



# RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

## PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC



COMMUNE D'ORCIÈRES

Le Village - 05 170 ORCIÈRES

Tél : 04 92 55 70 26

Mail : [ai.mairie.orcieres@orange.fr](mailto:ai.mairie.orcieres@orange.fr)

[www.orcieres-mairie.fr/](http://www.orcieres-mairie.fr/)



SARL ALPICITE

14 rue Caffè 05200 EMBRUN

Tél : 04.92.46.51.80

Mail : [contact@alpicite.fr](mailto:contact@alpicite.fr)

[www.alpicite.fr](http://www.alpicite.fr)

## SOMMAIRE

Partie I : la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU)

Partie II : contexte géographique, administratif et réglementaire

Partie III : caractéristiques de la population

Partie IV : caractéristiques de l'habitat et dynamiques de construction

Partie V : activités et équipements

Partie VI : aspects géographiques, géologiques et géomorphologiques

Partie VII : analyse environnementale

Partie VIII : analyse paysagère et patrimoniale

Partie IX : évolution urbaine

Partie X : déplacements

Partie XI : pollutions, énergies et réseaux

# PARTIE I : LA PROCÉDURE DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

## DÉLIBÉRATION DU CM QUI PRESCRIT LA RÉVISION DU PLU MENTIONNANT LES MOTIFS ET DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

NOTIFICATION AU PRÉFET –  
TRANSMISSION DU PORTÉ À  
CONNAISSANCE

NOTIFICATION AUX  
PERSONNES PUBLIQUES  
ASSOCIÉES (PPA)

### ÉLABORATION DU DOSSIER DE PLU

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

ÉLABORATION DU PADD

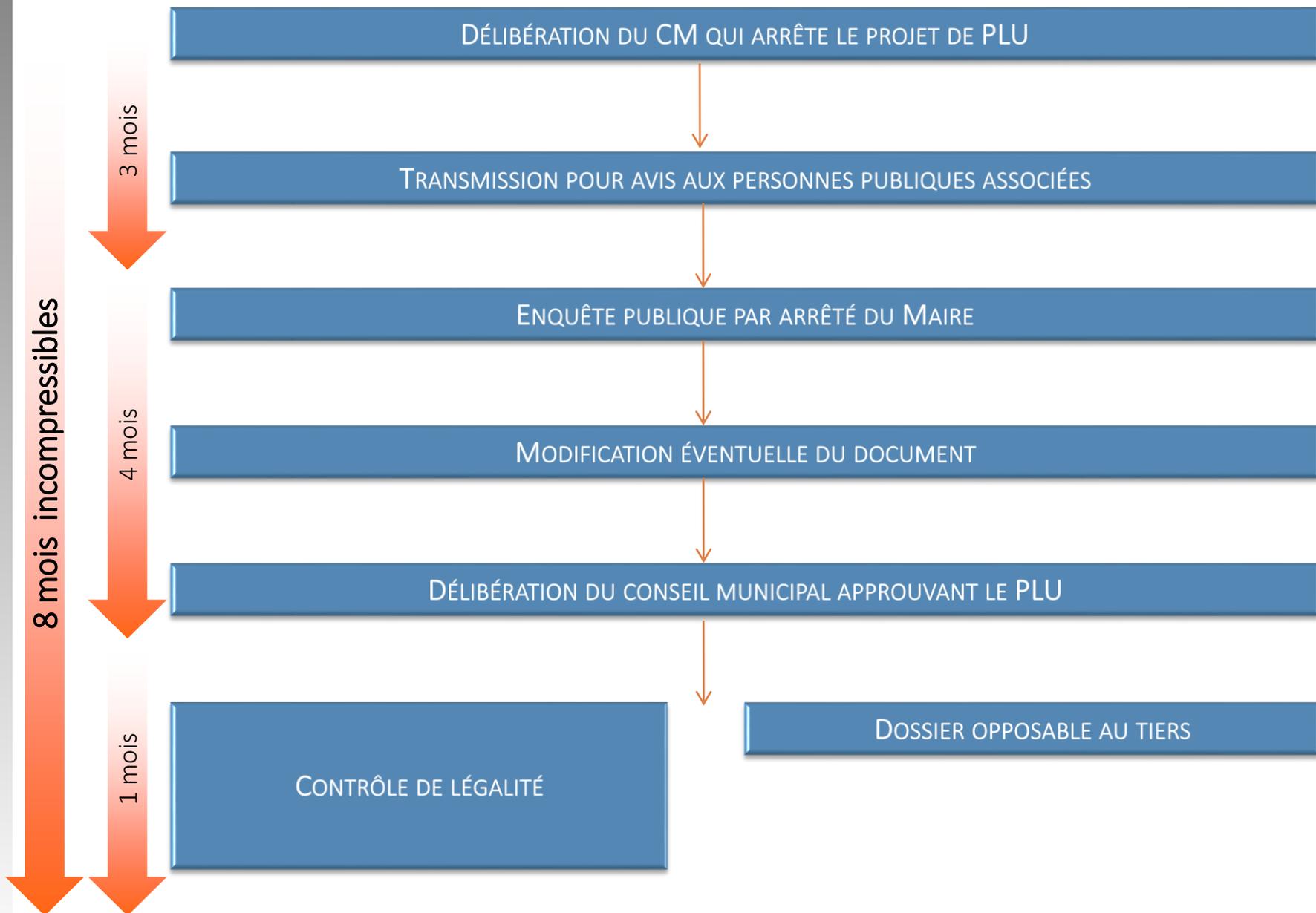
ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

ÉLABORATION DU RÈGLEMENT ET DU ZONAGE

ÉLABORATION DES ANNEXES

CONCERTATION  
AVEC LA  
POPULATION  
3 RÉUNIONS  
PUBLIQUES

CONCERTATION  
AVEC LES  
PERSONNES  
PUBLIQUES  
ASSOCIÉES  
2 RÉUNIONS  
PPA

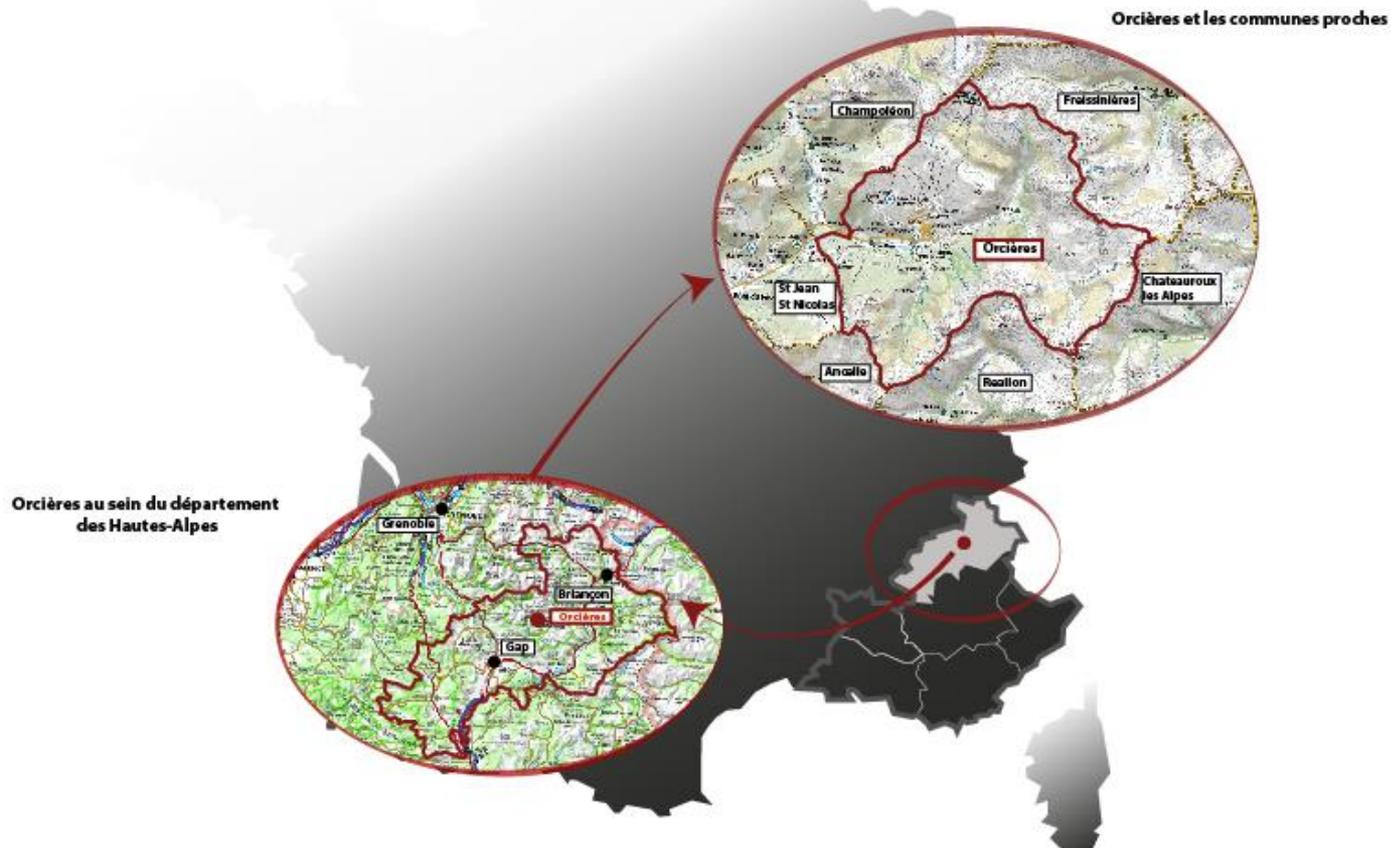


## PARTIE II : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, ADMINISTRATIF ET RÉGLEMENTAIRE

## LE CONTEXTE TERRITORIAL

- La commune d'Orcières est située à l'extrémité de la vallée du Drac, dans le département des Hautes-Alpes. L'autoroute A51 arrive à environ 50km d'Orcières. A partir de la RN85 Gap-Grenoble (route Napoléon), la commune est desservie par la RD 944, puis la RD 76 qui monte jusqu'à la station, la RD 475 qui descend jusqu'aux Archinards et permet de relier Serre Eyraud par une route forestière, et la RD 474 qui dessert le village de Prapic.
- La commune s'étend sur 9 827ha. Elle se trouve dans le Champsaur, à environ 35 km au nord-est de Gap.

Carte de localisation d'Orcières



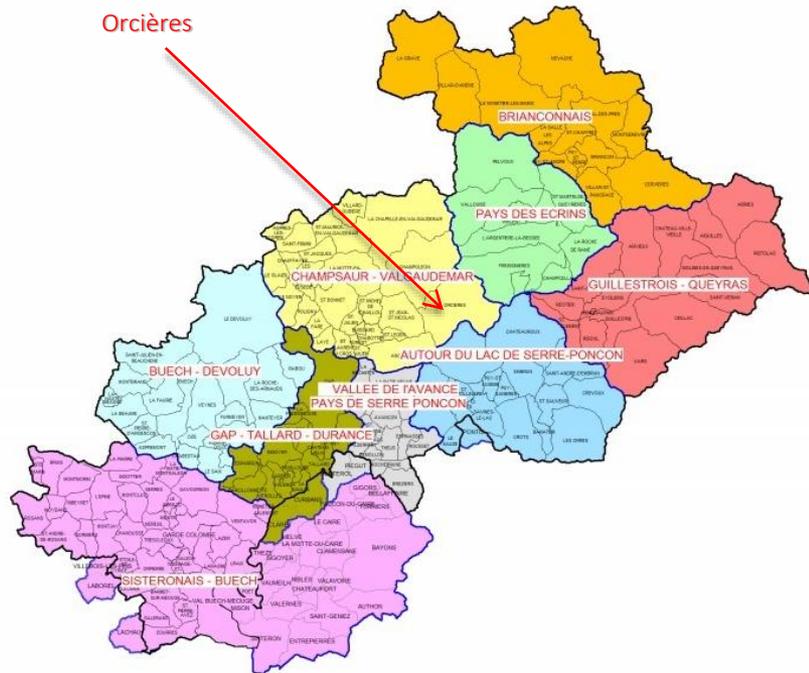
## LE CONTEXTE ADMINISTRATIF

**EPCI** : communauté de communes du  
Champsaur Valgaudemar

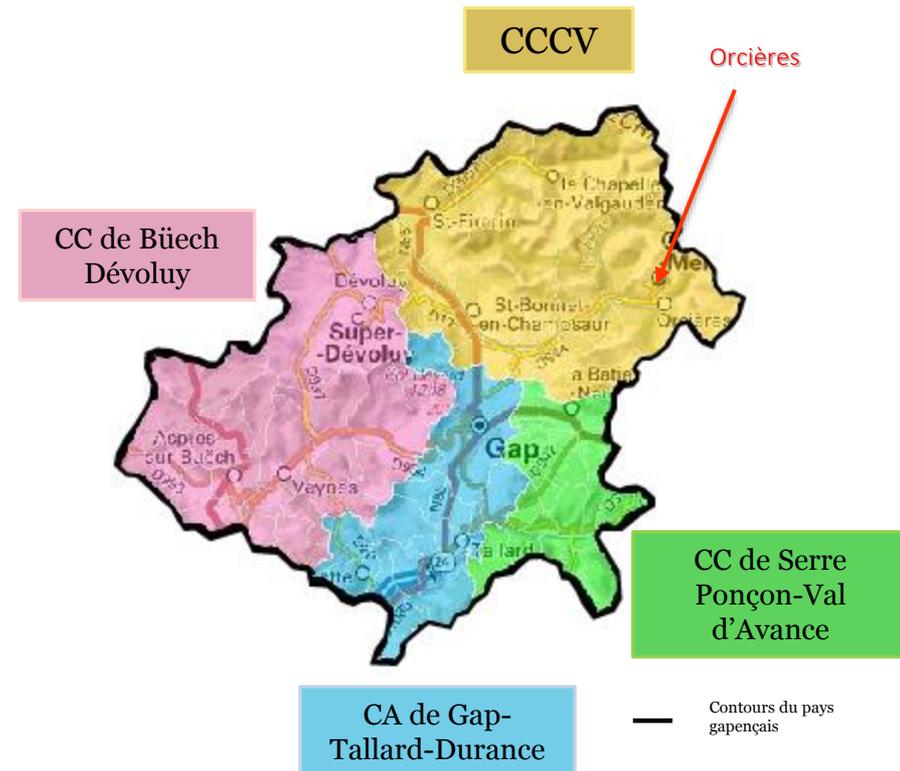
**Département** : Hautes Alpes (05)

**Région** : PACA

- La commune d'Orcières fait partie de la communauté de commune du Champsaur Valgaudemar (CCCV), née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion des communautés de communes du Champsaur, du Haut-Champsaur et du Valgaudemar. Celle-ci est également intégrée dans le Pays du Gapençais.



— Contour du département des Hautes-Alpes



— Contours du pays gapençais

## LES LOIS CADRES AU NIVEAU NATIONAL

1985	<b>Loi Montagne</b>	Préserver les espaces naturels et agricoles et l'identité des communes de montagne.
2000	<b>Loi SRU</b> : solidarité et renouvellement urbains	POS à PLU Création des SCoT.
2010	<b>Loi engagement national pour l'environnement (ENE)</b>	Limitation de la consommation d'espace Protection des espaces naturels.
2010	<b>Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche</b>	Protection des Terres agricoles Création de la CDCEA
2014	<b>Loi ALUR</b> : accès au logement et à un urbanisme rénové	Suppression des POS en 2017 Inconstructibilité en zone agricole et naturelle Bilan de la consommation de l'espace
2014	<b>Loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt</b>	« Assouplissement » de l'inconstructibilité en zone naturelle et agricole, création de la CDPENAF
2015	<b>Loi Macron</b>	Construction d'annexes dans les zones agricoles ou naturelles
2016	Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne ( <b>loi Montagne acte 2</b> )	Simplification du régime des unités touristiques nouvelles (UTN) Encouragement de la réorientation de la construction vers la réhabilitation de l'immobilier de loisir

## LA LOI MONTAGNE

La loi Montagne n°85-30 du 9 janvier 1985 reconnaît la spécificité des zones de montagne et des difficultés des conditions de vies.

### Méthodologie :

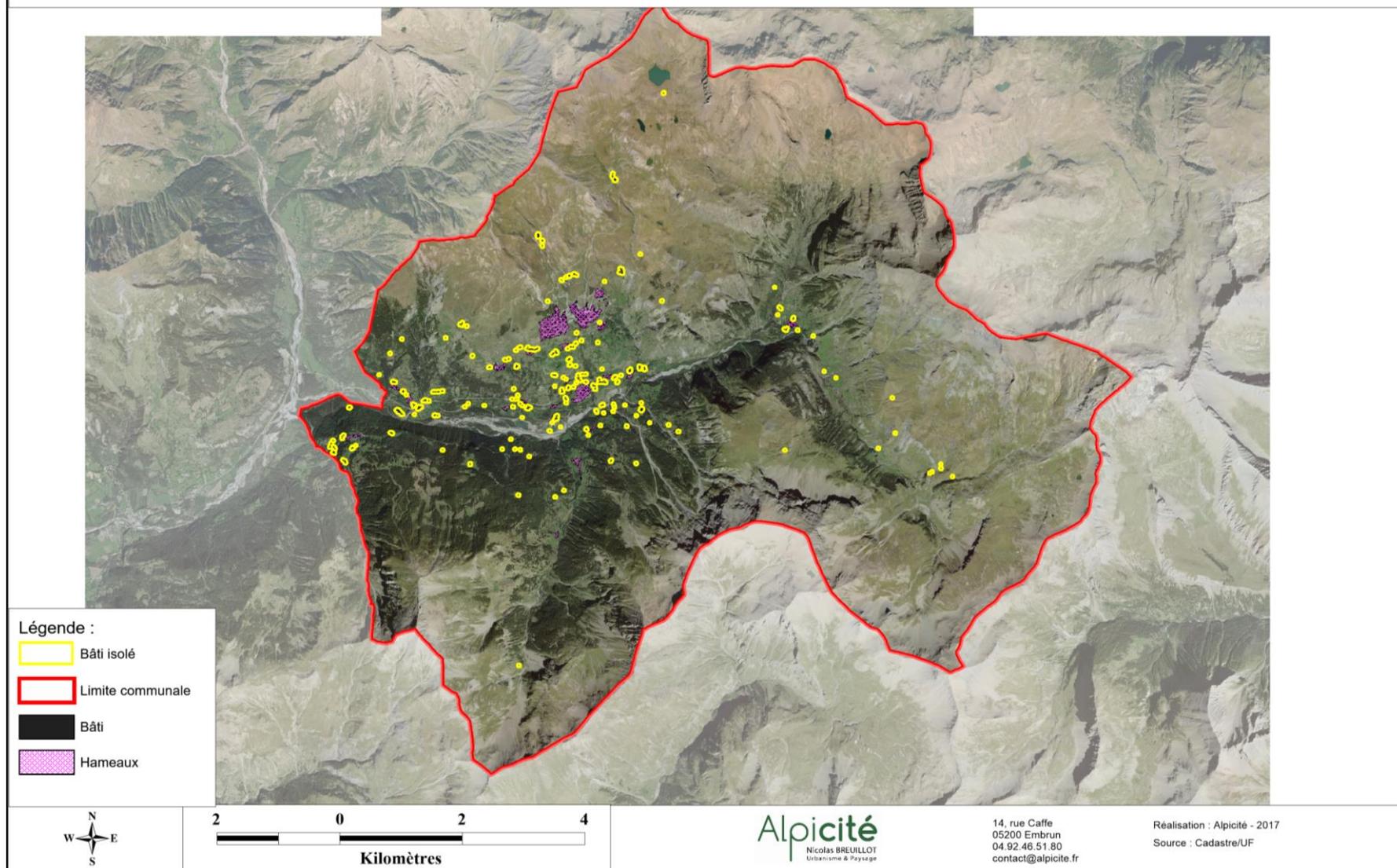
- Définition des **hameaux et groupes d'habitations** (groupe de 5 constructions à dominante d'habitation distantes de moins de 50 mètres les unes des autres) ;
- Définition des **bâtiments isolés** ;
- Définition des **extensions possibles** (extension de 60 mètres maximum à partir de ces hameaux ou groupes d'habitations sans élément constituant une barrière physique naturelle ou artificielle) ;
- Les parties naturelles des **rives de plans d'eau naturels ou artificiels** d'une superficie inférieure à 1 000 ha sont protégées sur une distance de 300 mètres à compter de la rive.

Dans le cas d'Orcières, la loi Montagne permet d'identifier :

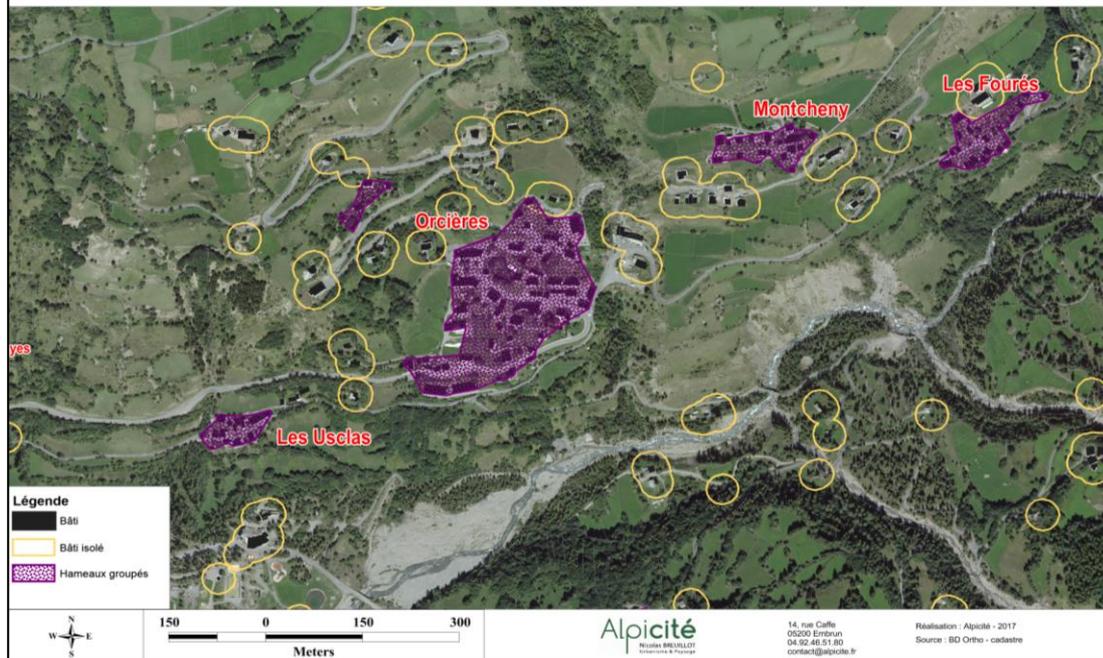
- Le village d'Orcières et ses 3 hameaux périphériques (Les Fourés, Montchény, Les Usclas);
- Les hameaux en aval du Drac (Ratiers, Audiberts, Archinard)
- La station d'Orcières Merlette avec 4 hameaux gravitant autour: les Estaris, les Plautus, les Veyers et les Marches
- La station de Serre Eyraud
- Les hameaux isolés de Prapic à l'Est, Tourengs à l'ouest
- De nombreux lacs sur la partie nord du domaine skiable, le grand lac d'Estaris, le lac des Pisses sur la partie est de la commune et un plan d'eau à la base de loisirs sur le village d'Orcières.

Commune d'Orcières - Phase de Diagnostic

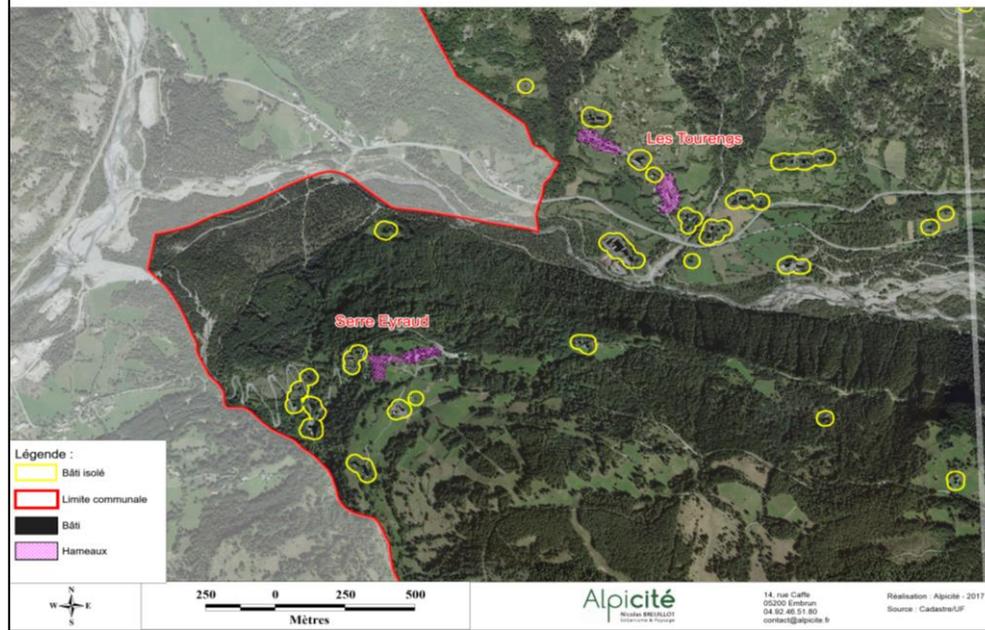
## Interprétation Loi Montagne



## Interprétation Loi Montagne - bâti isolé - zoom Orcières village

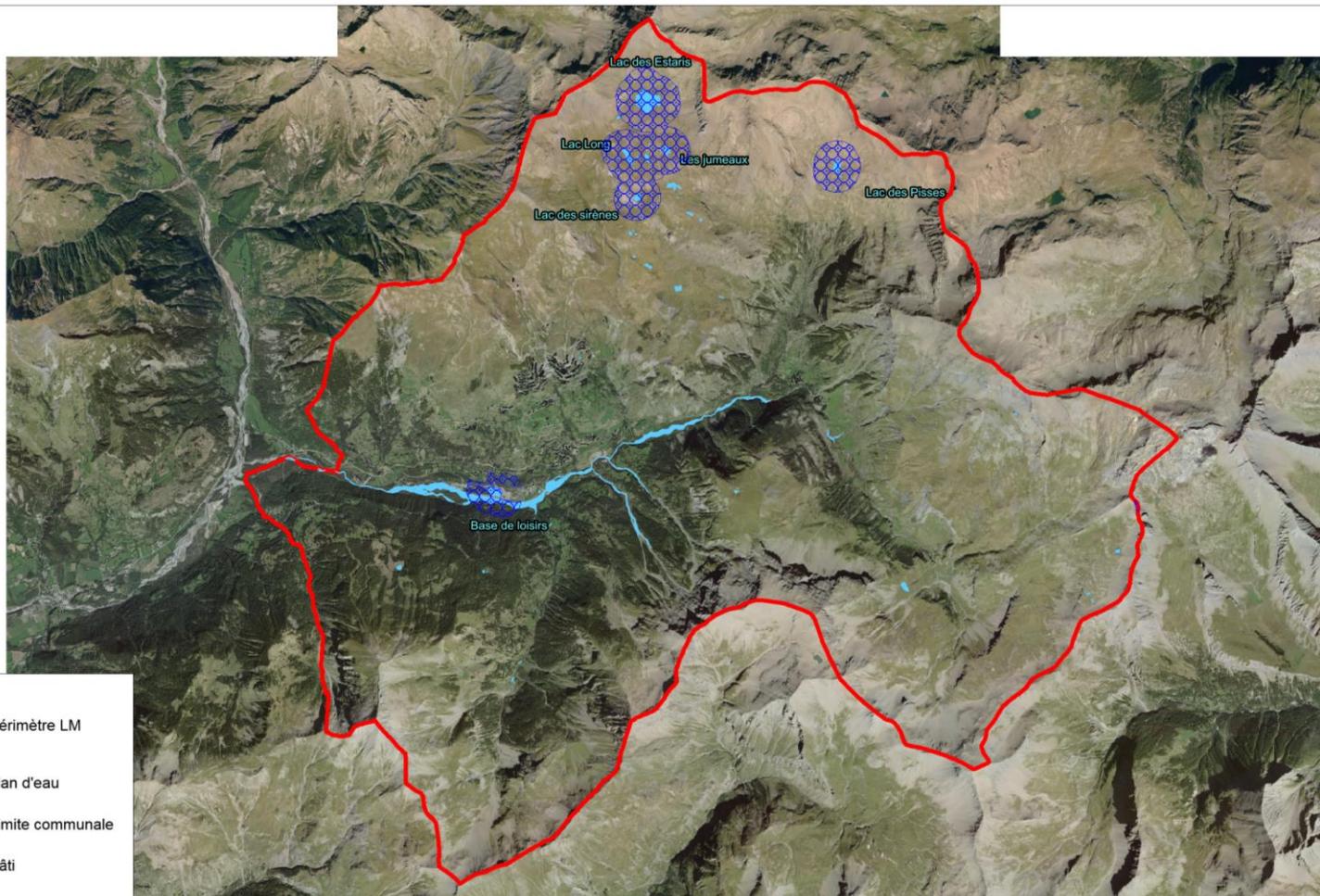


## Interprétation Loi Montagne - Tourengs\_Serre Eyraud



Commune d'Orcières - Phase de Diagnostic

## Interprétation Loi Montagne Plans d'eau



## Légende

-  Périmètre LM
-  plan d'eau
-  Limite communale
-  Bâti



**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
Urbanisme & Paysage

14, rue Caffé  
05200 Embrun  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr

Réalisation : Alpicité - 2017  
Source : BD topo - surface eau

## LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

### **SCOT gapençais**

(Document d'objectifs => DOO)

- Valoriser la trame verte et bleue
- Valoriser l'agriculture et les espaces agricoles
- Mettre en valeur les paysages
- Valoriser les ressources
- Promouvoir une organisation équilibrée du territoire et du développement
- Organiser le développement résidentiel sur tout le territoire
- Concevoir un aménagement économique performant
- Répondre aux besoins du territoire à travers un aménagement commercial équilibré
- Renforcer le tourisme et les loisirs
- Améliorer les conditions de déplacement
- Développer l'aménagement numérique
- Favoriser une gestion économe de l'espace

*Approuvé par  
délibération du Conseil  
Syndical du 13 décembre  
2013*

**Schémas directeurs  
d'aménagement et de gestion  
des eaux (SDAGE) du bassin  
Rhône-Méditerranée 2016-  
2021**

- S'adapter aux effets du changement climatique
- Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité ;
- Concrétiser la mise en œuvre du principe de non-dégradation des milieux aquatiques, etc.

*Arrêté par le Préfet  
coordonnateur de bassin le  
3 décembre 2015 et entré  
en vigueur le 21 décembre  
2015.*

## LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

**Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDT) de la région PACA**

- Egalités et solidarités territoriales
- Transition écologique et énergétique
- Développement économique

*Adopté par l'assemblée régionale le 26 juin 2015*

**Charte du parc naturel national des Ecrins (PNE) (objectifs 2027)**

- Pour l'aire d'adhésion: 4 axes
  - Un espace de culture vivante et partagée
  - Un cadre de vie de qualité
  - Le respect des ressources et du patrimoine et la valorisation des savoir-faire
  - L'accueil du public et la découverte du territoire
- Pour le cœur du parc, 4 objectifs spécifiques:
  - Un espace de référence en matière de connaissances
  - Préserver le patrimoine culturel du cœur
  - Préserver et requalifier les éléments du patrimoine culturel construit
  - Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité

*Décret en Conseil d'Etat 28 décembre 2012.*

## LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

### **Les schémas régionaux de cohérence écologique** (SRCE) de la région PACA

- Agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire ;
- Maintenir du foncier naturel, agricole et forestier et développer des usages durables au regard des continuités écologiques ;
- Développer les solutions écologiques de demain en anticipant sur les nouvelles sources de fragmentation et de rupture ;
- Restaurer, protéger et développer une trame d'interface terre-mer.

*Arrêté par le préfet de région le 26 novembre 2014.*

### **Le plan climat-air-énergie territorial** (PCET) des Hautes-Alpes

- Répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, de la production d'énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, promouvoir l'eco-construction et les matériaux locaux, etc.

*Adopté le 24 juin 2014.*

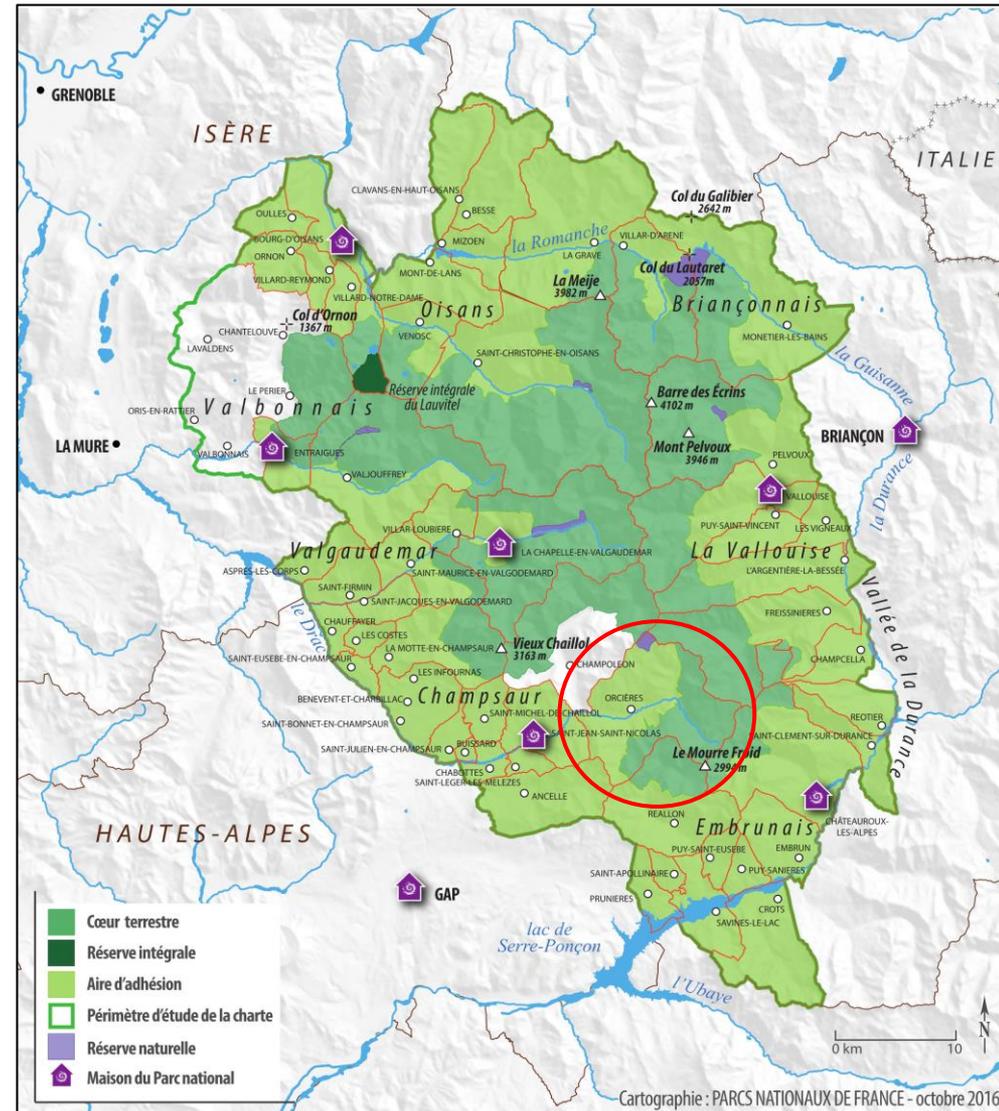
## LE PARC NATIONAL DES ECRINS



La commune d'Orcières a adhéré à la charte du Parc National des Ecrins (PNE) dès sa conception, en 2012.

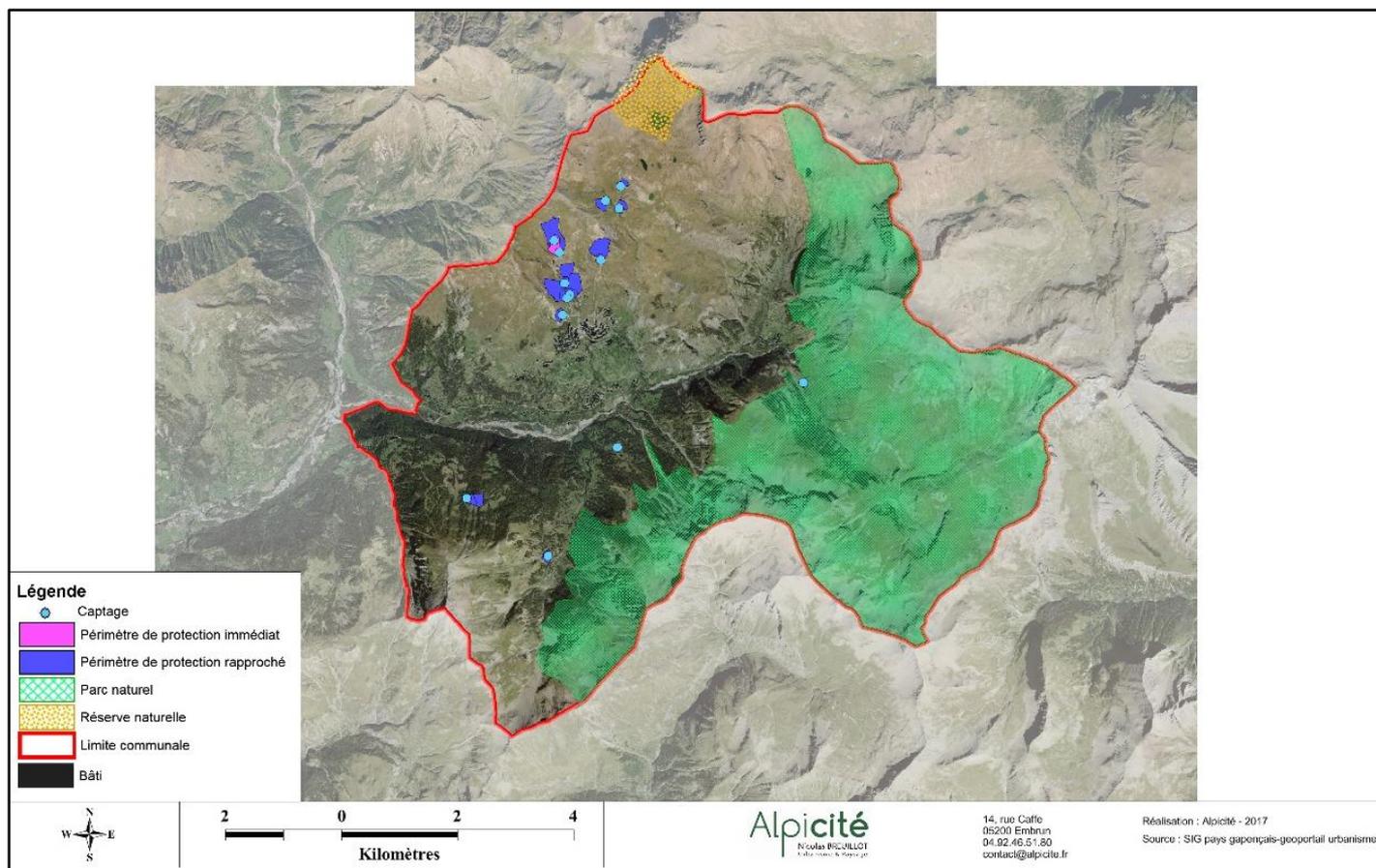
Son territoire est partagé par la limite du cœur du parc et de l'aire d'adhésion.

- Partie Ouest: la commune est en simple adhésion: respect d'orientations du projet de développement durable, définies pour 15 ans (jusqu'en 2027).
- Partie Est: la commune est dans le cœur du parc (environ 4100 ha): objectif de protection du patrimoine naturel et culturel. Les possibilités de travaux y sont particulièrement restreintes (autorisation du directeur du parc ou du conseil d'administration après avis du comité interministériel des PN et du Conseil National de protection de la nature).



## LES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

code SUP	Ministère	Libellé long	Dénomination
AC3	Ministère de l'écologie, du DD et de l'énergie	Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles	Réserve naturelle du cirque du grand lac des Estaris
EL10	Ministère de l'écologie, du DD et de l'énergie	Cœur de Parc national	PN des Ecrins
AS1	Ministère de la santé	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	14 Captages: Archinard, Combasses, Croze, Prapic, Ratiers, Bans, Haut Peyron, Mirabeau, Pi Marty, Pierre Drouvet, Pierre Pointue, Pylone 7, Roche Rousse, Route des Lacs



## PARTIE III : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

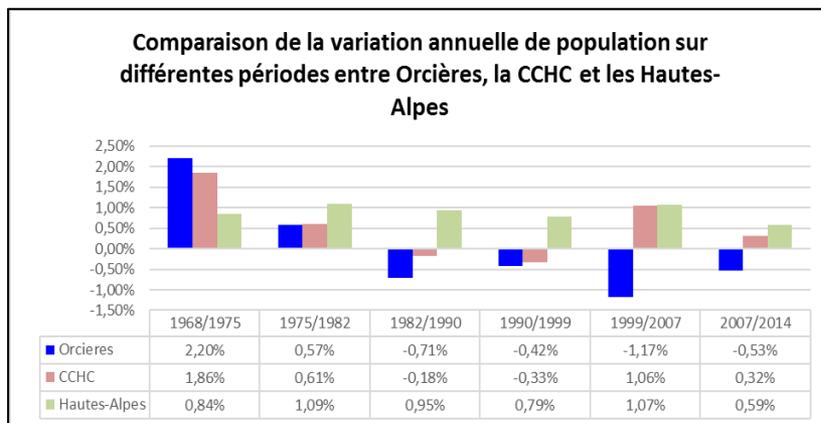
## LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Population totale : **701 habitants en 2014** (INSEE, données en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017).

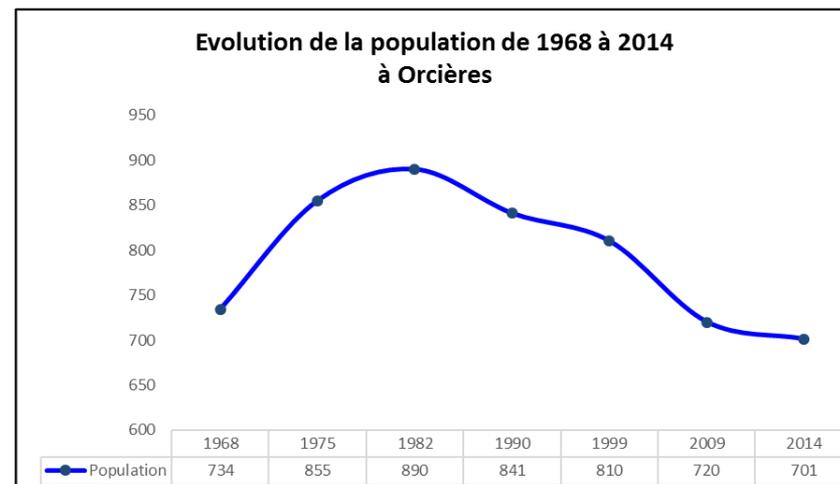
- Une population en baisse constante depuis 1982 avec toutefois une quasi stabilisation entre 2009 et 2014.
- Une variation annuelle moyenne qui a suivi les tendances de l'ancienne CCHC mais toujours de manière plus marquée, puis qui s'inverse depuis 1999. Un solde migratoire responsable du déclin depuis 1982; et ce malgré un solde naturel largement positif et relativement stable depuis 1975.

NB: L'INSEE n'ayant pas de données pour la CCCV, les statistiques sont prises sur l'ancienne Communauté de Communes du Haut Champsaur (CCHC)

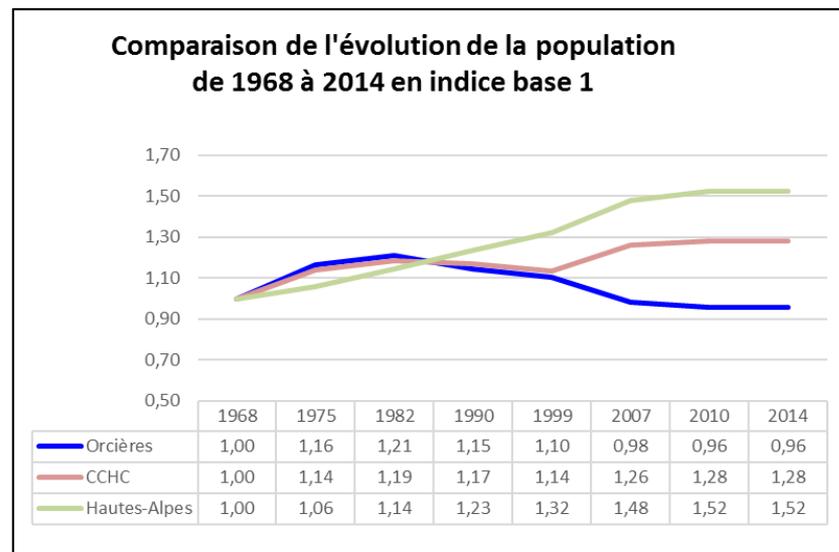
- Une dynamique inverse de celles observées à l'échelle du département et de l'ancienne intercommunalité: ces dernières connaissent une croissance continue quand Orcières accuse un déclin.



Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2014 exploitations principales



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2014 exploitations principales.



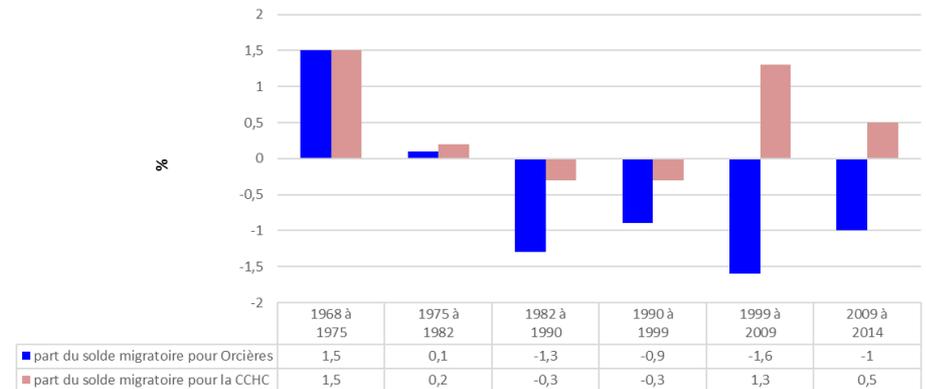
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2014 exploitations principales.

## MOUVEMENTS ET STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES

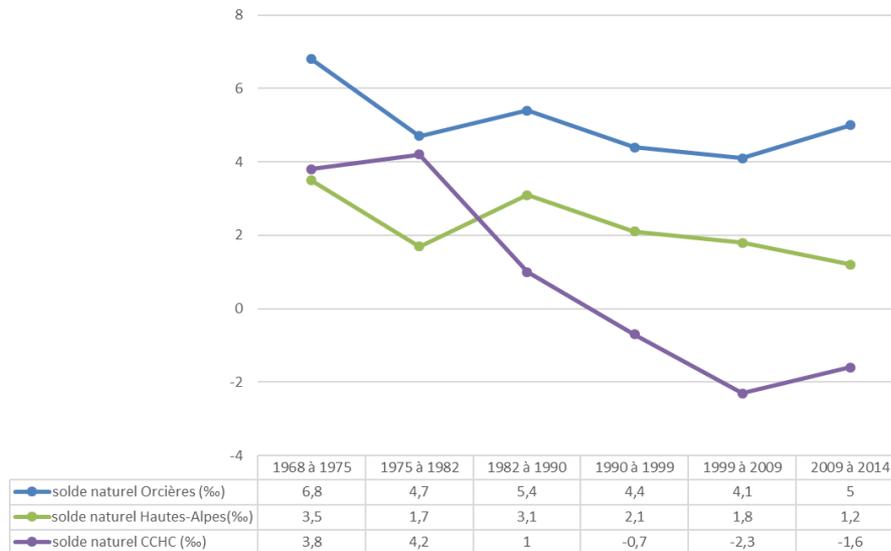
- Un solde migratoire négatif d'abord plus marqué que sur la CCHC entre 1982 et 1999 puis inversé depuis 1999, tandis que le département garde un solde migratoire positif sur l'ensemble de la période ;

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2013 exploitations principales - État civil.

Comparaison de l'évolution de la part du solde migratoire dans la variation annuelle de la population entre Orcières et la CCHC, de 1968 à 2014



Comparaison de l'évolution des soldes naturels sur Orcières, la CCHC et les Hautes-Alpes de 1968 à 2014



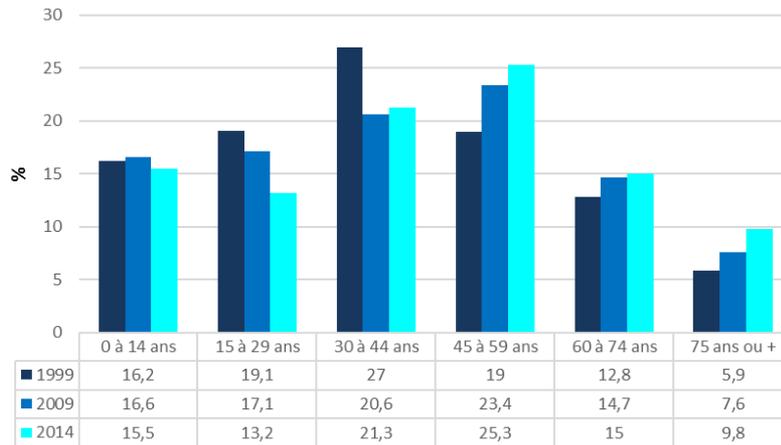
- Un solde naturel largement positif (5‰) comparé à celui du Département qui reste positif mais diminue régulièrement (de 3 à 1‰), tandis que celui de la CCHC devient négatif à partir de 1990;

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2014 exploitations principales - État civil.

## MOUVEMENTS ET STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES

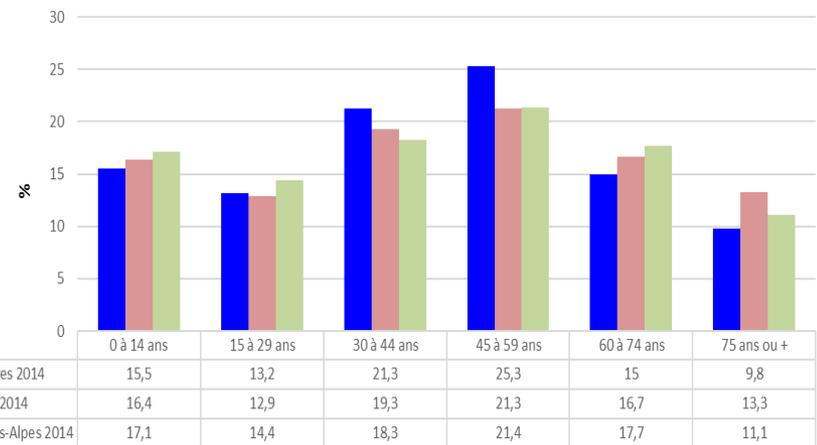
- Une population nettement au dessus des moyennes de la CCHC et du Département pour les **30 à 60 ans**. Ceci se constate surtout au détriment de la population plus âgée. La moyenne des plus jeunes est légèrement en deçà de celle de la CCHC.
- Une population plutôt vieillissante, marquée par le 45-59 ans en 2014. On constate que 62% de la population avait moins de 44 ans en 1999, contre 50% en 2014. Ceci peut s'expliquer par un solde migratoire négatif qui toucherait surtout la population entre 20 et 45 ans.

Evolution de la structure de la population d'Orcières par tranches d'âges de 1999 à 2014



Source : Insee, RP 2006 et RP 2014, exploitations principales

Comparaison de la structure de la population d'Orcières avec la CCHC et les Hautes-Alpes par tranches d'âges en 2014

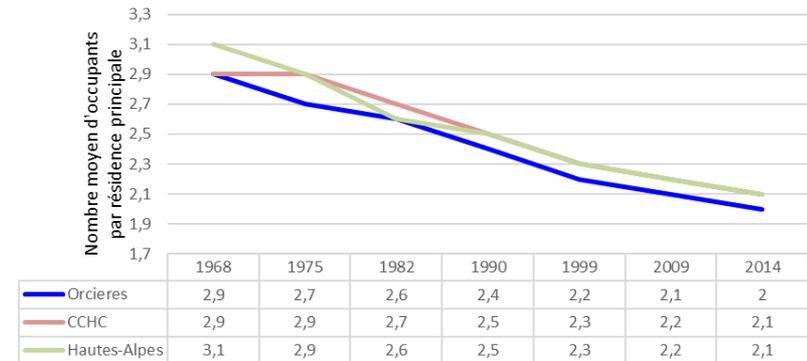


Sources : Insee, RP2014 exploitations principales.

## LA TYPOLOGIE DES MÉNAGES

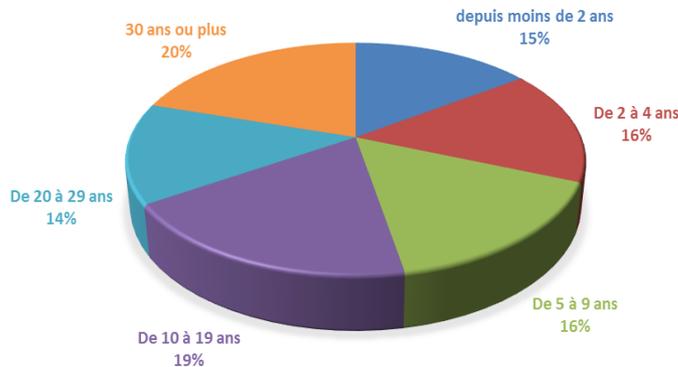
- Une taille moyenne des ménages historiquement légèrement inférieure à celles de la CCHC et du département, avec une tendance identique de baisse, qui suit la tendance nationale (de 2,2 personnes par ménage en 2013).
- 53% des ménages sont installés de puis plus de 10 ans;
- Une majorité de ménages d'une seule personne (40%) et de couples sans enfant (26%) ; ces derniers ont augmenté au détriment des ménages en couple avec enfants.

Comparaison de la taille des ménages d'Orcières avec la CCHC et les Hautes-Alpes de 1968 à 2014



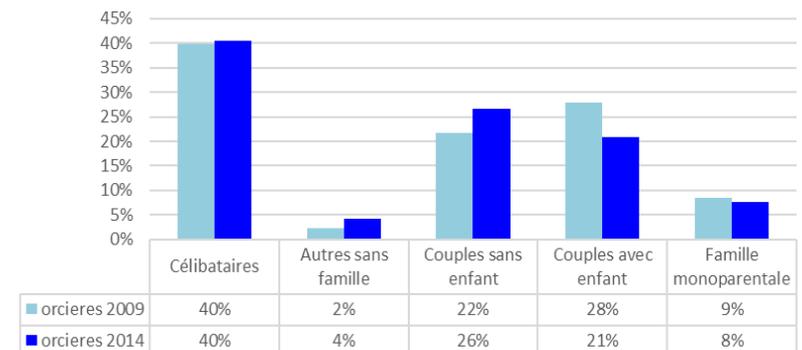
Sources : Insee, RP2014 exploitations principales.

ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT DES MÉNAGES EN 2014



Source : Insee, RP2014 exploitation principale.

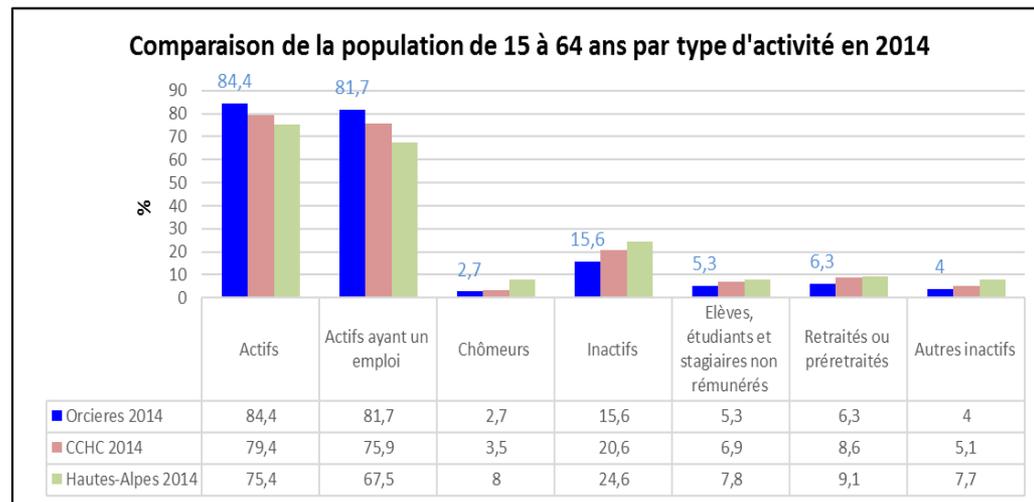
Evolution de la typologie des ménages à Orcières de 2009 à 2014



Sources : Insee, RP2008 et RP2014 exploitations complémentaires.

## POPULATION ACTIVE ET CHÔMAGE

- Une proportion d'actifs, notamment ayant un emploi, **remarquable** par rapport à la CCHC et au Département. Ceci peut s'expliquer par une population forte entre 30 et 59 ans. Un taux de chômage en dessous de celui du département et de la CCHC.
- Cette population active est en **augmentation par rapport à 2009 (+2,4%)** ; avec toutefois un taux de chômage également légèrement en augmentation sur la même période (+0,4%)



Source : Insee, RP2014 exploitation principale.

- Un nombre d'actifs en 2014 revenu au niveau de 2007 après une légère augmentation. Une offre d'emploi sur la commune en baisse par rapport à 2007.

Un taux d'actifs locaux travaillant sur la commune de 85%.

63% des postes proposés sur la commune sont occupés par des locaux.

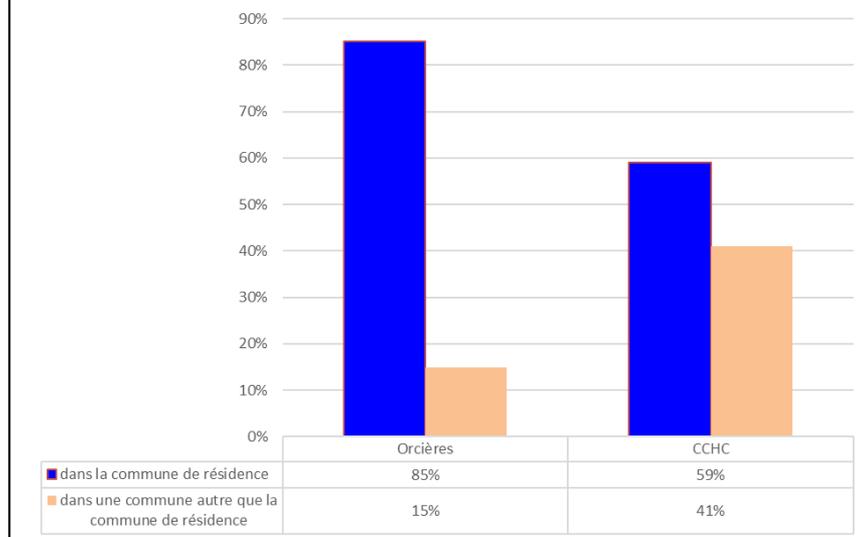
- *S'appuyer sur le dynamisme économique d'Orcières pour assurer la pérennité des emplois sur la commune et attirer des populations de type ménages avec enfants pour ainsi palier au solde migratoire négatif et au vieillissement de la population en cours sur la commune.*
- *Cela suppose d'avoir des capacités d'accueil adaptées (logement, école, transports...)*

## EMPLOI ET ACTIFS

- Une commune polarisante, avec davantage d'emplois que d'actifs à Orcières et un **indice de concentration de l'emploi de 158,7**.
- Les actifs ayant un emploi travaillent principalement à Orcières (85%). On peut supposer que les autres actifs sont excentrés sur Gap.
- Si le nombre d'emplois a diminué entre 2009 et 2014 (-5,2%), la part des actifs ayant un emploi résidant dans la zone est restée stable. On peut supposer que les emplois occupés par les résidents sont pérennes.

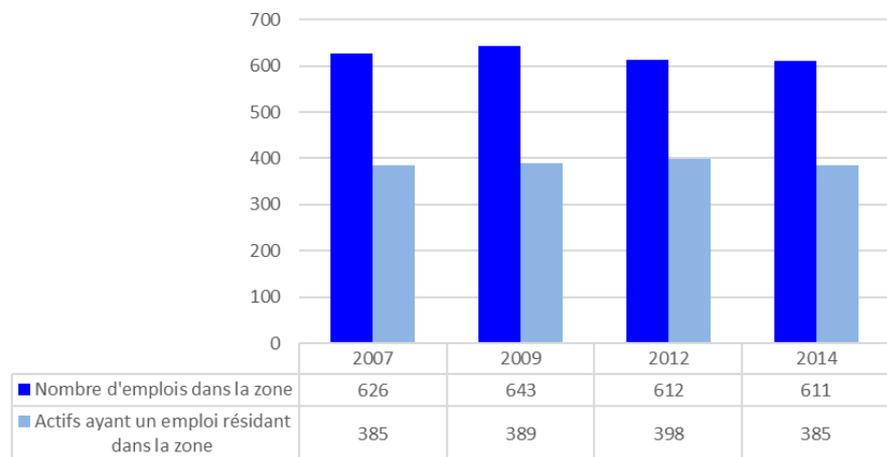
→ *Un pôle d'emploi important dont il faut soigner l'attractivité et enrayer la baisse (avant que les emplois locaux ne soient notamment touchés).*

### Lieu de travail des actifs



Sources : Insee, RP2014

### Evolution du nombre d'emplois et d'actifs ayant un emploi à Orcières



## EMPLOI ET SECTEURS ÉCONOMIQUES

- **Le secteur des services aux particuliers** regroupe plus de la moitié des entreprises d'Orcières, et les services de commerce, transport, hébergement et restauration presque 1/3 des entreprises. La société d'exploitation de la station est donc le premier employeur sur la commune.
- Ces mêmes secteurs sont plus représentés qu'à l'échelle intercommunale et départementale.
- **Une chute de la création d'entreprises depuis un pic en 2014**, alors que l'intercommunalité et le département semblent retrouver une stabilité ces 2 dernières années.

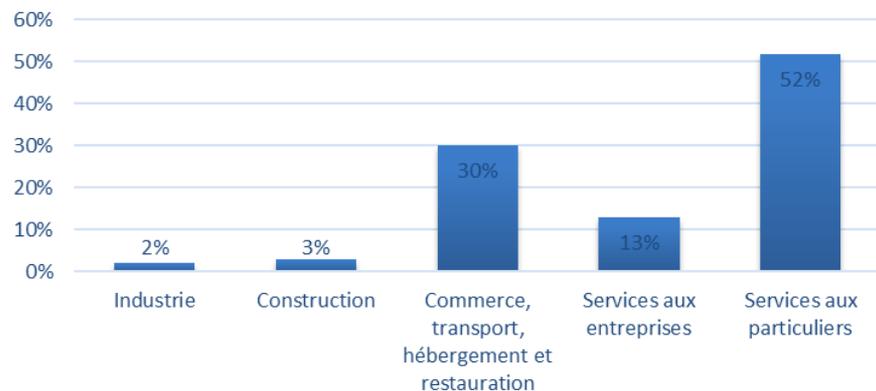
→ Une activité caractéristique des stations de sports d'hiver et d'été.

→ Une faible dynamique de création d'entreprise.

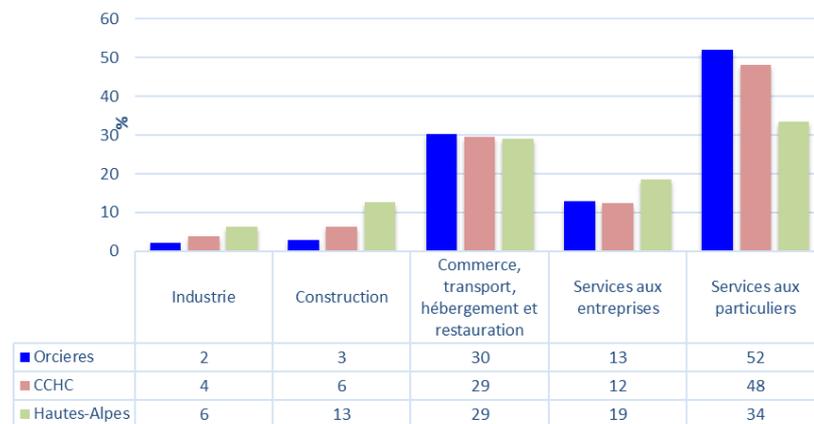
### Evolution de la création annuelle d'entreprises



### Part des entreprises par secteur d'activité à Orcières au 1er janvier 2015

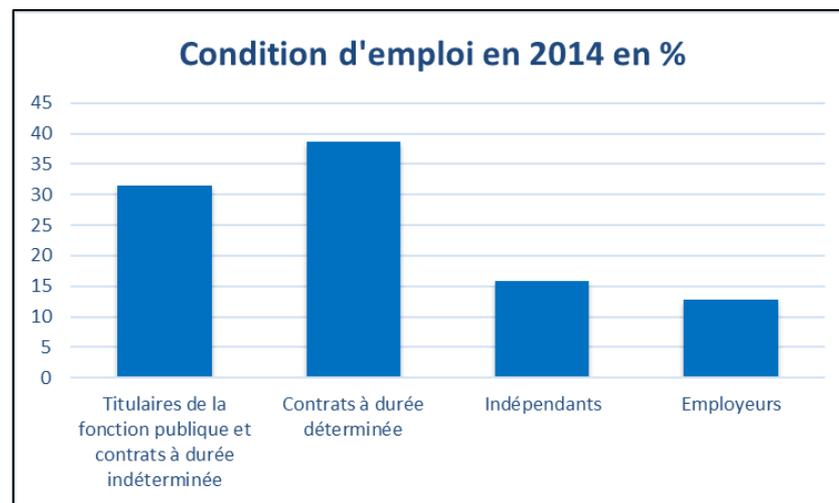


### Comparaison de la proportion d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2015

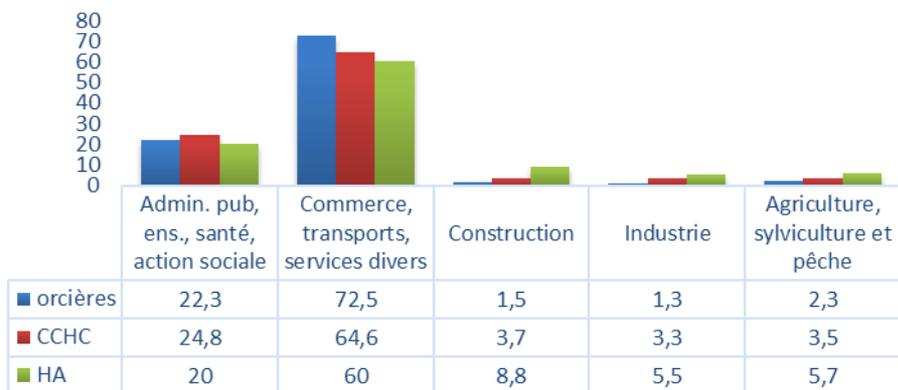


## EMPLOI ET SECTEURS ÉCONOMIQUES : CONDITIONS D'EMPLOI

- Près de 40% des emplois sont à durée limitée.
  - Les emplois salariés à durée indéterminée représentent plus de 30% des emplois. Ajoutés à cela les indépendants à hauteur de 15% on obtient 47% des emplois.
  - Pas d'emploi d'interim, d'apprentissage ou d'emplois aidés.
- *Un taux important d'emplois précaires qui limite le dynamisme démographique mais qui est représentatif des communes territoires de station de sports d'hiver et d'été.*



### Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31/12/2015 en%



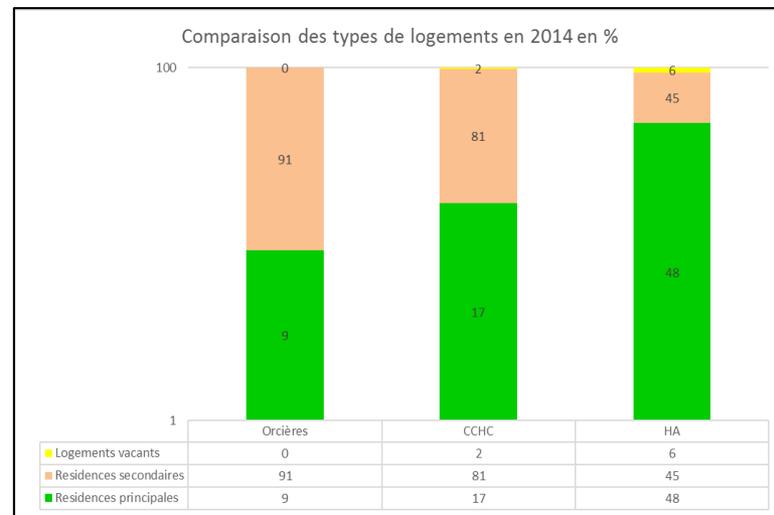
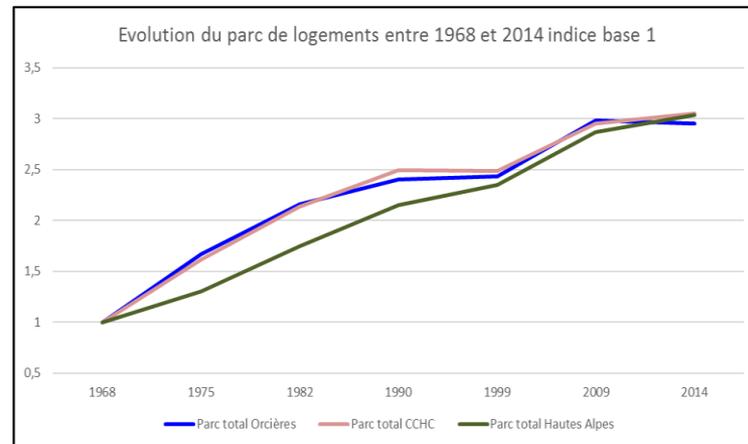
- Seuls 2,3% des établissements relèvent du secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche), et 2,8% du secteur secondaire (industrie et construction) contre 94,8% du secteur tertiaire. Ces taux suivent les grandes tendances de la CCHC.

→ *Une surreprésentation du secteur tertiaire principal employeur du territoire.*

## PARTIE IV : CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION

## LE PARC DE LOGEMENTS

- 3 783 logements en 2014.
- Un rythme de croissance continu et homogène depuis 1968, qui correspond à la tendance enregistrée au sein de la CCHC, rattrapé par celui du Département.
- Une typologie de logements marquée par les résidences secondaires, 91% du parc en 2014, avec un taux bien plus élevé que celui de la CCHC et qui double celui du département.
- On constate par ailleurs une très faible proportion de logements vacants, nulle en 2014.
- Une évolution de la part des résidences principales en baisse entre 1999 et 2009 mais qui se reprend depuis. Le taux est plus bas que celui de la CCHC et très inférieur à celui du département.
- Un ratio maison/appartement respectivement de 17,4% pour 82,6% en 2014. Si la part des résidences principales diminue, celle des maisons augmente de 3,7% entre 1999 et 2014.

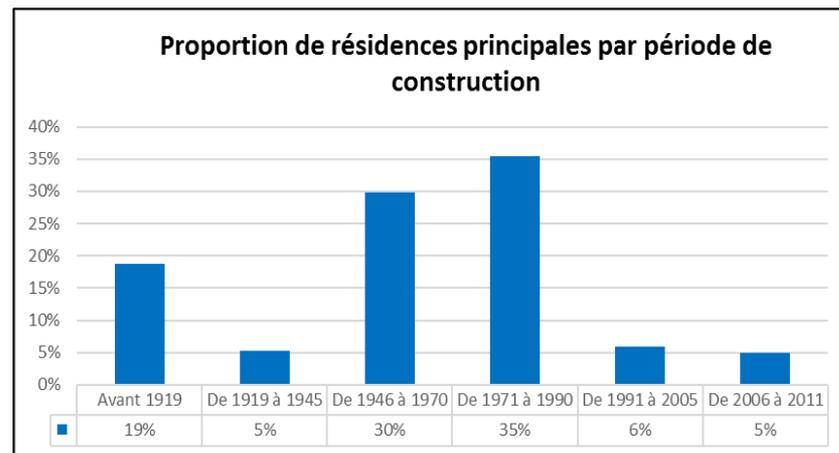


Evolution du nombre de logements par type de 1968 à 2014

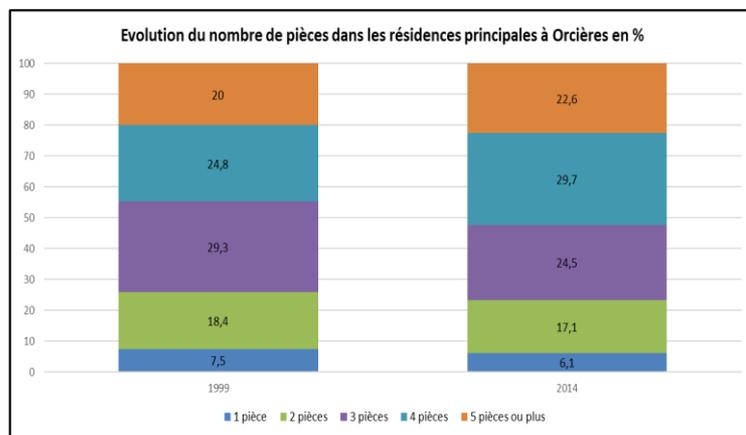


## LE PARC DE LOGEMENTS

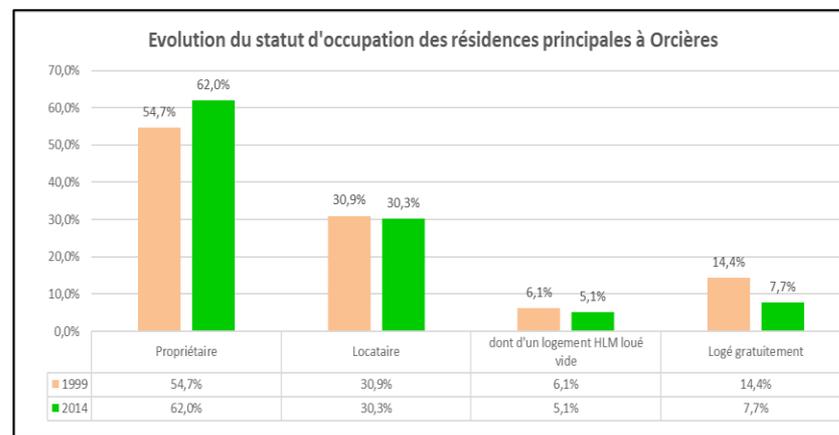
- Des résidences majoritairement grandes, avec 52,3% de résidences de 4 pièces ou plus, avec une tendance à l'augmentation au détriment de tous les logements inférieurs à 4 pièces.
- Une majorité des logements construits entre 1946 et 1990 (65%), et un net ralentissement de la construction du parc de logement observé depuis.
- Une majorité de propriétaires en augmentation depuis 1999 (+7,3%) au détriment des personnes logées gratuitement (-7,7%). Un taux de locataires stable.



Sources : Insee, RP2014.



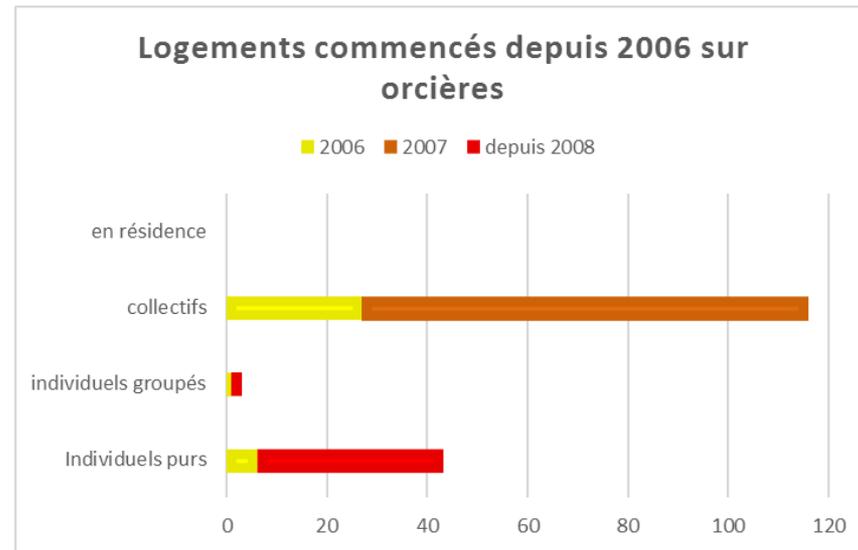
Sources : Insee, RP2014



Sources : Insee, RP2014.

## DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION (HABITAT)

- Une faible production de logements depuis 2008, **uniquement en individuels**. Une opération de logements collectifs a été lancée en 2006/2007. Une opération est lancée sur Merlette II, PC accordé en 2017
- Aucun logement commencé en résidence sur toute la période 2006-2015 ;
- Une production de logements comparable à celle des autres communes de la CCCV mais assez faible au regard de celle des stations de ski du département en particulier sur les collectifs.



Sources : Si@del2

### Logements commencés par type et par commune (2006-2015)

Comparaison avec des communes de la CCCV et des stations de ski

Type de construction	Individuels purs			Individuels groupés			Collectifs			En résidence			Total
	2006	2007	total depuis 2008	2006	2007	total depuis 2008	2006	2007	total depuis 2008	2006	2007	total depuis 2008	
05 - Ancelle	22	12	83	0	5	11	70	9	30	0	0	0	<b>242</b>
05 - Chabottes	10	9	38	0	0	14	17	0	3	0	0	0	<b>91</b>
05 - Saint-Bonnet-en-Champsaur	15	7	43	0	0	9	48	2	14	0	0	0	<b>138</b>
05 - Saint-Jean-Saint-Nicolas	4	10	48	0	1	9	0	3	6	0	0	0	<b>81</b>
05 - Saint-Michel-de-Chaillol	1	1	32	0	4	1	10	36	2	0	0	0	<b>87</b>
05 - Orcières	6	0	37	1	0	2	27	89	0	0	0	0	<b>162</b>
05 - Les Orres	9	5	15	17	0	12	513	218	77	0	0	0	<b>866</b>
05 - Puy-Saint-Vincent	3	8	12	0	0	0	20	2	0	30	0	0	<b>75</b>
05 - Vars	7	7	56	2	2	43	22	0	121	1	133	62	<b>456</b>

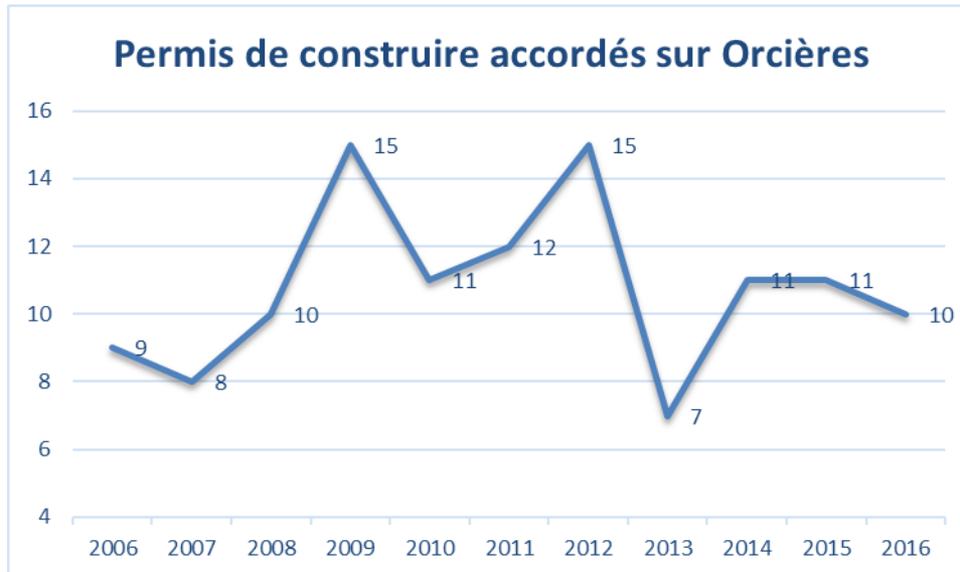
Sources : Si@del2

## DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION (HABITAT)

- Une moyenne de près de 11 PC accordés par an sur les 10 dernières années. Un rythme de permis accordés en dent de scie mais particulièrement stable sur les 3 dernières années.
- Un nombre de permis accordés total sur les 10 dernières années proche de celui des Orres (environ 550 hab) mais bien inférieur à celui d'Annelle (environ 905 hab) ou de Vars (environ 620 hab).

*NB: les informations transmises par la commune laissent penser que les chiffres réels sont plus élevés. Les années 2007 à 2009 manquantes, les statistiques seront mises à jour ultérieurement. Néanmoins de 2010 à 2016, ce sont pas moins de 98 PC qui ont été déposés.*

**Nombre de permis (logements + locaux) par type et par commune (2006-2016) – comparaison avec des communes de la CCCV et des stations de ski du 05**



Sources : Si@del2

	Permis de construire
Orcières	119
Les Orres	113
Puy ST Vincent	71
Vars	207
Annelle	217
Chabottes	102
St Bonnet	151
St Michel de Chaillol	77

Sources : Si@del2

## LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

- **Aucune obligation de production de logements locatifs sociaux** relatif à l'article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation, car :
  - ✓ Orcières ne fait pas parti d'une agglomération / EPCI de + de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants ;
  - ✓ Orcières est en dessous du seuil démographique de 3 500 hab pour lequel la loi impose 20 ou 25% de logements locatifs sociaux dans le parc de logements.
- **Dans le DOO du SCOT:**

Objectif = Proposer une offre de logements diversifiée, accessible et un habitat durable et adapté:

Chaque commune doit accroître le nombre de LLS:

Mais pas de recommandation chiffrée pour les communes touristiques

- **16 logements sociaux gérés par l'office public de l'habitat (OPH)** (organisme de comptabilité privée) des Hautes-Alpes (soit 0,4% du parc de logements). Le bilan fait ressortir une homogénéité T1 à T4 pour des demandes ciblant plutôt des petits logements.
- **101 logements gérés par la commune**, dont une moitié sociaux et une moitié destinée aux saisonniers

Logements sociaux gérés par l'OPH par type de logements

Type de logement	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2015	Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune au 31/12/2015	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2015
Chambre	0	0	0
T1	4	2	1
T2	5	1	2
T3	4	1	0
T4	3	0	0
T5	0	0	0
T6 et plus	0	0	0

*L'offre de logements de ce type est à ce jour bien proportionnée.*

Sources : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>. Données issues du répertoire du parc locatif social (article L411-10 du code de la construction et de l'habitation) et du système national d'enregistrement de la demande locative sociale (article L441-2-1 du même code)

## MARCHÉ IMMOBILIER

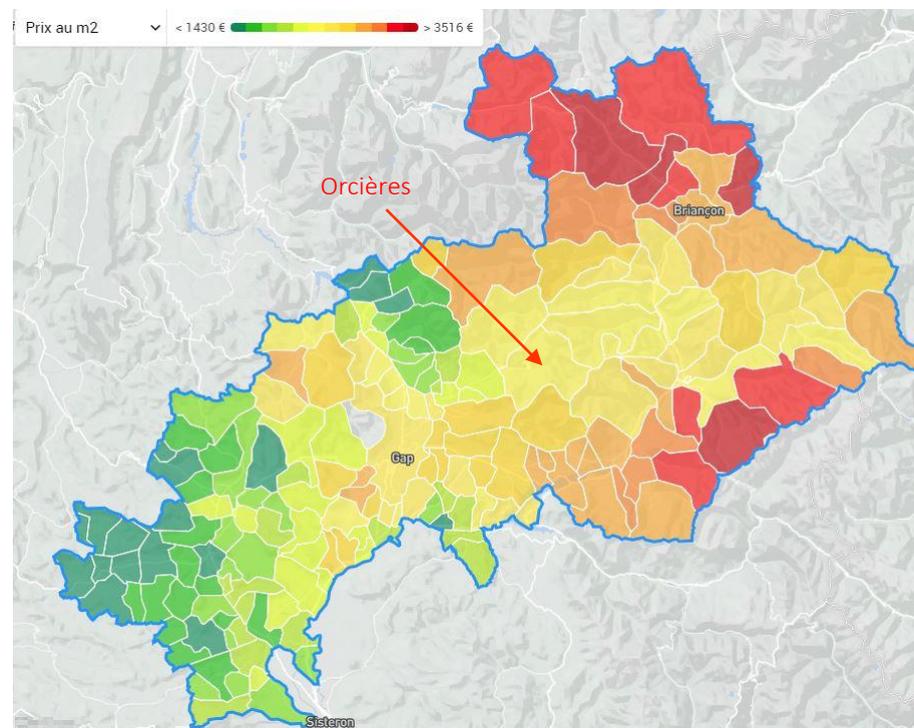
- L'immobilier est comparativement plutôt bon marché sur la commune d'Orcières, et son prix moyen est plutôt faible comparé aux territoires de tourisme d'hiver (au nord et au sud-est du département) qui ressortent sur la carte départementale.
- A l'échelle locale, Orcières reste plus abordable que Ancelle ou Réallon. Elle se positionne sur des prix similaires à ceux de communes moins dynamiques économiquement.

Le marché immobilier à Orcières,  
dans les communes de la CCCV et des stations de ski

Commune	Prix au m2 moyen appartement	Prix au m2 moyen maison
Orcières	1 923 €	2 058 €
Les Orres	2 441 €	2 208 €
Puy St Vincent	2 061 €	1 951 €
Vars	3 473 €	4 054 €
Chabottes	1 881 €	1 784 €
La chapelle en Valgaudemar	2 659 €	2 105 €
La Fare	1 935 €	2 014 €
Le Noyer	1 963 €	2 026 €
Poligny	1 896 €	1 977 €
St Bonnet	1 753 €	1 448 €
St Léger les Mélèzes	1 826 €	1 803 €
St Maurice en Valgodemar	2 765 €	1 282 €
Hautes alpes	2 381 €	2 128 €

Source : <https://www.meilleursagents.com>

Le marché immobilier dans les Hautes-Alpes : prix au m<sup>2</sup>.



Source : <https://www.meilleursagents.com>

## MARCHÉ IMMOBILIER

- L'extrapolation des capacités de financement sur la base des revenus fiscaux de référence 2014 moyens en Hautes-Alpes fait ressortir que plus de la moitié de la population serait en capacité d'acquérir un bien sur Orcières.
- L'estimation évaluée en effet à 60% ceux qui pourraient acquérir un appartement (base 50m2)
- En revanche, moins de 50% seraient en mesure d'acquérir une maison (base 66m2)

Si l'on fait le même calcul avec la somme des revenus fiscaux d'Orcières, on estime à 60m2 les maisons et appartements pouvant être acquis par la population locale. L'acquisition de terrain étant exclue par les revenus observés.

*Un rapport marché de l'immobilier / revenus des ménages qui rend l'accession à la propriété difficile*

Le prix de l'immobilier à Orcières se situe au niveau des autres communes de la CCCV, mais plutôt en deçà des autres stations étudiées.

L'extrapolation des capacités de financement sur la base des revenus fiscaux moyens des Hautes-Alpes (référence 2014)

Ville	Revenus 2014						Capacité de financement					Possibilité d'acquisition			
	Revenu fiscal de référence par tranche (en euros)	Nombre de foyers fiscaux	Somme des Revenus fiscaux de référence des foyers fiscaux	Part représentative	Revenu moyen / an	Revenu moyen / mois	Capacité Endettement 30%	Durée de l' Emprunt : 20 ans à 4%	Montant de l'apport 10 %	Frais d'acquisitions (12%)	Capacité de financement du projet	Surface pouvant être acquise en maison ancienne (m²)	Surface pouvant être acquise en appartement ancien (m²)	Surface de terrain avec maison individuelle (coût : 150 000 €)	Taux de population en capacité d'acquérir un bien
HAUTES-ALPES	0 à 10 000	18 323	91 757 257	21,93%	5 008 €	417 €	125 €	28 845 €	2 884 €	3 808 €	27 922 €	14	15	-	60%
	10 001 à 12 000	5 486	60 475 108	6,57%	11 024 €	919 €	276 €	63 496 €	6 350 €	8 381 €	61 464 €	30	32	-	
	12 001 à 15 000	9 279	126 048 152	11,11%	13 584 €	1 132 €	340 €	78 245 €	7 825 €	10 328 €	75 741 €	37	39	-	
	15 001 à 20 000	14 401	249 734 303	17,24%	17 341 €	1 445 €	434 €	99 887 €	9 989 €	13 185 €	96 690 €	47	50	-	
	20 001 à 30 000	15 250	374 315 879	18,25%	24 545 €	2 045 €	614 €	141 381 €	14 138 €	18 662 €	136 857 €	66	71	-	
	30 001 à 50 000	14 429	550 124 499	17,27%	38 126 €	3 177 €	953 €	219 608 €	21 961 €	28 988 €	212 580 €	103	111	1177	
	Plus de 50 000	6 378	493 281 088	7,63%	77 341 €	6 445 €	1 934 €	445 484 €	44 548 €	58 804 €	431 229 €	210	224	5292	
<b>Total</b>	<b>83 546</b>	<b>1 945 736 286</b>													

Source revenus 2014 : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

## DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION (ACTIVITÉS)

- Une majorité de m<sup>2</sup> de locaux de services publics ces 10 dernières années. Cette part correspond à celle d'Annelle mais est inférieure à celle des stations type Les Orres et Vars.
- Le secteur du commerce est également dynamique, notamment comparé aux autres stations, de même que le secteur agricole.
- Les entrepôts, l'artisanat et les bureaux sont peu concernés.
- A noter également des locaux hôteliers recensés pour 426m<sup>2</sup>, ce qui situe Orcières en 2<sup>e</sup> position au regard des autres stations recensées.

Surface de locaux autorisés par type et par commune dans la CCCV entre 2007 et 2016	m <sup>2</sup> de locaux d'hébergement hôtelier	m <sup>2</sup> de locaux de commerce	m <sup>2</sup> de locaux de bureaux	m <sup>2</sup> de locaux d'artisanat	m <sup>2</sup> de locaux industriels	m <sup>2</sup> de locaux agricoles	m <sup>2</sup> d'entrepôts	m <sup>2</sup> de locaux de service public	Total surface en m <sup>2</sup>
Orcières	426	1 028	366	84	24	1 168	8	1 518	4 622
Les Orres	0	430	332	0	108	935	214	2 605	4 624
Puy St Vincent	125	26	39	0	211	78	264	257	1 000
Vars	26 362	3 992	451	190	958	870	121	7 449	40 393
Annelle	182	909	0	167	0	1 883	0	1 637	4 778
Chabottes	0	662	157	725	133	6 902	0	275	8 854
St Bonnet	0	359	576	0	0	4 092	248	2 588	7 863
St Jean St Nicolas	0	191	365	217	0	3 383	465	1 517	6 138
Total CCCV	27 936	11 136	3 876	5 663	2 088	41 711	4 457	23 232	120 099

Sources : Sit@del2

# PARTIE V : ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS

## L'OFFRE TOURISTIQUE - LES ACTIVITÉS

### Une station d'hiver avec

- **Une offre de ski variée**
  - Une station phare: Orcières merlette
    - ✓ 51 pistes dont 9 vertes, 15 bleues, 20 rouges et 7 noires
    - ✓ Un snowparc de 16000m2
    - ✓ 1 boarder cross, 2 pistes de descente, 1 stade de slalom
    - ✓ 1 offre nordique
    - ✓ 2 pistes ludiques
  - Une petite station nature: Serre-Eyraud
    - ✓ 7 pistes dont 1 baby, 1 verte, 2 bleues, 2 rouges, 1 noire
- **Des équipements importants**
  - ✓ 17 remontées mécaniques dont 3 telemix
  - ✓ 60 enneigeurs
  - ✓ 3 teleski sur Serre Eyraud

### Une station d'été avec le bike park

- ✓ 8 pistes de DH
- ✓ 5 itinéraires enduro
- ✓ Un big air bike
- ✓ 2 parcours de pumptrack



Remontée mécanique

### Une large offre de diversification été/hiver

- **Le complexe de loisirs** : concentration d'activités sur un espace: piscine avec bassin ludique, patinoire, bowling, 2 salles de cinéma, institut de beauté et de bien être, bar..
- **La base de loisirs**: point de départ de nombreuses activités: plan d'eau et de jeux l'été, terrain de balades ski de fond, raquettes, chiens et chevaux de traîneaux l'hiver, circuit de kart etc.
- **Des prestataires**: randonnée, parapente, sports d'eau vive etc...



Complexe de loisirs



Base de loisirs

## L'OFFRE TOURISTIQUE – LES HÉBERGEMENTS

Un parc de lits commercialisés d'environ **7450 (lits chauds/tièdes)**.

▪ **Commercialisation B2C:** (source G2A)

- une diminution importante du nombre de lits en RT: - 1430 lits depuis 2012 (fin de baux, fermeture de résidence, malfaçon). Une « perte » directe de 880 lits et une perte amortie par les Agences Immobilières à hauteur de 550 lits.

Une estimation à 900€ de Chiffre d'Affaires par lit exploité en RT par hiver => environ 790 000€ de perte directe en vente forfaits

- une augmentation des lits en Hôtel (+50) et en campings (+70).

▪ **Commercialisation C2C:** (source OT et G2A)

un parc de résidences secondaires de 12 150 lits (hors RT et meublés commercialisés) pour 2 328 logements avec 1 200 lits en C2C

*Une perte importante de lits en RT qui reste le B2C le plus performant avec les Villages Vacances; et une perte qui se poursuivra les prochaines années => Avoir une politique d'anticipation des prochaines fins de baux (sociétés de reprise, programme propriétaire...)*

Source: OT  
Orcières

Nb établt	Type	Nb de lits
6	Hotels (NC)	260
2	Chambre d'hôtes	30
1	Gîtes	20
2	Hotels clubs	1 095
5	Hebergements collectifs	403
2	Campings	268
5	Résidences de Tourisme	2 589
3	Agences Immobilières	1 717
29	Meublés gîte de France (hors AI)	174
2 328	Résidences secondaires	12 150
<b>2 383</b>	<b>Total</b>	<b>18 706</b>

Source photos: OT Orcières



Gîte des Marchous



Résidence Les Terrasses de la Bergerie



Hotel Les Gardettes

## LES LABELS

### Commune labellisée:



Destination pour petits et grands

Famille Plus



Patrimoine du XXe siècle pour  
les chalets les perchoirs



Station classée tourisme

Orcières a été classée station sports d'hiver et d'alpinisme le 18 juin 1969. Classement caduc au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Orcières doit donc renouveler son classement dans les plus brefs délais si elle veut notamment conserver sa compétence tourisme, son surclassement démographique influe la dotation forfaitaire, et le produit de taxes.

## LA GESTION DES PRINCIPALES PRESTATIONS TOURISME

Labellemontagne



Domaine Skiable  
 Complexe de loisirs  
 Maison de l'enfant  
 3 Restaurants d'altitude  
 RT Rochebrune et Les Terrasses  
 Actionnaire Orcières Construction via Remy Loisirs

DSP

SEMILOM



OT  
 Centrale de résa  
 Actionnaire Orcières Construction

Marché  
de  
prestation

Gestionnaire privé



Base de loisirs (hôtel, restaurant, accueil, partenariats prestataires...)

DSP

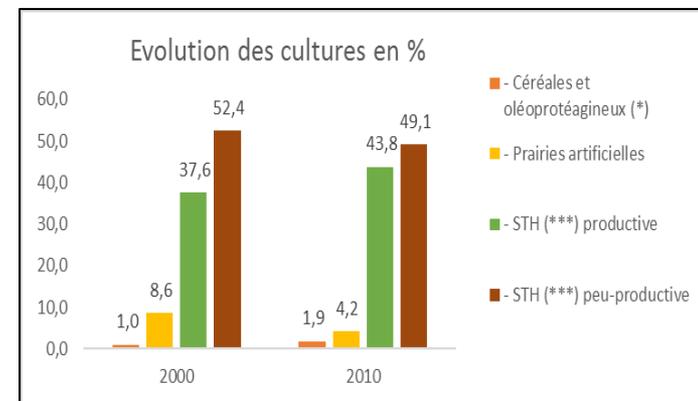
## ACTIVITÉS AGRICOLES

- Le nombre d'exploitations agricoles a progressé de 10% entre 2000 et 2010, tandis que la SAU s'est maintenue.
- Orcières compte **23 exploitations individuelles**, avec une SAU moyenne de 35,7 ha, une moyenne relativement faible comparée à la moyenne départementale (54,3 ha, RA 2010).
- SAU = 822ha : les Surfaces Toujours en Herbe (STH) constituent l'essentiel** en 2010 (93% de la SAU). On trouve ensuite les prairies artificielles pour 30ha et les céréales pour 15ha .
- Evolution 2000-2010:** la STH productive a augmenté de 52ha (308 à 360ha) au détriment de la STH peu productive (-30ha) et des prairies artificielles (-35ha). Les céréales ont légèrement augmenté.
- Les superficies irrigables ont gagné 7ha (+13,6%) et les terres labourables ont perdu 23 ha (-28%).
- Le **cheptel a diminué** entre 2000 et 2010 (-17%): -18% pour l'élevage ovin (soit -893 bêtes). L'élevage caprin a de son côté augmenté (+116%, de 62 à 134 bêtes). L'élevage bovin a disparu.
- Mode de faire valoir : la superficie cultivée en faire valoir direct a augmenté de 19%, tandis que le fermage a diminué de 15%.
- 3 circuits courts en 2010, et 5 exploitations montrent une diversification de l'activité.
- Unité de travail annuel : 94% du travail annuel est réalisé par des personnes ayant un lien de parenté, 6% par des salariés permanents et aucun saisonnier / employés occasionnels recensé en 2010.

### Evolution du nombre d'exploitations agricole et SAU entre 2000 et 2010

Année	Nombre d'exploitations	SAU totale en ha
2000	21	820
2010	23	822

Source : AGRESTE, recensements agricoles 2000 et 2010



(\*) y compris Riz (\*\*) Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (\*\*\*) Surfaces Toujours en Herbe

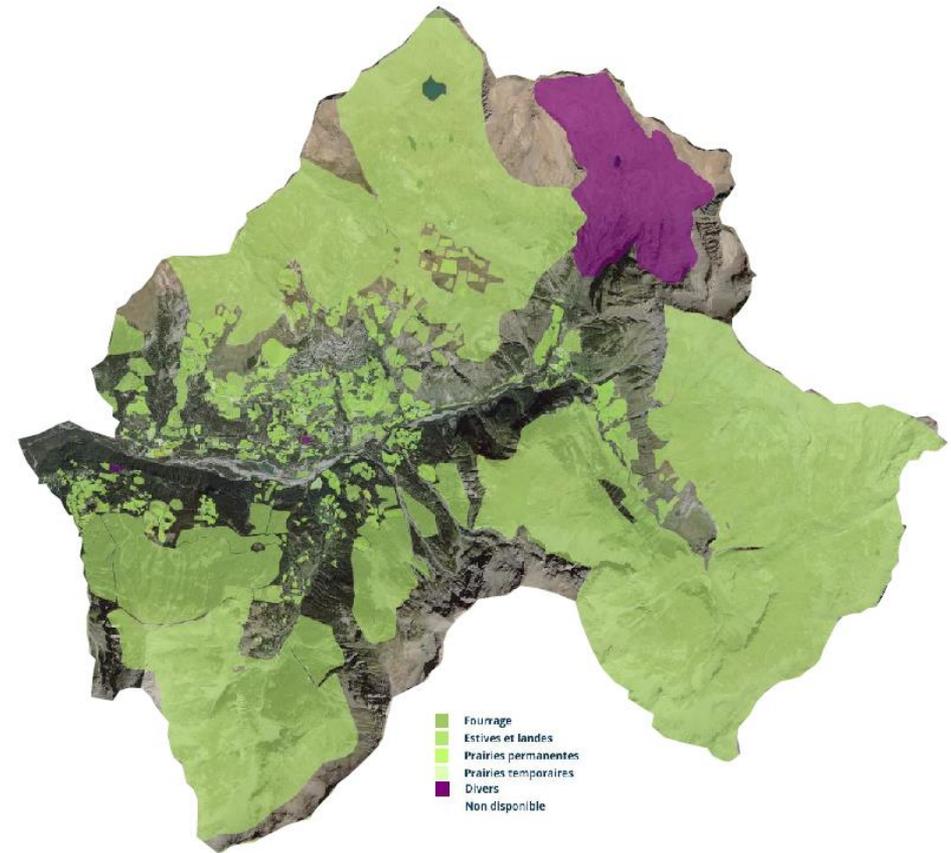
Source : AGRESTE, recensements agricoles 2000 et 2010

## ACTIVITÉS AGRICOLES

### Agriculture sur le territoire d'Orcières

#### Bilan de l'activité agricole :

- Une activité dont le nombre d'exploitation et les surfaces utilisées restent stables sur les 10 années étudiées.
  - La STH domine la SAU. La STH productive rattrape la STH peu productive.
  - Une augmentation des terres cultivées en faire valoir direct
  - Une augmentation des surfaces irrigables
  - Une augmentation des UTA
  - Une diminution des cheptels
- *L'activité agricole se maintient, se spécialise et se renforce sur certaines exploitations.*
- *Elle semble s'adapter aux nouvelles situations (faire valoir direct, diversification...).*



Source: RPG2014 - géoportail

## EQUIPEMENTS PUBLICS

### ▪ Enfants:

- ✓ 1 école regroupant la maternelle et le primaire (derrière la mairie)
- ✓ 1 crèche
- ✓ 2 aires de jeux

### ▪ Sports et loisirs

- ✓ Présence d'une base de loisirs regroupant diverses activités: terrain multisports synthétique, de beach-volley et de pétanque, aires de pique-nique, espace aqualudique
- ✓ Le complexe de loisirs regroupant piscine, cinéma, bowling et patinoire
- ✓ Les remontées mécaniques
- ✓ 2 terrains de tennis en station.

Ces équipements sont utilisés par des clubs ou des associations sportives, par les écoles, sur entrée payante ou en utilisation libre pour certains.

### ▪ Santé

- ✓ 1 pharmacie
- ✓ 1 médecin généraliste

- **Les locaux propres à la commune** situés sur le village d'Orcières et accueillant les services municipaux (services techniques, services administratifs...)

### ▪ Sécurité

- ✓ La police municipale
- ✓ La gendarmerie durant les saisons
- ✓ SDIS

### • Divers

- ✓ Le bureau de poste situé au village
- ✓ L'agence postale ouverte les saisons sur Merlette
- ✓ Un OT place des drapeaux et 1 point OT à Prapic

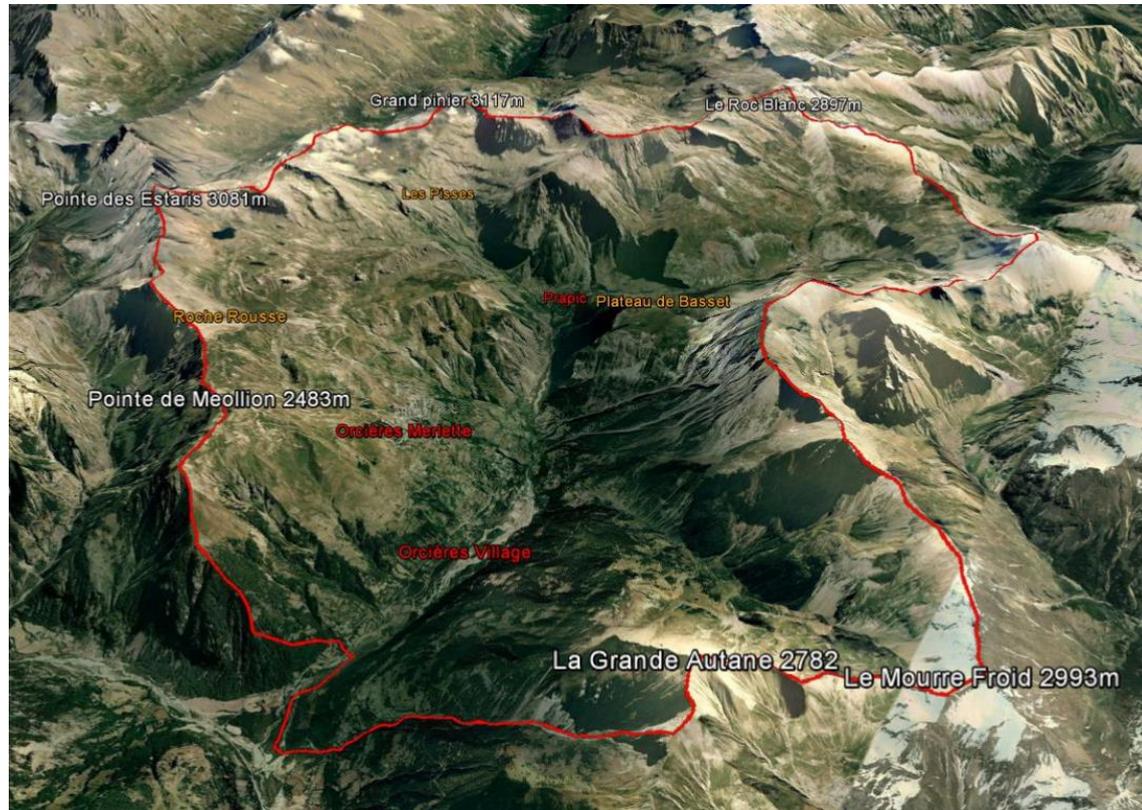


## PARTIE VI : ASPECTS GÉOGRAPHIQUES, GÉOLOGIQUES ET GÉOMORPHOLOGIQUES

## TOPOGRAPHIE

- Le territoire de la commune englobe toute la vallée du Drac Noir, dominée par des crêtes frôlant ou dépassant les 3000m d'altitude. Le relief est marqué par une douceur que l'on ne trouve pas dans le cœur du massif, avec de vastes replats et alpages.
- Le Drac forme une sorte de « T » en impasse à l'Est de la commune.
- L'opposition entre l'adret et l'ubac est nette: l'adret, modelé en terrasses issues de l'agriculture traditionnelle accueille aujourd'hui les skieurs l'hiver; à l'ubac, la présence de l'homme est bien plus discrète, même si le paysage a été façonné par l'activité agricole, avec des bocages encore présents.

### Reliefs remarquables d'Orcières



Source : Google Earth.

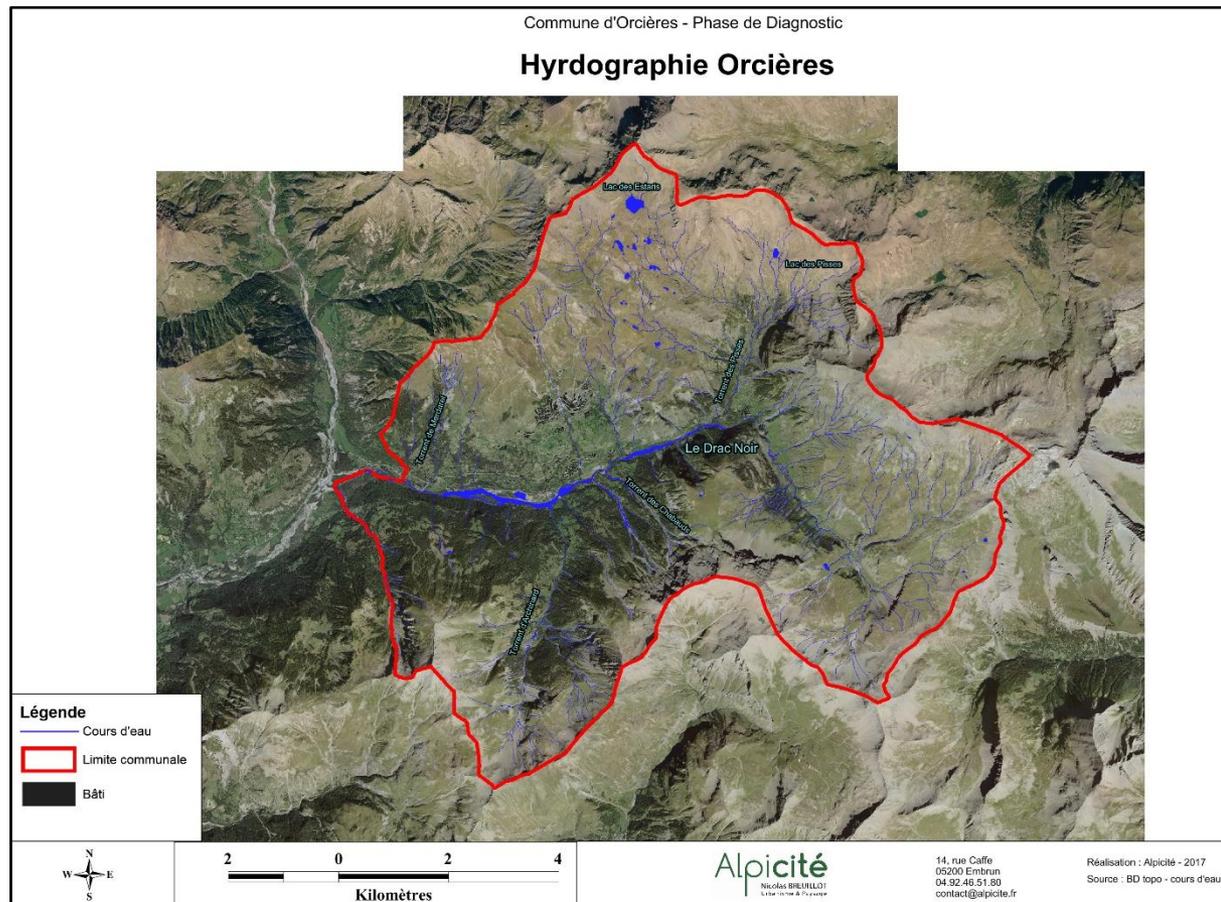
- Point haut :** Grand Pinier 3117 m.
- Point bas :** environ 1170 m à la frontière communale ouest légèrement au sud de la route.

## HYDROGRAPHIE

- Les cours d'eau présents sur la commune appartiennent au **bassin versant du Drac Amont**.
- Cours d'eau principal : le Drac noir, affluent de l'Isère, qui prend sa source au pied du Mourre Froid et du Roc Blanc vers 1900m.
- De nombreux cours d'eau torrentiels sur la commune affluents au Drac : le torrent du Blaisil, le torrent des Chabauds, le torrent de Malamort, le torrent d'Archinard, le torrent de l'Ubac, le torrent du Barle, le torrent de la Pisse, etc.
- La gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant est assurée par la **CLEDA**, syndicat mixte ayant vocation à concrétiser les objectifs du SAGE.

Ainsi elle a mis en place un **contrat de rivière** 2011-2017, avec 3 volets d'opérations:

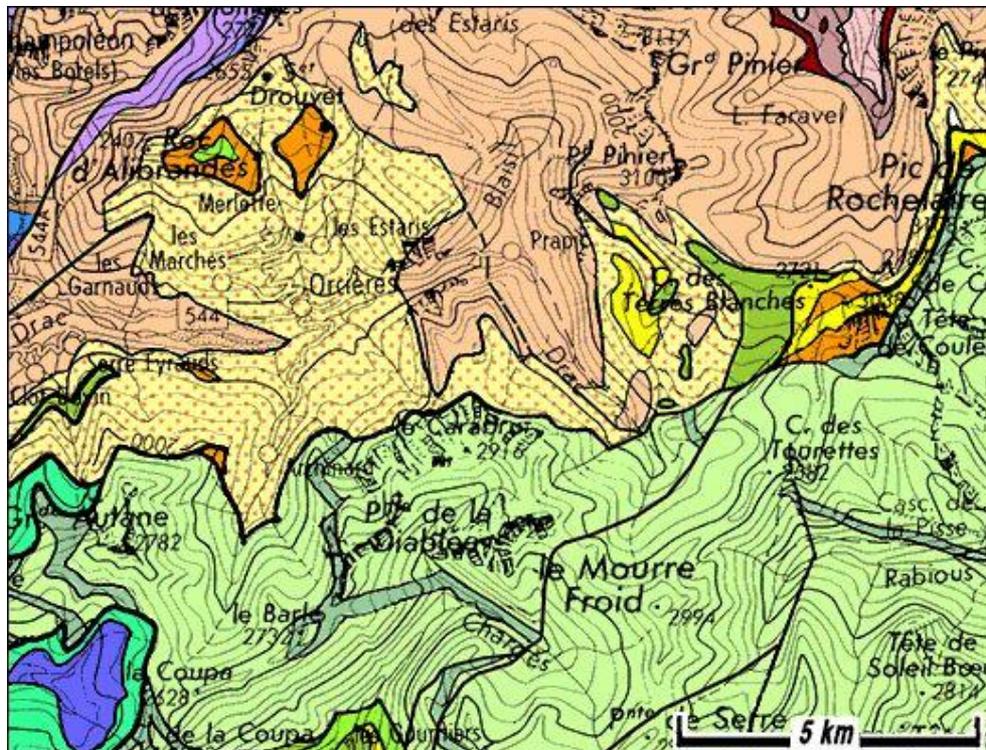
- ✓ Maintenir la qualité des eaux
- ✓ Mettre en œuvre une gestion équilibrée des cours d'eau
- ✓ Animer, communiquer, évaluer



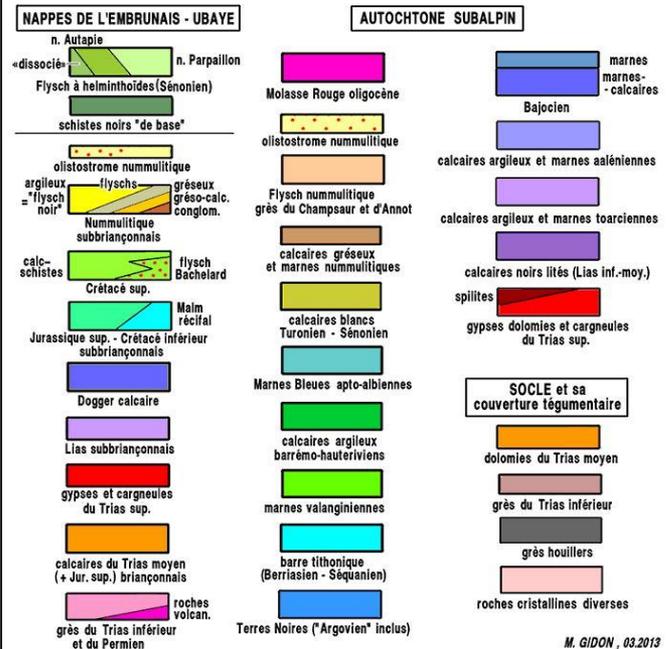
## GÉOLOGIE

- Les pentes de la rive droite du Drac sont essentiellement constituées par les schistes argileux noirs (olistostrome) des Grès du Champsaur. Les hautes pentes ont conservé des zones de flysch à Helminthoïdes appartenant aux nappes d'origine interne (zones briançonnaise et subbriançonnaise). Tout cela forme une cuvette structurale favorable au domaine skiable.
- Sur la partie amont du Drac Noir et jusqu'à la pointe des Estaris en passant par les Pisses, les affleurements des Grès du Champsaur du massif du Pinier dominant.
- Sur la rive gauche, les basses pentes sont formées par les terrains autochtones: les grès d'Annot. Mais ces grès n'affleurent pas sous l'influence du synclinal d'Orcières; le cœur de ce pli étant occupé par la formation olistolitique à matrice argileuse de la sédimentation du nummulitique autochtone et qui présente ici une épaisseur particulièrement forte.

Extrait de la carte géologique du secteur d'Orcières



légende des cartes géologiques de l'Embrunais et de la basse Ubaye

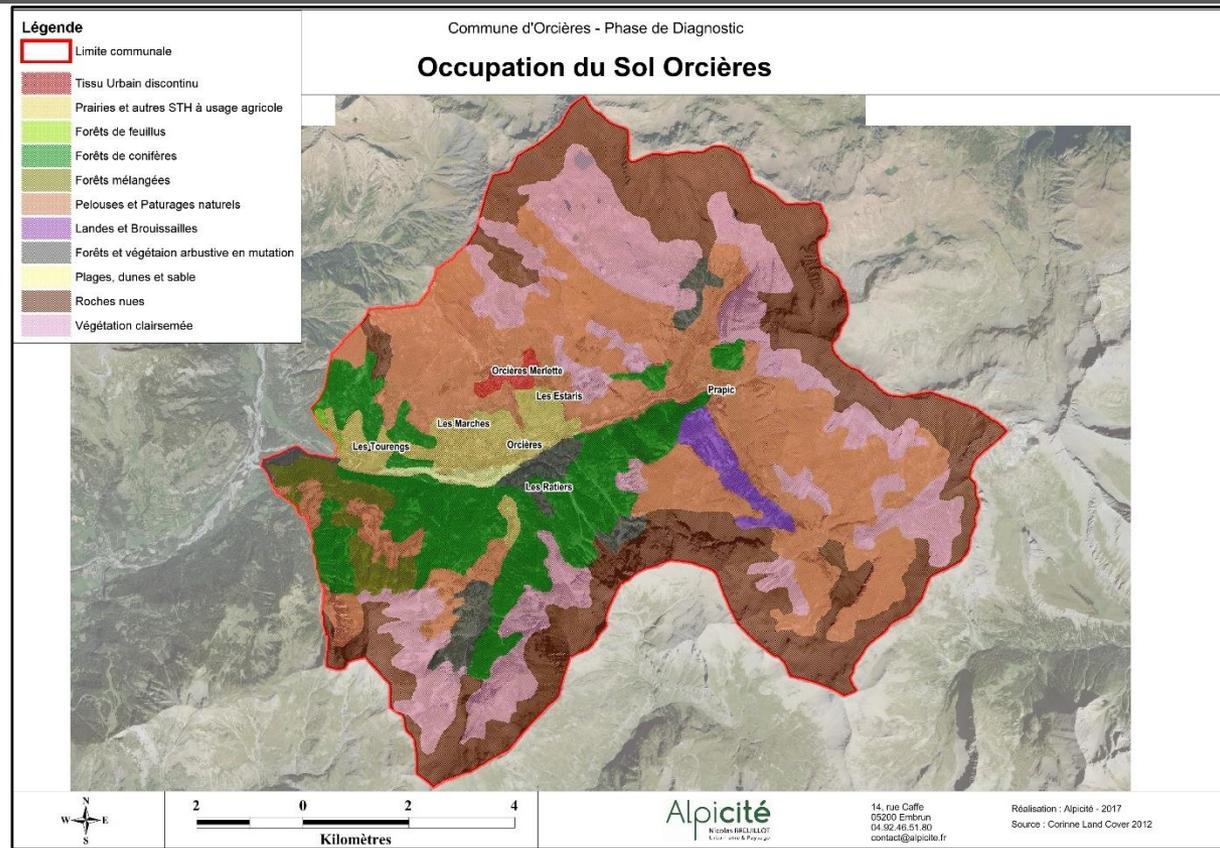


M. GIDON, 03.2013

## OCCUPATION DES SOLS

- Des **surfaces urbanisées (22 hameaux)** qui représentent environ **0,5%** de l'occupation du sol sur la commune selon Corine Land Cover 2012 (ne semble recensé que la zone de merlette);
- Un territoire recouvert à **26,3%** de **roches nues**.
- Environ **15,1%** de **forêts**, dont 12,8 de conifères ;
- 0,5% du territoire est occupé par le lit majeur du Drac (plages, dunes et sables) ;
- 4,1% de prairies à usage agricole
- 29,1%** de pelouses et pâturages naturels
- Environ **23,3%** d'**espaces ouverts** ou semi-ouverts (landes et broussailles, forêts et végétation arbustive, végétation clairsemée).

→ Une occupation du vaste territoire équitablement partagée entre la forêt, les espaces ouverts, les prairies et pâturages, et la roche.



Libellé	Surface ha	Surface %
Tissu urbain discontinu	49,42	0,5%
Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	408,82	4,1%
Forêts de feuillus	11,18	0,1%
Forêts de conifères	1 267,43	12,8%
Forêts mélangées	219,57	2,2%
Pelouses et pâturages naturels	2 891,17	29,1%
Landes et Broussailles	149,94	1,5%
Forêt et végétation arbustive en mutation	297,22	3,0%
Plages, dunes et sable	53,32	0,5%
Roches nues	2 610,42	26,3%
Végétation clairsemée	1 967,79	19,8%
<b>Total</b>	<b>9 926,28</b>	<b>100,0%</b>

## LES RISQUES NATURELS

Plan de prévention des risques naturels (PPRN) approuvé le 16/10/2006.

**Risque inondation:** concerne la plaine du Drac et les lits majeurs des torrents affluents. Relativement peu de constructions concernées par cet aléa mais une zone clé qui traverse Merlette.

Le contrat de rivière 2011-2017 prévoyait notamment un volet « protéger les personnes et les biens des risques d'érosion et d'inondation ».

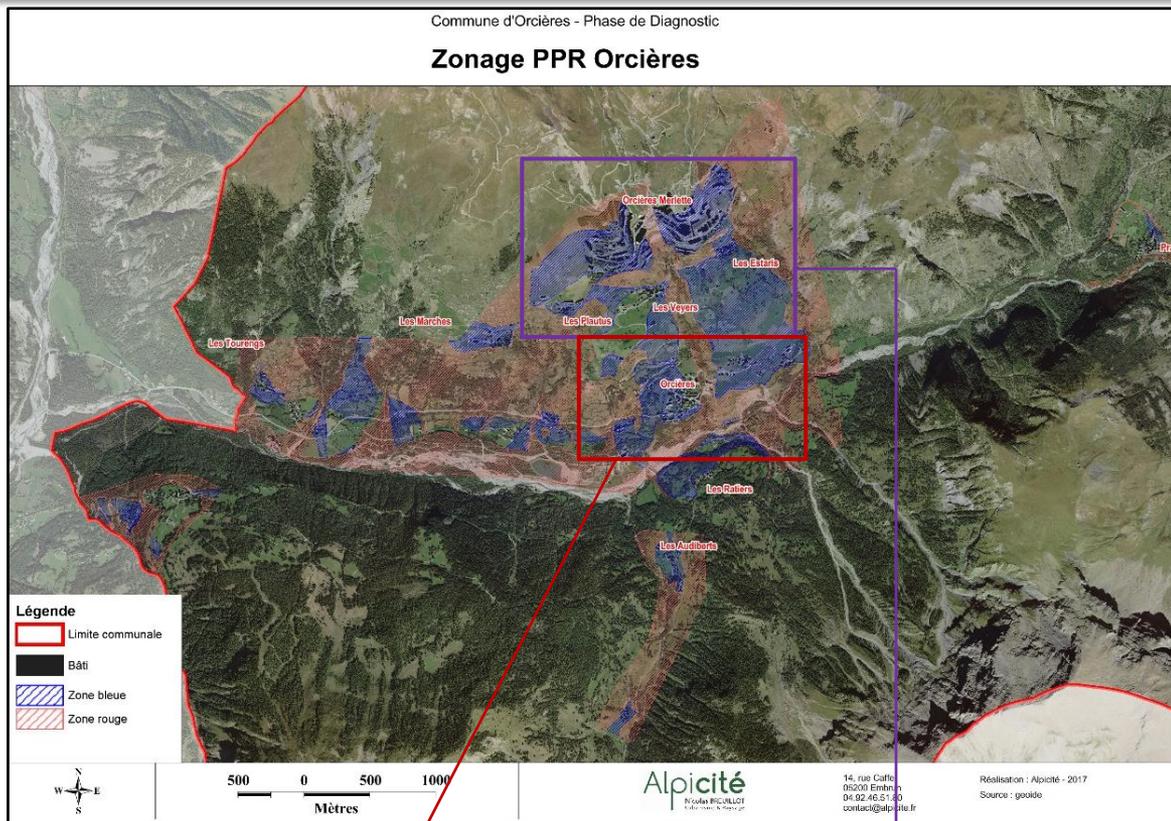
La commune comprend des ouvrages contre ce risque:

### OUVRAGES ANNEXES

ID	TYPE_OUVRAGE	RIVE	RIVIERE,C,15	LONGUEUR (m)
1086	REMBLAI		DRAC NOIR	336,00
1091	EPI	RIVE DROITE	DRAC NOIR	107,00
1429	DIGUE	RIVE DROITE	DRAC NOIR	112,00
1461	DIGUE	RIVE GAUCHE	DRAC NOIR	58,00
1462	DIGUE	RIVE DROITE	DRAC NOIR	975,00

### DIGUE

ID	ID_SYSTEME	RIVE	RIVIERE	LONGUEUR (m)
102	Camping Base de Loisir	RIVE DROITE	DRAC NOIR	126,00



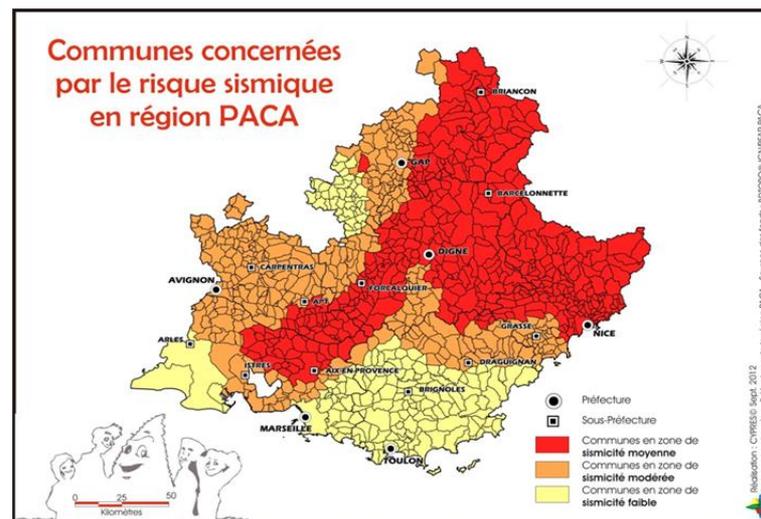
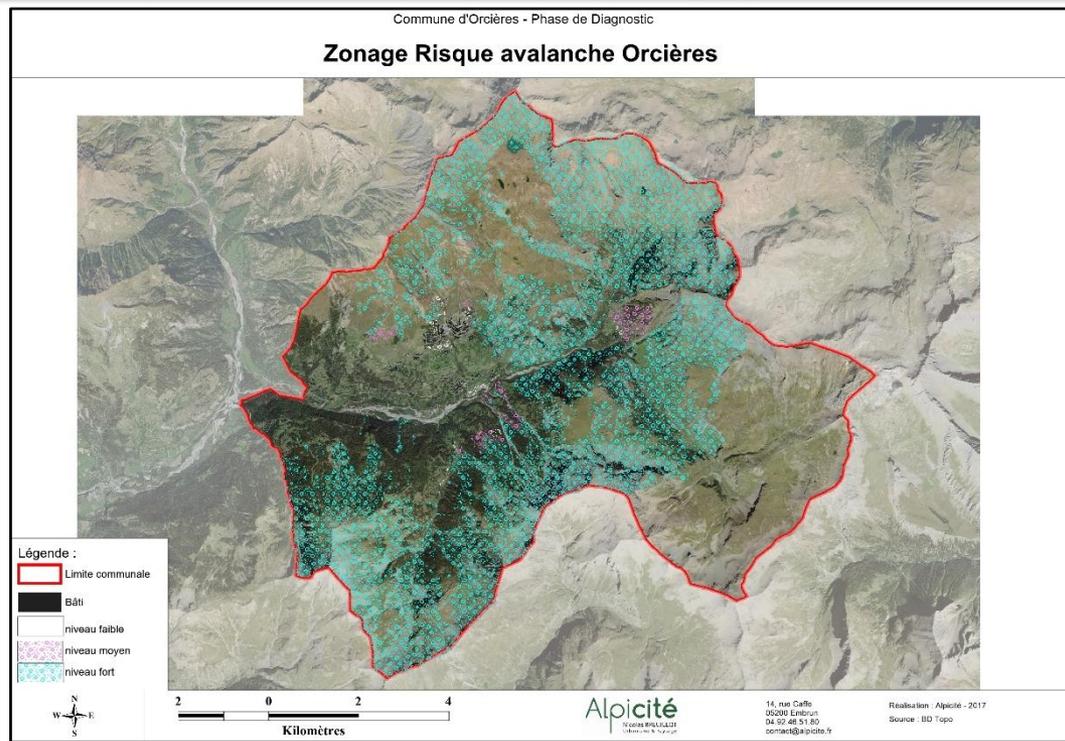
## LES RISQUES NATURELS

- **Risque de chute de blocs** est aussi très présent avec un risque fort discontinu le long du Drac mais qui ne concerne pas ou peu les zones urbanisées.
- **Risque avalanche:** couvre une grande partie du territoire de la commune mais les zones urbanisées ne côtoient qu'un aléa de niveau faible à moyen.
- **Risque mouvement de terrain:** partie ouest de la commune, de chaque côté du Drac, et s'élève sur la partie basse de la station. La plupart des hameaux sont situés en zone de risque moyen.
- **Risque feu de forêt :** Orcières ne fait pas partie des communes soumises aux obligations légales de débroussaillage.

L'extrait du plan départemental de protection des forêts contre les incendies indique aucun aléa incendie sur la commune d'Orcières.

Ce risque est néanmoins présent sur une majeure partie du territoire départemental et régional. Orcières doit malgré tout y prêter attention.

- **Risque sismique:** la commune est située en zone de sismicité moyenne.



## PARTIE VII : ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

## PATRIMOINE NATUREL : ZONES ET SECTEURS RECONNUS D'INTÉRÊT POUR LA BIODIVERSITÉ

- Inventaire patrimoniale
  - 2 ZNIEFF type 1
  - 2 ZNIEFF type 2
  - Nombreuses zones humides
- Protection contractuelle
  - 1 site Natura 2000
  - 1 Réserve Naturelle Nationale
  - Parc National des Ecrins



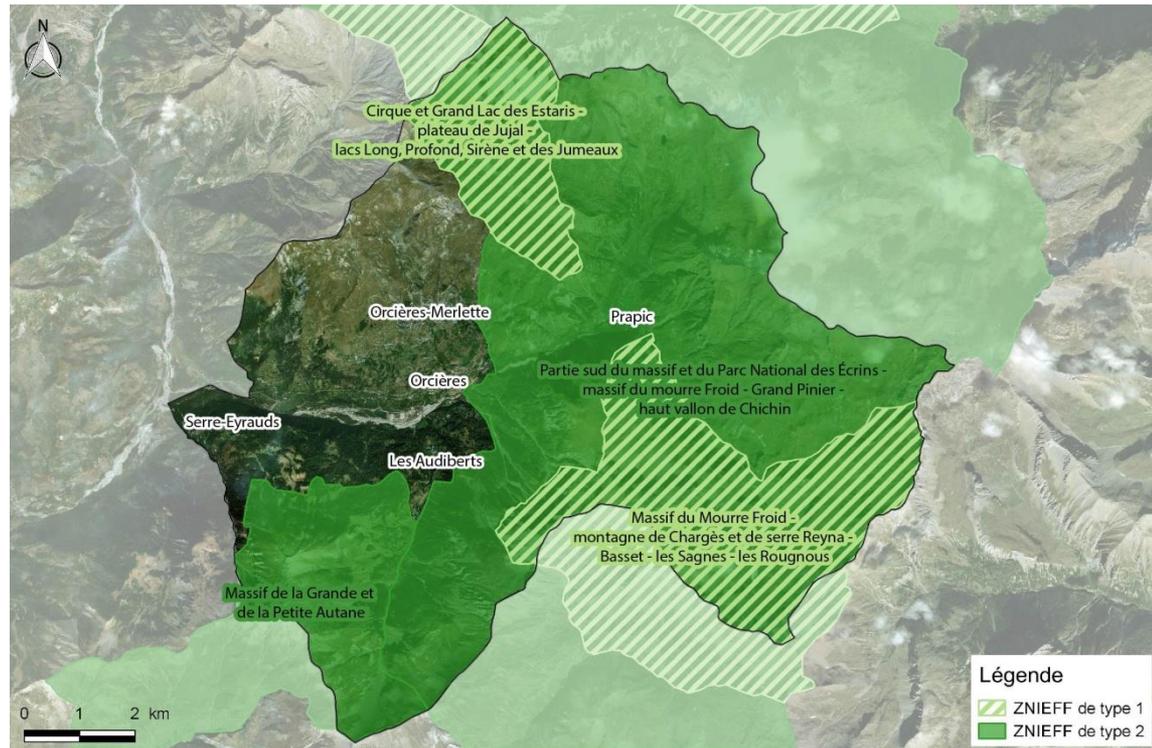
⇒ **Des enjeux écologiques certains**

## PATRIMOINE NATUREL : LES ZNIEFF

### ➤ 2 ZNIEFF type 2 :

➤ **Partie sud du massif et du Parc National des Écrins - massif du mourre Froid - Grand Pinier - haut vallon de Chichin** (24173 ha) : 5 habitats déterminants recensés sur le site dont les bas-marais pionniers arctico-alpins à Laïche bicolore. Richesse faunistique et floristique, 14 espèces végétales protégées au niveau national et 14 protégées en PACA, 90 espèces animales patrimoniales dont 27 déterminantes tels que le Loup ou le Bouquetin.

➤ **Massif de la Grande et de la Petite Autane** (1827 ha) : pas d'habitat déterminant mais de nombreux habitats remarquables tels que des prairies sèches mésoxérophiles à Brome dressé. 2 espèces végétales protégées en France et 1 en PACA. 31 espèces animales patrimoniales dont 6 déterminantes comme la Chouette de Tengmalm et le Nacré des Balkan



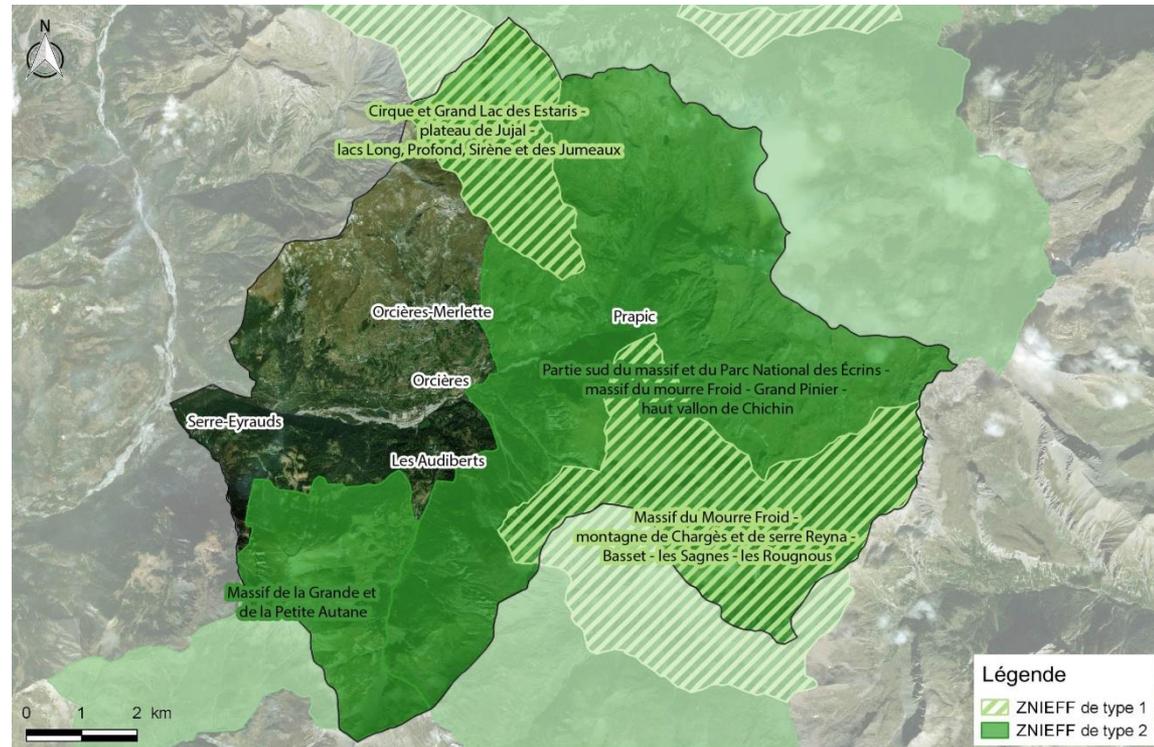
Carte de localisation des ZNIEFF  
Commune d'Orcières (05)

Réalisation Octobre 2017 : C. Delétrée MONTECO  
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Bing

⇒ **Forte diversité de milieux naturels remarquables**

## PATRIMOINE NATUREL : LES ZNIEFF

- 2 ZNIEFF type 1 :
  - **Cirque et Grand Lac des Estaris - plateau de Jujal - lacs Long, Profond, Sirène et des Jumeaux (780 ha)**
  - **Massif du Mourre Froid - montagne de Chargès et de serre Reyna - Basset - les Sagnes - les Rougnous (2666 ha)**



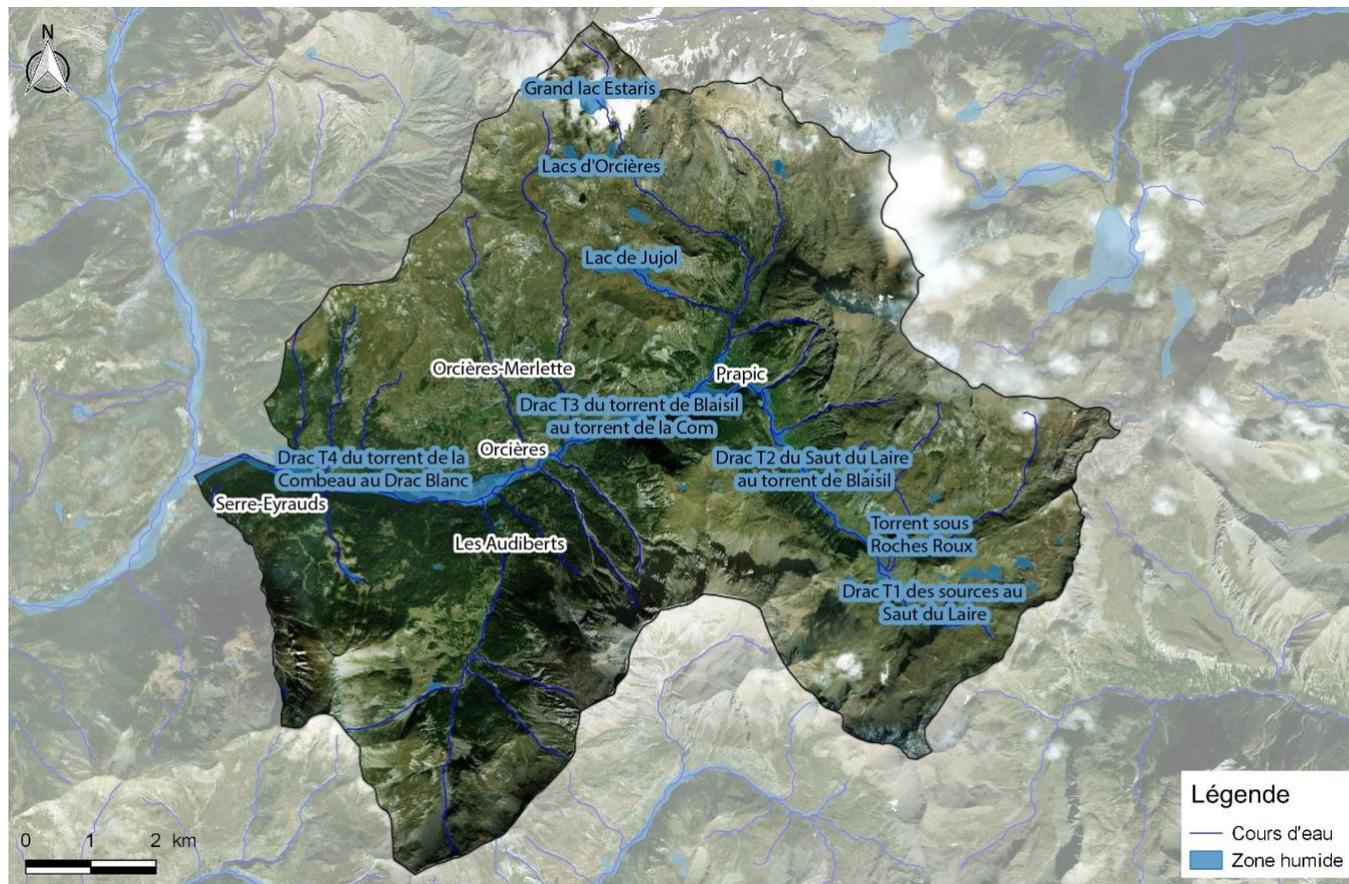
Carte de localisation des ZNIEFF  
Commune d'Orcières (05)

Réalisation Octobre 2017 : C.Delétrée MONTECO  
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Bing

⇒ **Milieus essentiellement identifiés comme remarquables : les zones humides d'altitude (bas-marais...) et les milieux rocheux variés.**

## PATRIMOINE NATUREL : LES ZONES HUMIDES

- De nombreuses zones humides distinguées en 2 groupes :
  - Zones humides liées aux milieux d'altitude : lacs d'altitude, mares, sources...
  - Zones humides liées aux cours d'eau en fond de vallée : ripisylves du Drac



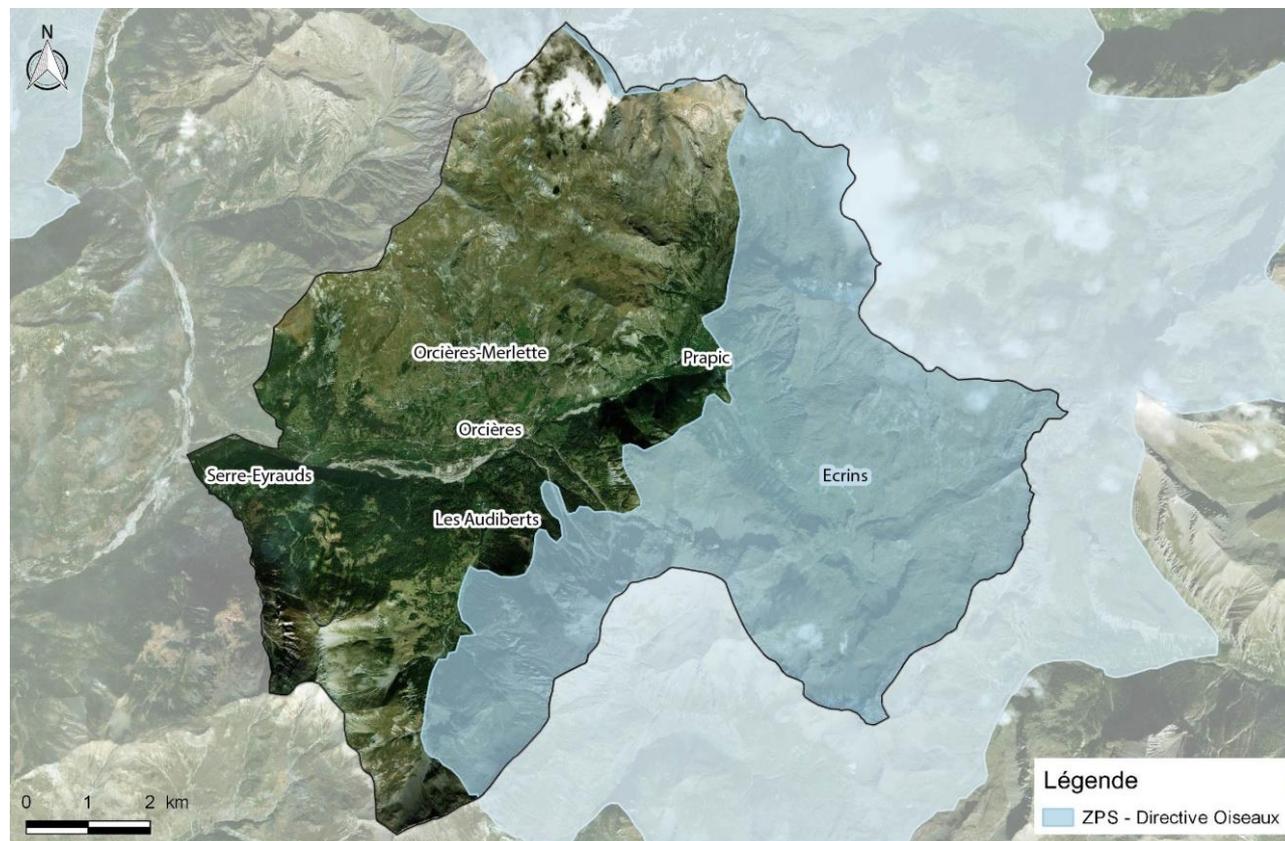
Carte de localisation des zones humides  
Commune d'Orcières (05)

Réalisation Octobre 2017 : C.Delétrée MONTECO  
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Bing

⇒ Zones humides nombreuses et diversifiées

## PATRIMOINE NATUREL : NATURA 2000

- 1 site **Natura 2000**:
  - Ecrins (91 945 ha)
- Site de haute montagne à haute dominance cristalline présentant tout de même des petites parties forestières, de bocages d'altitude, de prairies de fauche et de lacs et zones humides apportant des éléments de diversité intéressants.
- 26 espèces d'oiseaux visés à l'annexe I de la Directive Oiseaux dont de grands rapaces comme le Milan royal, le Gypaète barbu, le Grand-duc d'Europe...
- Site globalement peu perturbé par les activités humaines mais subissant tout de même une certaine pression touristique.

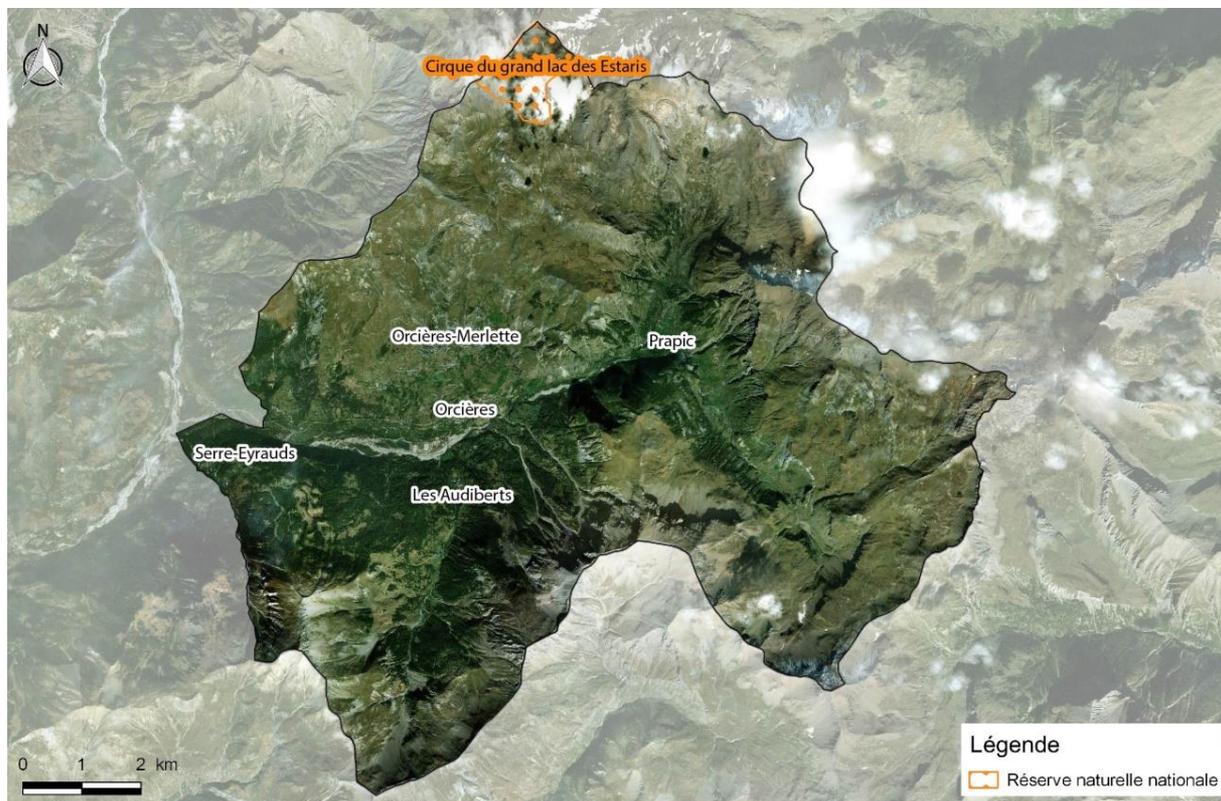


Carte de localisation du site Natura 2000  
Commune d'Orcières (05)

Réalisation Octobre 2017 : C.Delétrée MONTECO  
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Bing

## PATRIMOINE NATUREL : RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

- La **Réserve Naturelle Nationale du Cirque du grand lac des Estaris** (145 ha)
- Site constitué pour une grande partie de moraines glaciaires et d'éboulis actifs
- Très remarquable complexe de zones humides d'altitude et de pelouses fraîches typiques de l'étage de végétation alpin-nival
- Faune remarquable : Lièvre variable, Aigle royal, Milan royal, Petit Apollon...
- 9 espèces végétales déterminantes dont 4 sont protégées en France : Androsace pubescente, Bérardie laineuse, Primevère du Piémont et Laîche bicolore.

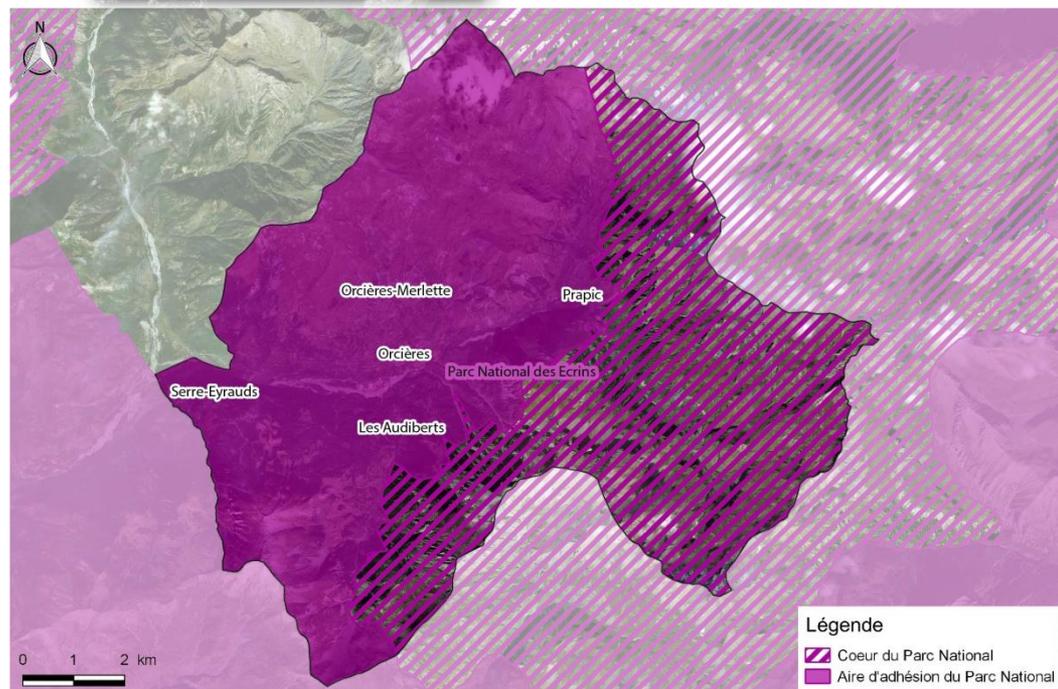


Carte de localisation de la Réserve naturelle nationale  
Commune d'Orcières (05)

Réalisation Octobre 2017 : C. Delétrée MONTECO  
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Bing

## PATRIMOINE NATUREL : PARC NATUREL NATIONAL

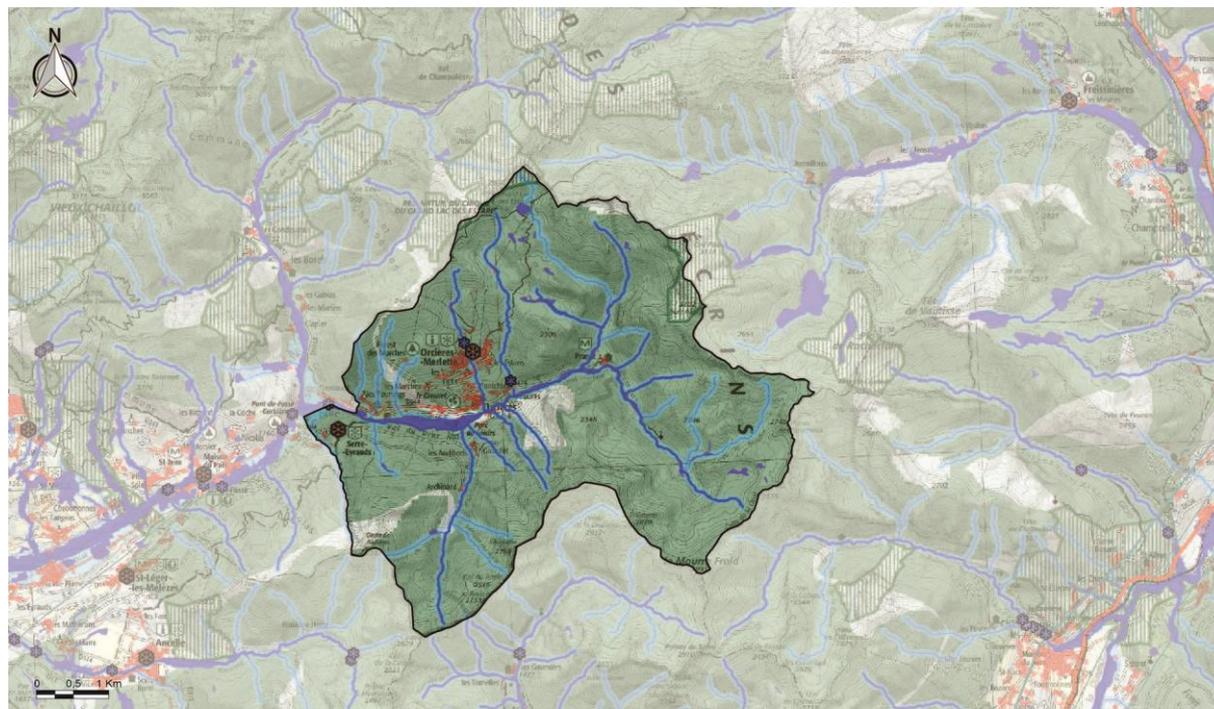
- Commune du Parc National des Ecrins (dont la moitié est en zone « cœur »)
- Les missions du parc sont :
  - La connaissance et la recherche scientifique,
  - La préservation des espèces et des milieux,
  - L'accueil et la sensibilisation du public,
  - L'accompagnement du développement du territoire.
- Un patrimoine faunistique et floristique exceptionnel
- Des milieux naturels diversifiés



Carte de localisation du Parc National  
Commune d'Orcières (05)

## PATRIMOINE NATUREL : CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES (TVB)

- Au niveau régional
- Un rôle important de **réservoir de biodiversité** : massifs forestiers et pelouses d'altitude
- Des corridors écologiques identifiés au nord et à l'est avec les communes voisines.
- Une trame bleue intéressante composée par les zones humides et les cours d'eau de la commune. 2 obstacles à l'écoulement des eaux identifiés.



### Éléments de la Trame Verte et Bleue régionale

<b>Trame verte</b>	<i>Relais écologique, espaces de conciliation ou d'interface</i>	<b>Trame bleue</b>
■ Réservoir de biodiversité	■ Réservoir de biodiversité en zones urbaines	■ Réservoir de biodiversité
■ Corridor	■ Corridor en zones urbaines	
<b>Occupation du sol</b>	● Référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau	<b>Réseau routier</b>
■ Espace naturel	— Cours d'eau	■ Type autoroutier
■ Espace agricole	■ Espace de fonctionnalité des cours d'eau	■ Liaison principale
■ Espace artificialisé		■ Liaison régionale
● Domaine skiable		■ Bretelle
		<b>Lignes électriques à haute tension</b>
		— Tension supérieure à 150Kv
		— Tension inférieure à 150Kv
		<b>Limites administratives</b>
		■ Limite régionale
		■ Limite départementale

⇒ Une trame verte et bleue de qualité

## PATRIMOINE NATUREL : HABITATS NATURELS

- Une diversité importante de milieux naturels sur la commune:
  - D'importants espaces boisés en fond de vallée : Mélèzins et forêts de conifères en mélange
  - Des milieux ouverts d'altitude : pelouses alpines, éboulis (habitats d'intérêt communautaire N2000)
  - Des milieux humides : lacs, mares et marais d'altitude, ripisylves de cours d'eau.
  - Des prairies de fauche de montagne (habitats d'intérêt communautaire N2000)

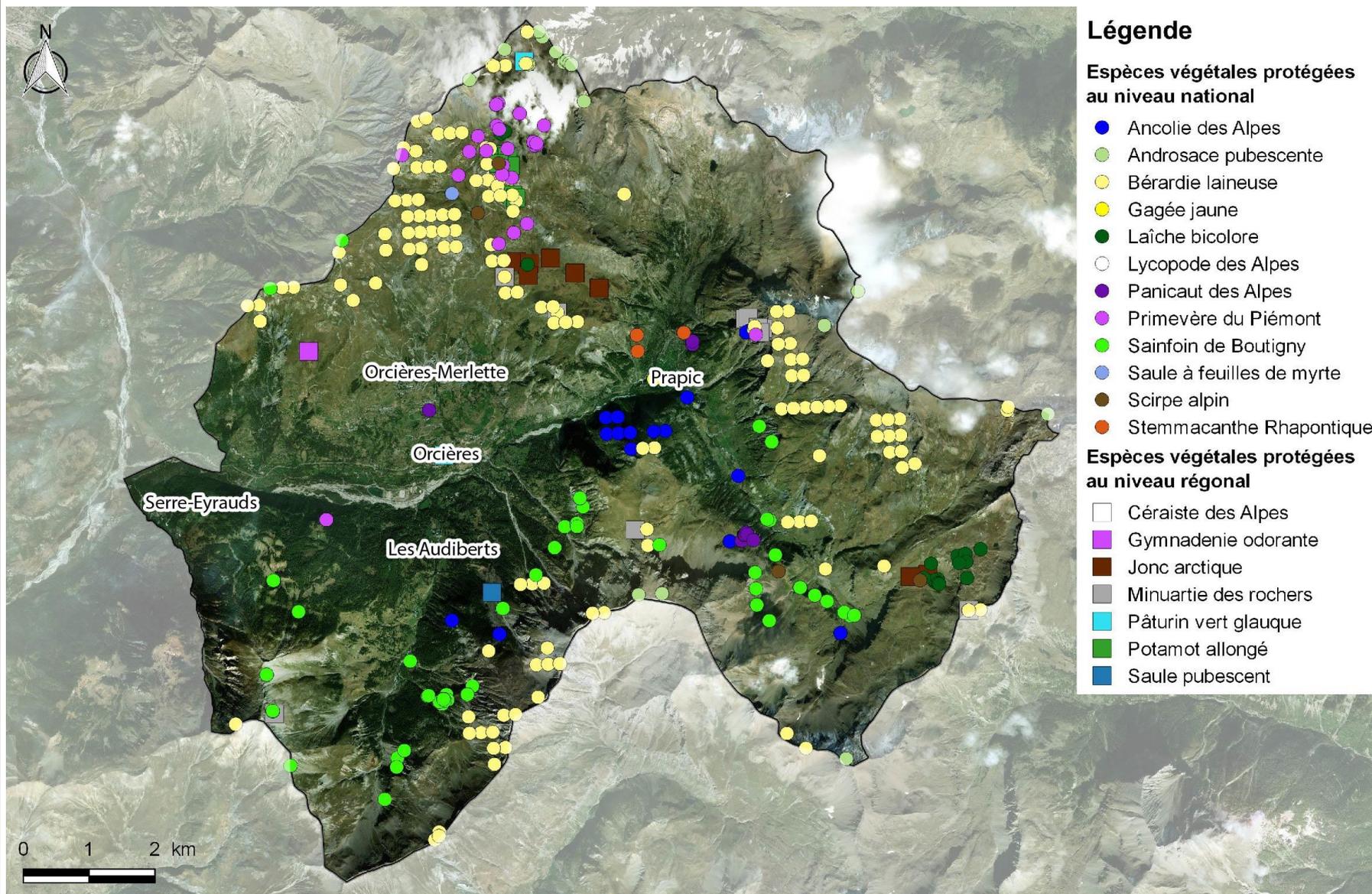


## PATRIMOINE NATUREL : LA VÉGÉTATION

- **12 espèces protégées au niveau national** sur la commune dont la Laîche bicolore (bords de torrents, marais de haute montagne), le Panicaut des Alpes (prairie, pâturage) classé quasi-menacé en France, l'Androsace pubescente (éboulis)...
- **7 espèces protégées au niveau régional** dont la Minuartie des rochers (zones rocheuses, rocailles), le Jonc arctique (bas-marais acides), le Saule pubescent (bords des torrents, alluvions humides...), le Potamot allongé (lacs d'altitude) classé en Danger sur la liste rouge de France (Sources: SILENE)...



## PATRIMOINE NATUREL : LA VÉGÉTATION



**Carte des espèces végétales protégées  
Commune d'Orcières (05)**

## PATRIMOINE NATUREL : LA FAUNE

- De nombreuses espèces d'oiseaux protégées dont des espèces patrimoniales protégées au niveau européen notamment le Gypaète barbu classé en danger sur la liste rouge nationale, l'Aigle royal, la Chevêchette d'Europe et le Bruant ortolan menacés vulnérables, le Lagopède des Alpes classé quasi-menacé... (Source : Silene Faune)
- Chez les mammifères protégés en France, notons la présence du Bouquetin des Alpes, de l'Écureuil roux, du Hérisson commun, du Loup gris et du Lynx boréal, ce dernier classé en danger sur la liste rouge en France. (Source : Silene Faune)
- Concernant les Chiroptères, aucune donnée disponible sur Silene Faune, cependant plusieurs espèces sont signalées dans les ZNIEFF de la commune : Vespère de Savi, Barbastelle d'Europe, Sérotine de Nilsson, Grand murin... Tous les chiroptères sont protégés en France.



Gypaète barbu

Source : rapaces.ipo.fr



Chevêchette d'Europe

Source : rapaces.ipo.fr



Lynx boréal

Source : INPN.MNH.N.fr



Hérisson commun

Source : INPN.MNH.N.fr

## PATRIMOINE NATUREL : LA FAUNE

- Chez les amphibiens, présence de trois espèces dont le Triton alpestre quasi-menacé en PACA
- Concernant les reptiles , 7 espèces sont recensées sur la commune, aucune n'est concerné par un statut de conservation inquiétant en PACA : Coronelle lisse, Orvet fragile, Vipère aspic...
- Remarque : tous les amphibiens et les reptiles sont protégés en France.
- Chez les insectes, des papillons rhopalocères (de jour) protégés : Solitaire, Damier de la Succise, Azuré de la Pulmonaire, Petit Apollon...



Triton alpestre  
© F. Serre Collet



Petit Apollon



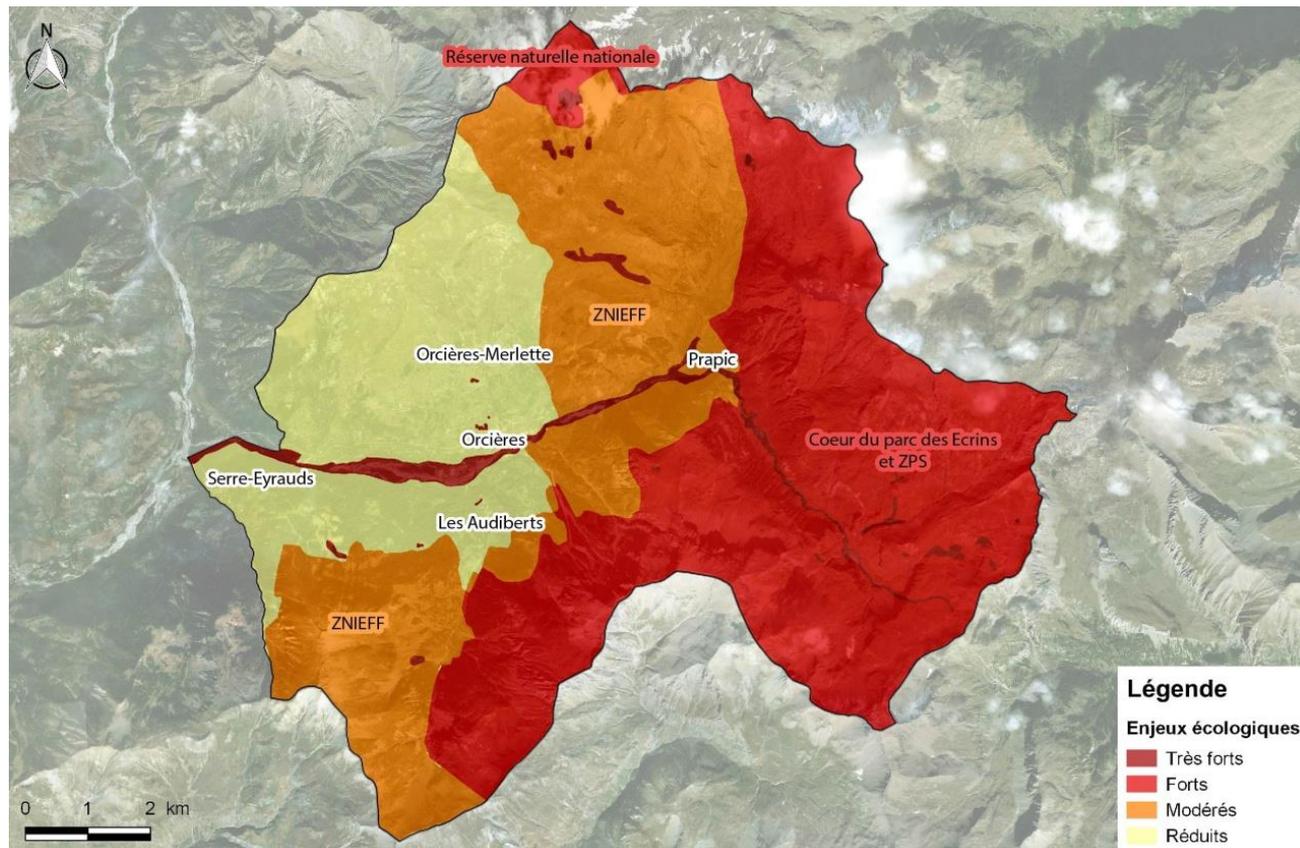
Damier de la Succise



Orvet fragile

## PATRIMOINE NATUREL : ENJEUX ÉCOLOGIQUES

- **Des enjeux très forts** pour les zones humides et les bords de cours d'eau (Attention à la proximité du bâti au niveau d'Orcières)
- **Des enjeux forts** pour le cœur du parc également site Natura 2000 (Directive Oiseaux)
- Des enjeux modérés pour les secteur d'intérêt que sont les ZNIEFF. (habitats déterminants ou remarquables), espèces faunistiques ou floristiques patrimoniales...
- Remarque : la carte des enjeux écologiques sera affinée en fonction de l'étude des habitats naturels sur la commune



**Carte des enjeux écologiques  
Commune d'Orcières (05)**

Réalisation Octobre 2017 : C. Delétrée MONTECO  
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Bing

⇒ **Des enjeux très forts et localisés à prendre en compte**

# PARTIE VIII : ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE

## ANALYSE PAYSAGÈRE (ATLAS DES PAYSAGES 05)

Le territoire d'Orcières appartient à 2 entités paysagères: la délimitation se dessine du sommet du Drouvet jusqu'au Garabrut en passant par Prapic; la partie ouest appartenant à la **vallée des Dracs**, la partie est aux **vallées des Écrins**

- ❖ **Vallée des Drac:** *« De paysages de haute montagne, le Drac passe dans une vallée ouverte, large, fertile connue pour ces paysages particuliers de bocage de montagne. Ici les paysages s'articulent entre fond de vallées, plateaux, versants et sommets. C'est une vallée très agricole et une vallée touristique avec six stations de ski dont Orcières-Merlette. Pas de grande ville, seulement de gros villages. »*
- ❖ **Vallées des écrins:** Paysage marqué par les sommets majestueux des écrins, et sur le secteur d'Orcières par ses grands espaces rocheux culminant à 3100m. *« L'échelle monumentale des lieux impose le respect, la force des reliefs comme la douceur des vallées « refuges » dessinent une singularité toute dauphinoise de la haute montagne. »*

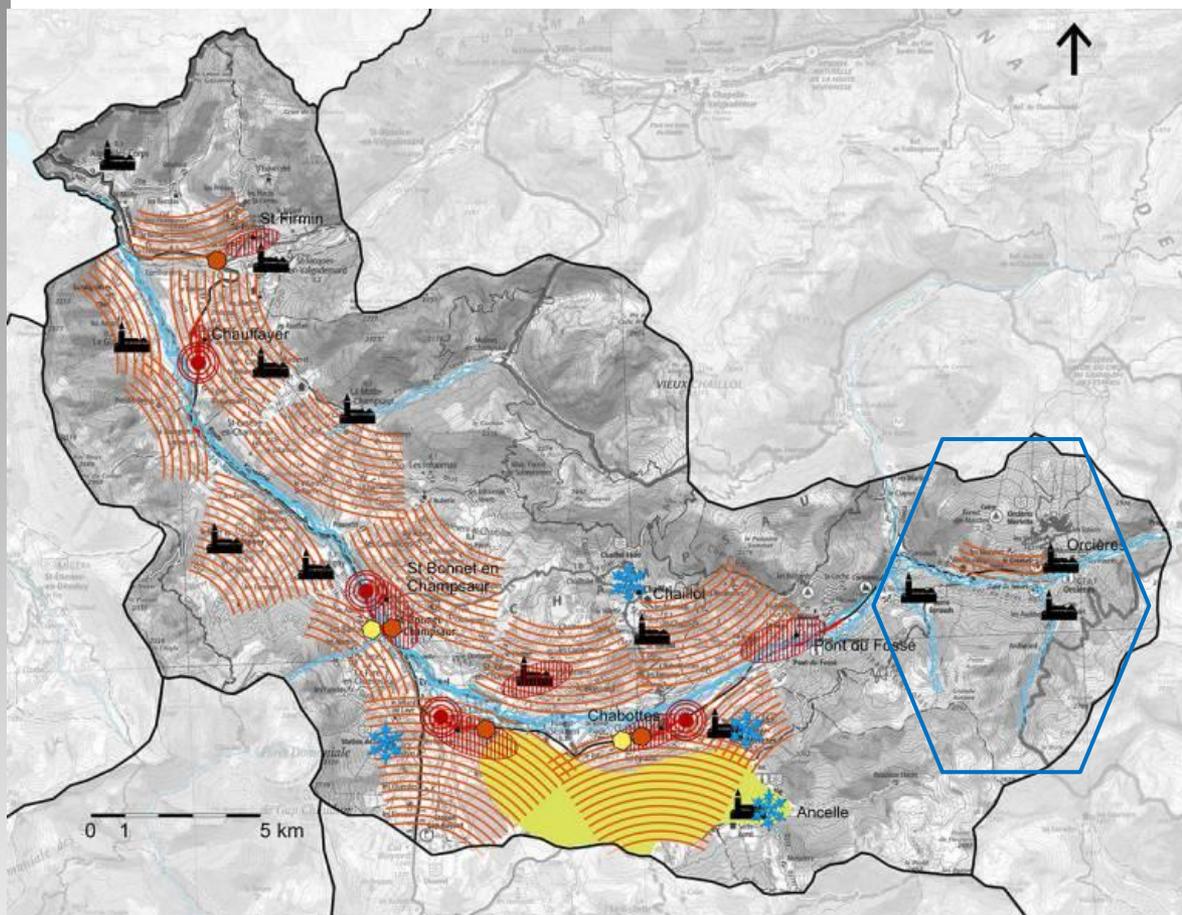


### Les enjeux paysagers

- Les grands espaces sauvages et consommés: sur la station, enjeu dans la conservation d'un équilibre entre les parties fauchées et les parties construites. Réfléchir à l'intégration de nouveaux bâtiments dans la pente.
- Maîtriser la périurbanisation des villages et stations, la banalisation de l'architecture de ces nouveaux quartiers, le trafic sur la RD944...
- Changement climatique: recul des glaciers, remontée biologique, changement de pratiques agricoles et touristiques

# ANALYSE PAYSAGÈRE (ATLAS DES PAYSAGES 05)

Extrait des préconisations paysagères de l'atlas des paysages(05) pour la vallée des Drac



## PROSCRIRE

- Une urbanisation continue le long des axes de desserte et en fond de vallée.
- Tout vocabulaire architectural étranger à la "palette" locale.

## LIMITER

- L'urbanisation des versants et plus particulièrement des adrets, au travers des documents de planification urbaine, en organisant les nouvelles extensions en périphérie des villages.
- L'imperméabilisation des espaces en bord de rivière.
- La fermeture des espaces rivulaires par l'entretien (débranchement sélectif) des bords et lits de rivière.

## MAINTENIR

- La trame bocagère, en tant que motif paysager identitaire mais aussi comme élément environnemental majeur pour les continuités écologiques.
- Les espaces agricoles ouverts des plateaux (Ancelle et la Motte en Champcaur) et les alpages.
- La largeur du lit de la rivière afin de lui "autoriser" ses divagations et son cours en tresse, qui renouvelle naturellement ses habitats et enrichit la biodiversité.
- Les formes urbaines traditionnelles de villages et hameaux ainsi que le vocabulaire architectural.

## PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR

- Le patrimoine agricole et les traditions associées comme témoin des savoir-faire locaux.
- Le cheptel, comme "faiseur de paysages" : entretien des alpages, maintien de la trame agricole bocagère.

## ACCOMPAGNER

- Les extensions urbaines sur les versants et en fond de vallée : choix d'implantation, densité et formes urbaines.
- Le développement des zones d'activités et commerciales par la rédaction et mise en œuvre de prescriptions architecturales et paysagères pour les constructions et les espaces associés mais aussi pour la signalétique (enseignes et préenseignes).
- Les traversées de bourgs et entrées / sorties de ville pour assurer des aménagements qualitatifs.
- La reconversion des stations villages et la nécessaire diversification des activités de loisirs.

Source: [www.atlaspaysages-hautesalpes.fr/](http://www.atlaspaysages-hautesalpes.fr/)

Pas de préconisation paysagère pour ce qui concerne le territoire d'Orcières sur les vallées des Ecrins

## ANALYSE PAYSAGÈRE (SCOT)

Le DOO du SCOT prévoit de:

- Préserver et valoriser les grands ensembles paysagers ainsi que les sites et éléments remarquables du territoire

Pour Orcières: coteaux et versants du Drac Noir, patrimoine bâti et naturel des sommets des écrins, piémonts et vallée du Drac, plaine agricole de Prapic

- Valoriser les identités villageoises: village d'Orcières, 3 coupures vertes.
- Valoriser les itinéraires et points de vue emblématiques

Notamment place de la station Orcières Merlette, parking de Prapic, Saut du Laire.

### Légende :

#### 1. Valoriser les sites et espaces à forte valeur paysagère :

##### Les grands ensembles paysagers à préserver et conforter :

- Sanctuaires de nature
- Plateaux et vallons
- Massifs mosaïques
- Coteaux et versants
- Piémonts et vallées de transit
- Rivières et torrents principaux

##### Les espaces identitaires à préserver / valoriser :

- Plaines ou plateaux agricoles
- Bocage
- Vignes
- Vergers
- Jardins familiaux

#### 2. Valoriser les identités villageoises et requalifier les espaces bâtis :

##### Le patrimoine bâti à respecter et valoriser :

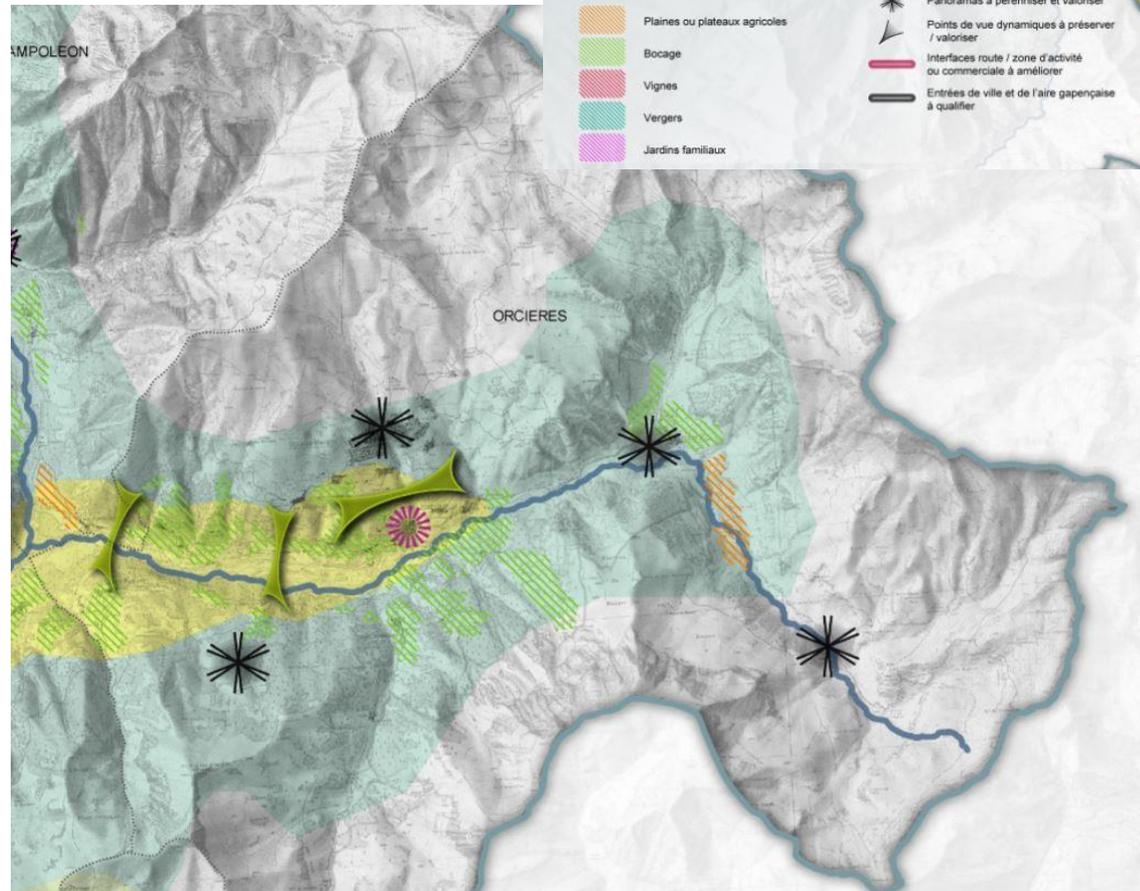
- Silhouettes de bourg à préserver ou valoriser

##### Maîtriser l'urbanisation :

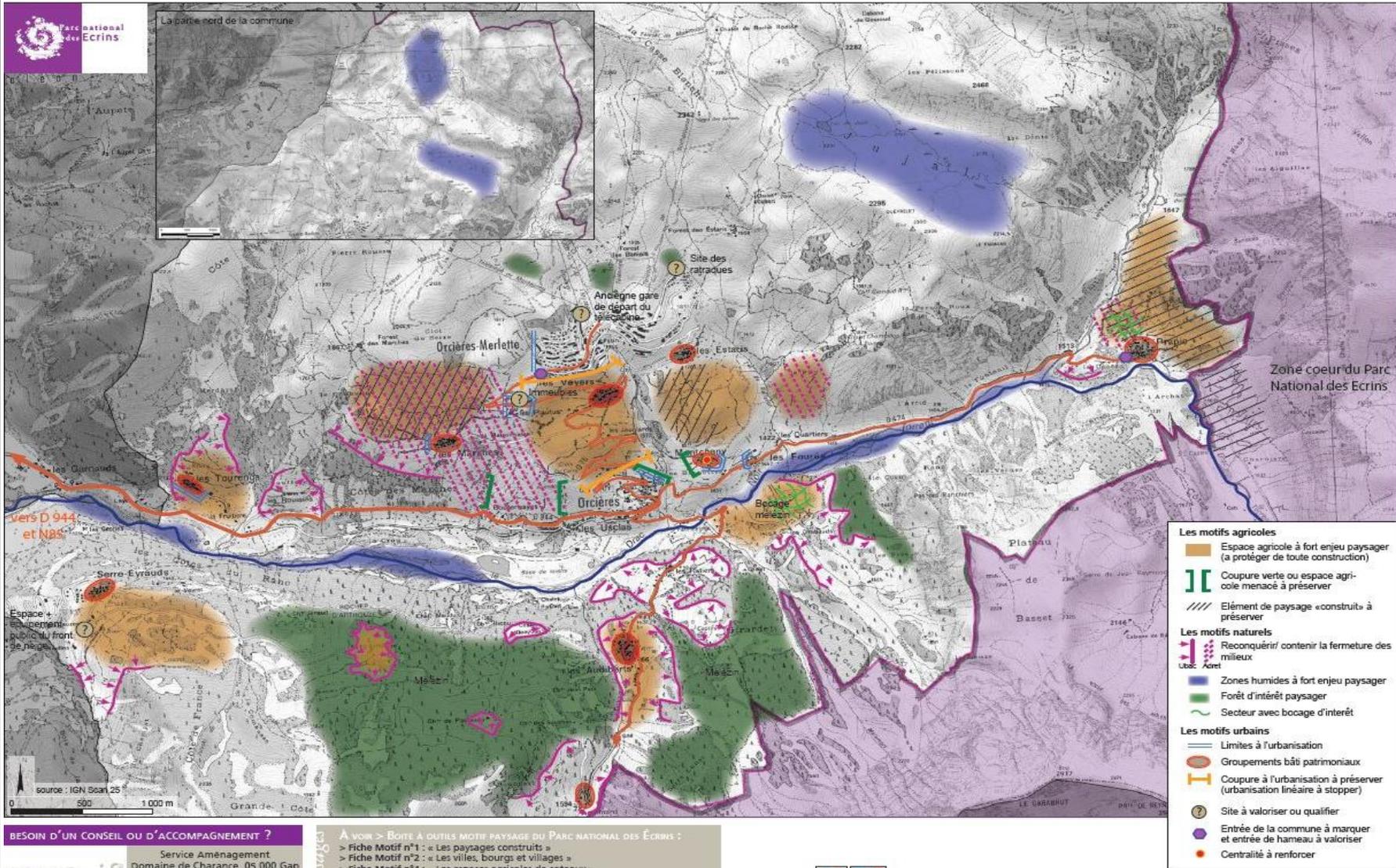
- Secteurs à forte sensibilité visuelle
- Coupures vertes à maintenir et / ou renforcer  
« Coupures à l'urbanisation » à maintenir (au titre de la loi Littoral, article L. 146-2 du code de l'urbanisme)

#### 3. Valoriser les itinéraires de découverte et les points de vue emblématiques :

- Panoramas à pérenniser et valoriser
- Points de vue dynamiques à préserver / valoriser
- Interfaces route / zone d'activité ou commerciale à améliorer
- Entrées de ville et de l'aire gapençaise à qualifier



## ANALYSE PAYSAGÈRE (PN ECRINS-ATELIER PAYSAGE)



« La commune possède des enjeux de préservation de sa qualité paysagère et de ses spécificités, tels que le paysage agricole des Marches et de Prapic avec leurs clapiers, le bocage mélézin et également des enjeux de valorisation des hameaux traditionnels et de leurs espaces publics » (atelier du 30/05/2017)

## ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

### ■ Patrimoine religieux :

8 chapelles: Saulce, Ratiers, Usclas, St Roch (Marches), St Maurice (Audiberts), Estaris, Tourengs, Sacré cœur (Veyers),

3 églises: St Laurent à Orcières, Serre Eyraud, Ste Anne à Prapic.

1 oratoire: notre dame de la vierge et l'enfant à Orcières

### ■ Patrimoine architectural :

- Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle (architecture contemporaine remarquable): Les Chalets les Perchoirs labellisés le 15 mars 2007

La conception se distingue par son minimalisme, tant en termes d'emprise au sol, que par la forme architecturale et les matériaux mis en œuvre. Sur le principe du refuge, les espaces intérieurs sont optimisés. Le label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle a été attribué à l'opération dans son ensemble et aux chalets 106 et 107.

- Des cadrans solaires (dont 1 au sommet du Drouvet), des fours à pain, des Moulins, des fontaines répartis sur l'ensemble des hameaux.
- Le Jas des Estaris

### ■ Patrimoine archéologique

Habitat pastoral, enclos, sépulture, carrière... (cf PAC)



Chapelle de la Saulce (1843) en restauration (source PNE)



Chalets Les Perchoirs 1964 (source: [culturecommunication.gouv.fr](http://culturecommunication.gouv.fr))



Cadrans solaires Moncheny



Le jas des estaris (source: [patrimoine.pays-gapençais.com](http://patrimoine.pays-gapençais.com))



Four à pain Moncheny



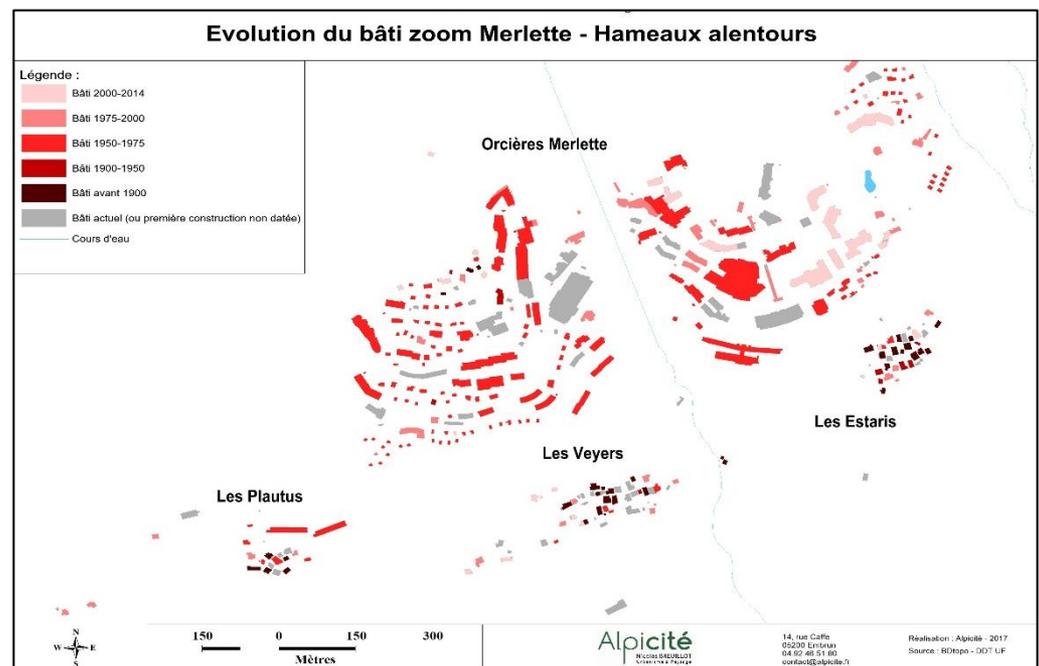
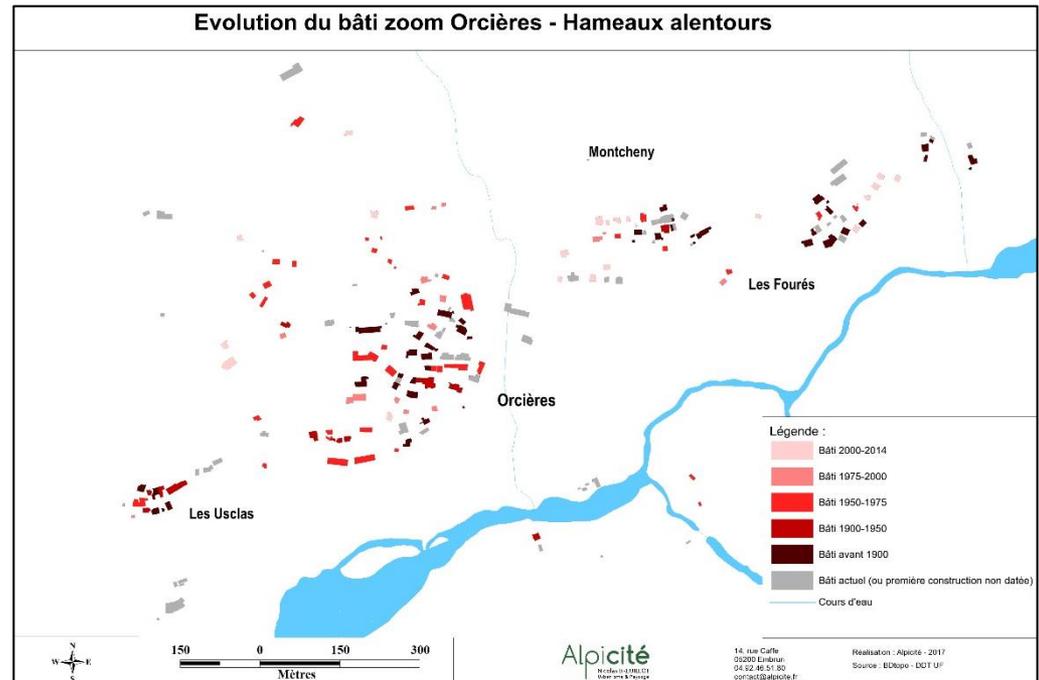
Eglise Ste Anne

## PARTIE IX : EVOLUTION URBAINE

## EVOLUTION DU TISSU URBAIN

- **1900** : Des constructions déjà représentatives des nombreux hameaux existants.
- **1950** : Peu de constructions sur ce demi siècle, celles-ci disséminées dans plusieurs hameaux, confirmant ainsi une urbanisation éclatée.
- **1975** : La station est née, la zone de merlette immerge avec des logements collectifs, on note en parallèle le développement également des Plautus et d'Orcières village.
- **2000** : l'urbanisation se poursuit un peu dans chaque hameau.
- **2014** : urbanisation toujours en extension.

*(Carte de l'évolution du tissu urbain réalisée à partir des données MAJIC 2015, premier local construit par unité foncière).*



Commune d'Orcières - Phase de Diagnostic

**Evolution du bâti Orcières - Avant 1900****Légende**

- Bâti avant 1900
- Cours d'eau
- Limite communale



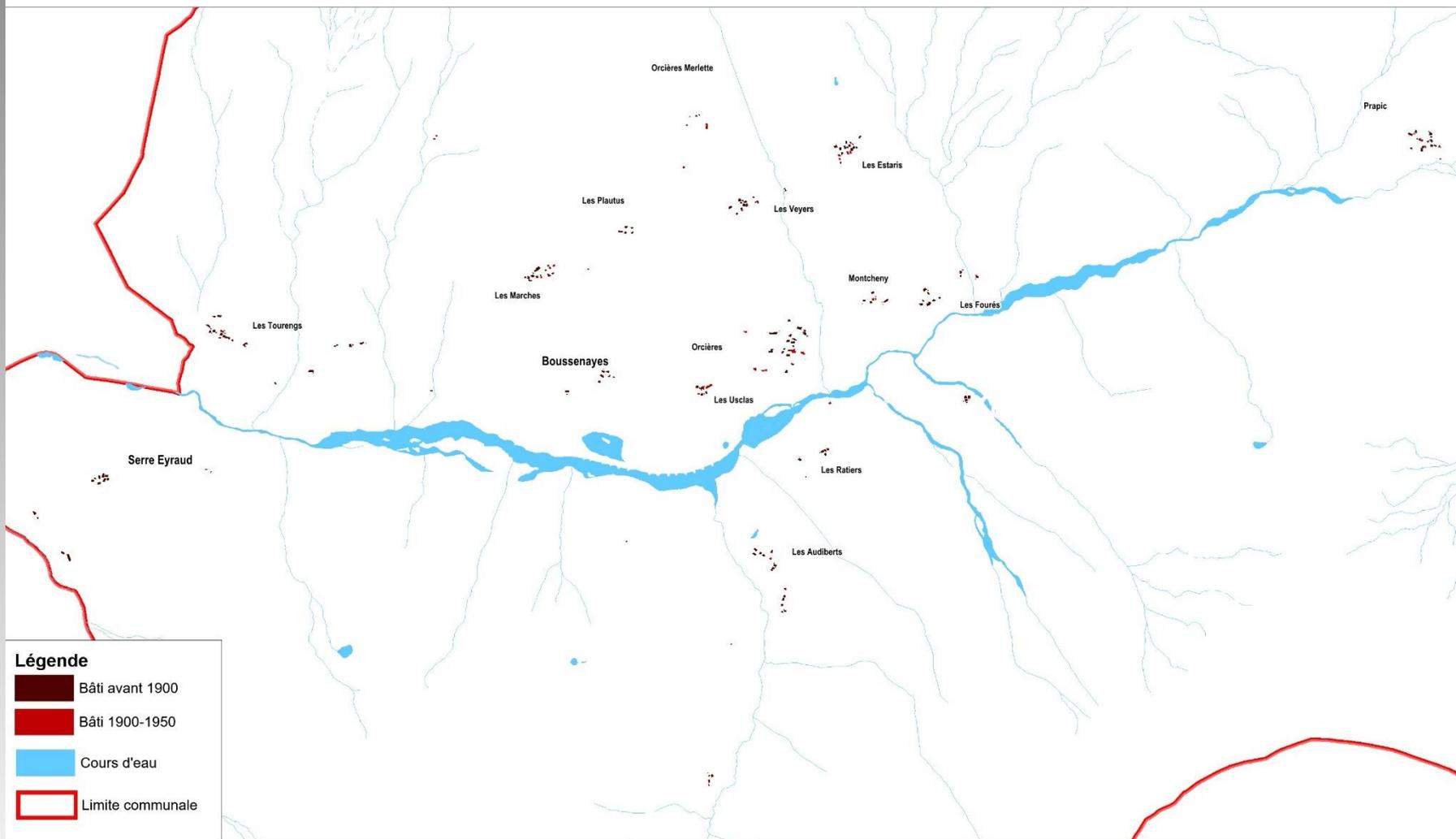
**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
Urbanisme & Paysage

14, rue Caffé  
05200 Embrun  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr

Réalisation : Alpicité - 2017  
Source : MAJIC - DDT05

Commune d'Orcières - Phase de Diagnostic

## Evolution du bâti Orcières - Avant 1950



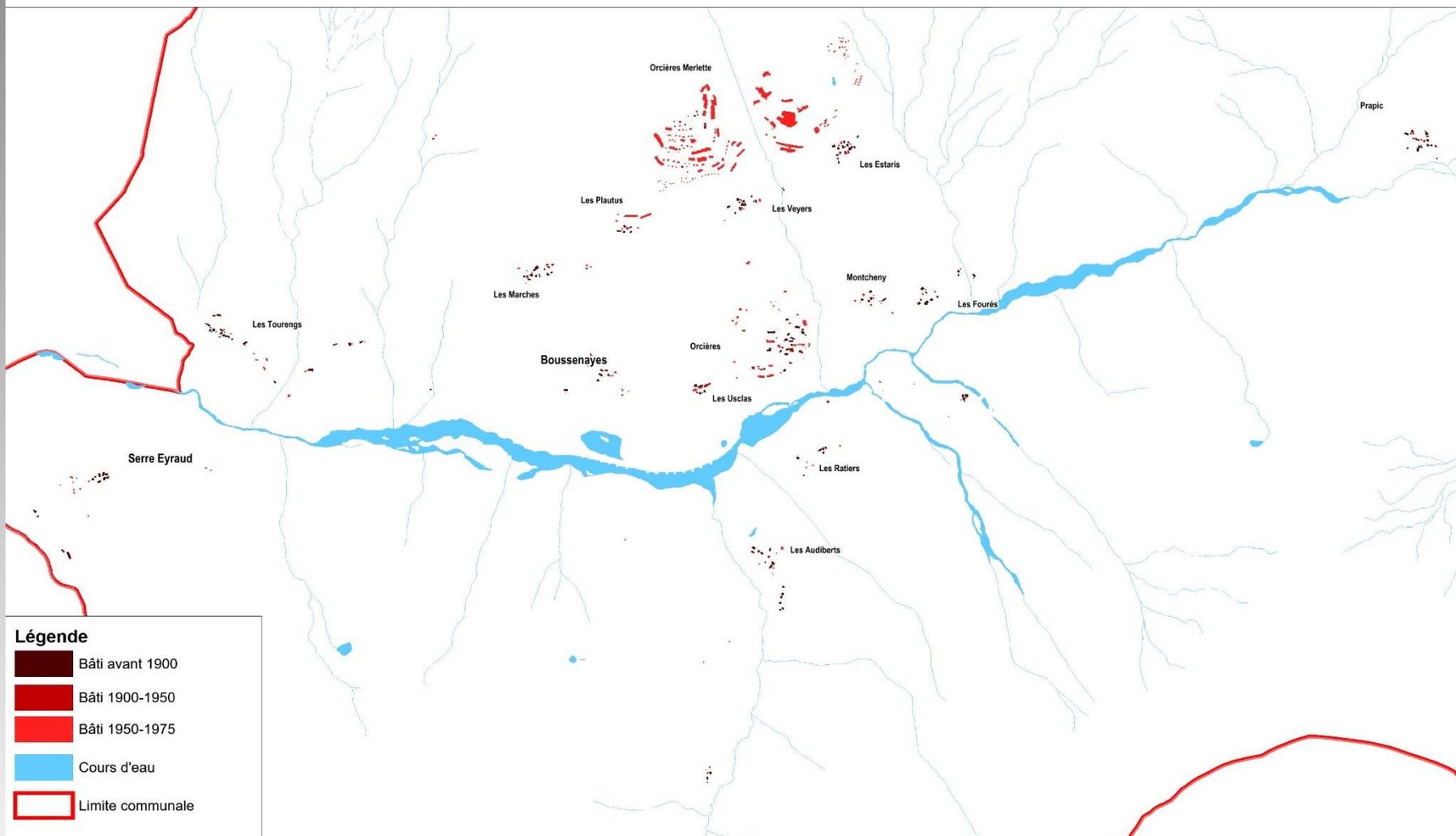
**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOI  
Urbanisme & Paysage

14, rue Caffé  
05200 Embrun  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr

Réalisation : Alpicité - 2017  
Source : MAJIC - DDT05

Commune d'Orcières - Phase de Diagnostic

## Evolution du bâti Orcières - Avant 1975



### Légende

- Bâti avant 1900
- Bâti 1900-1950
- Bâti 1950-1975
- Cours d'eau
- Limite communale



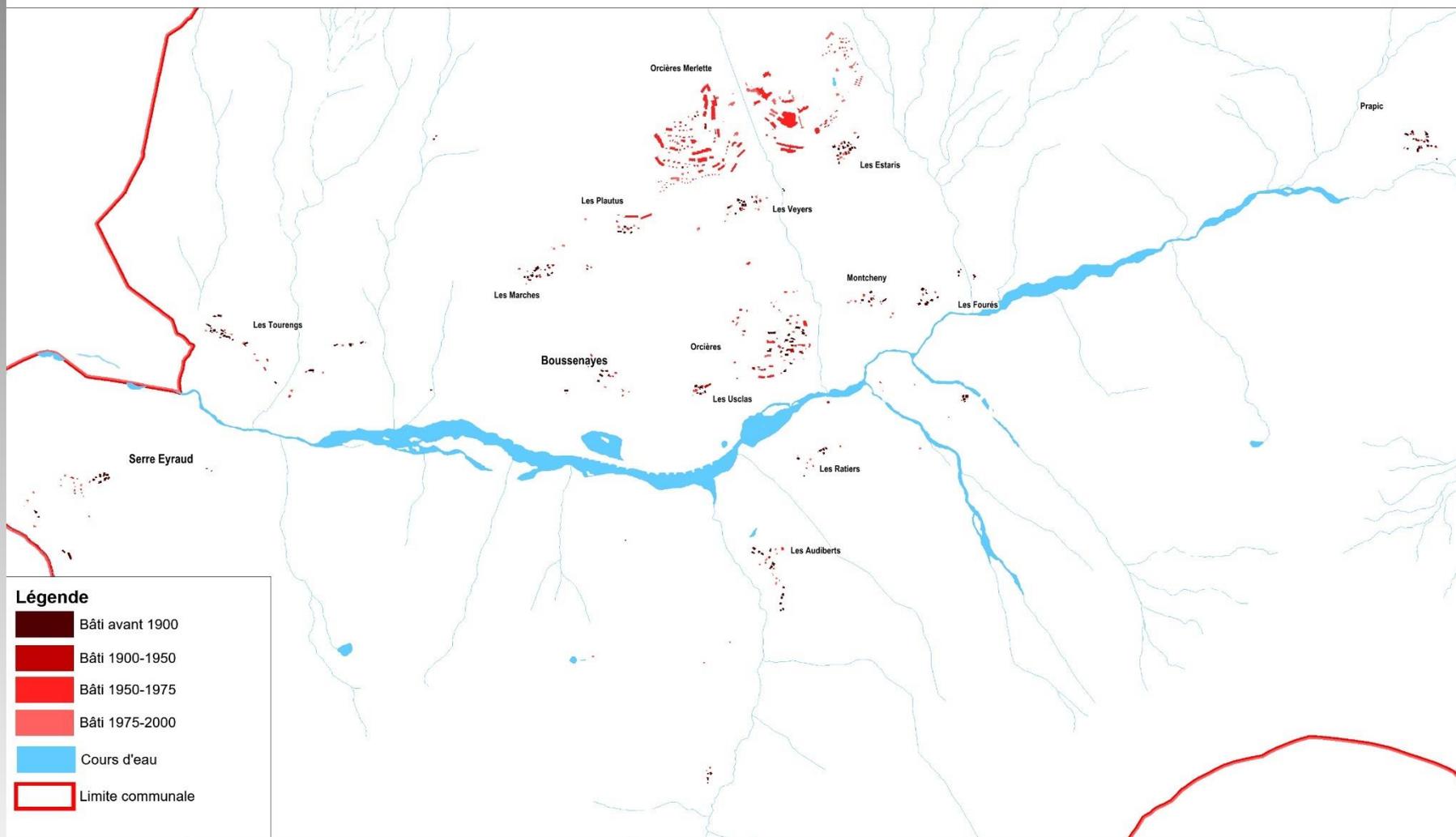
**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
Urbanisme & Paysage

14, rue Caffé  
05200 Embrun  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr

Réalisation : Alpicité - 2017  
Source : MAJIC - DDT05

Commune d'Orcières - Phase de Diagnostic

## Evolution du bâti Orcières - Avant 2000



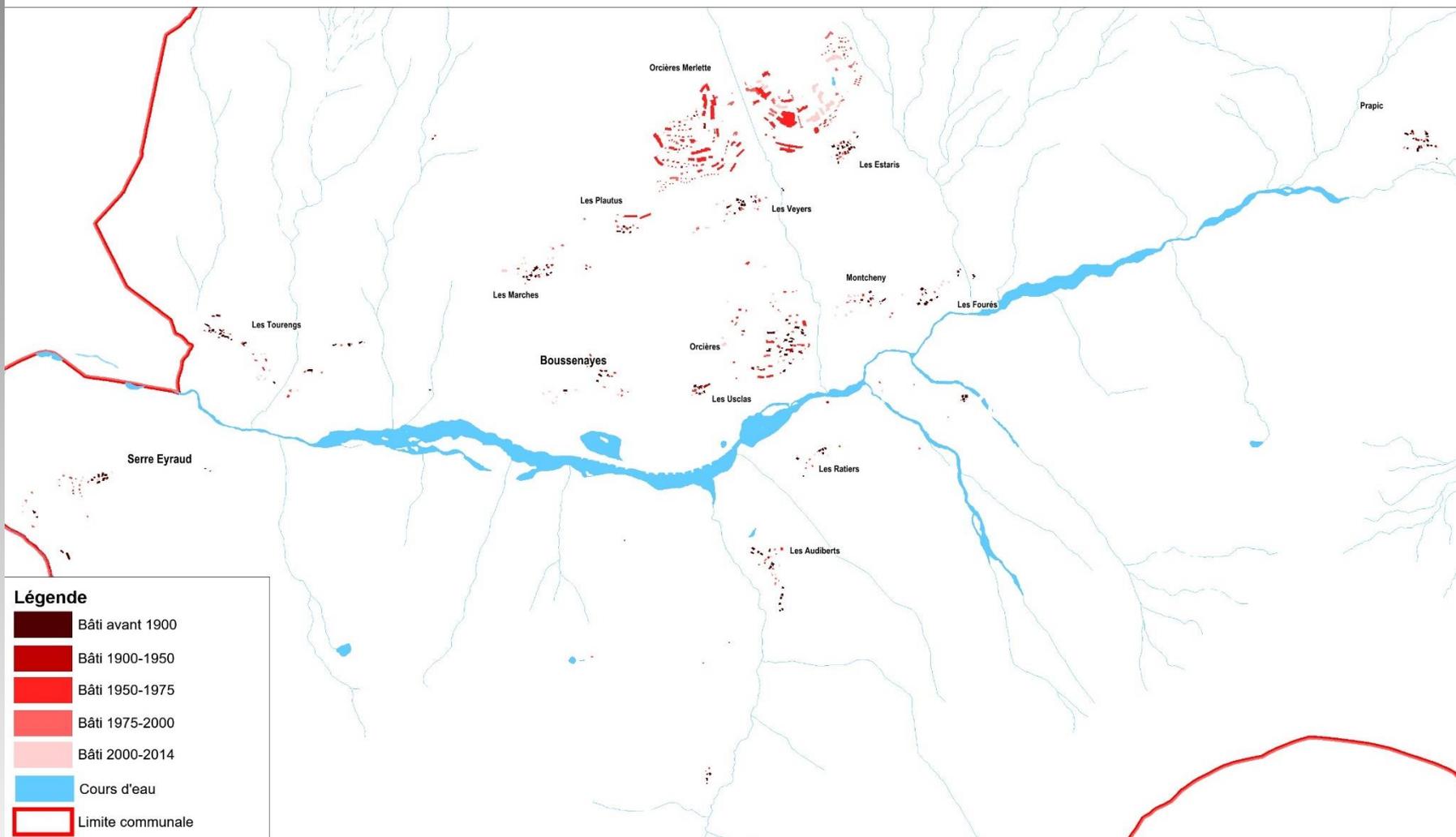
**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
Urbanisme & Paysage

14, rue Caffé  
05200 Embrun  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr

Réalisation : Alpicité - 2017  
Source : MAJIC - DDT05

Commune d'Orcières - Phase de Diagnostic

## Evolution du bâti Orcières - 2014



## Légende

- Bâti avant 1900
- Bâti 1900-1950
- Bâti 1950-1975
- Bâti 1975-2000
- Bâti 2000-2014
- Cours d'eau
- Limite communale



**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
Urbanisme & Paysage

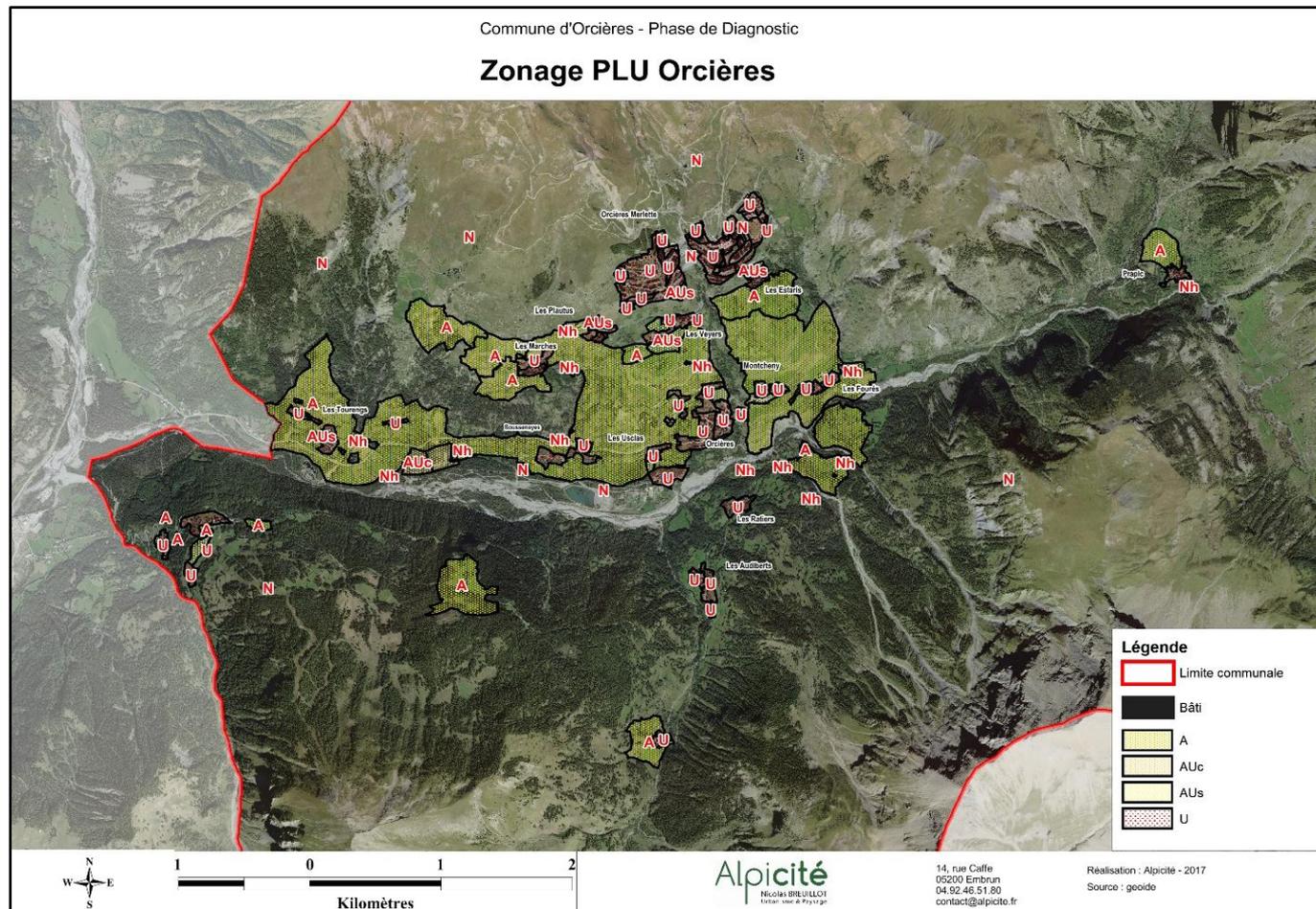
14, rue Caffé  
05200 Embrun  
04.92.46.51.80  
contact@alpicite.fr

Réalisation : Alpicité - 2017  
Source : MAJIC - DDT05

## BILAN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

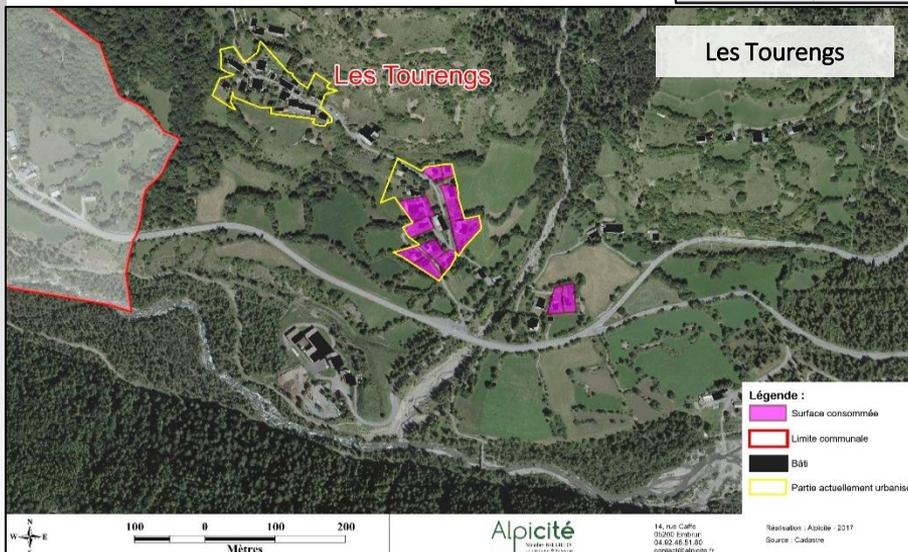
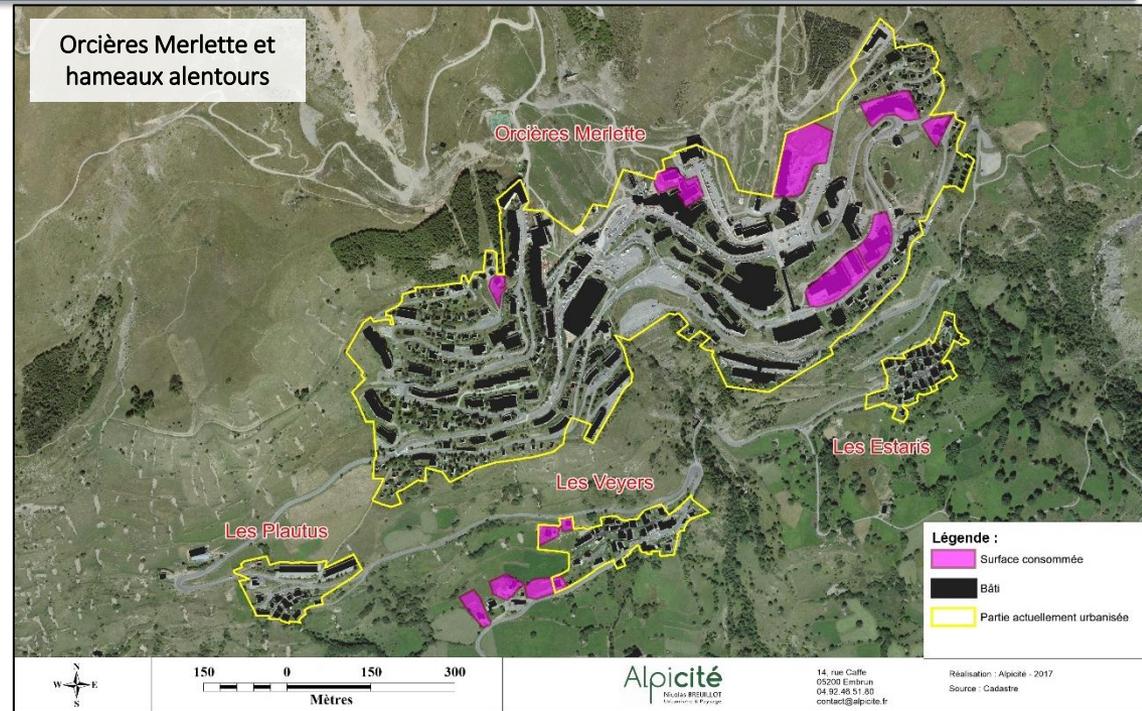
- PLU actuellement opposable approuvé en 2008.
- La commune est couverte à 95 % de zones naturelles et à 3,6 % de zones agricoles ;
- Les zones urbaines représentent presque 1% du territoire et les zones AU 0,2%.

Type de zone	Surf ha	Surf %
Agricole	355,8	3,6%
A urbaniser	18,9	0,2%
Naturelle	9 454,2	95,2%
Urbaine	97,2	1,0%
Total	9 926,2	100,0%



## BILAN DU PLU: CONSOMMATION D'ESPACES SUR 10 ANS

- L'analyse de la consommation d'espace se base sur la consommation entre **2005 et 2015 aux unités foncières (UF)**. D'après la loi ALUR, cette consommation d'espaces devra être **modérée** dans le futur PLU ;
- **7,92 ha ont été consommés** sur la période selon l'analyse visuelle ;
- Une consommation plus importante sur les hameaux des Tourengs, des Veyers, de Montchény, et sur Merlette II.
- Une consommation réalisée principalement en extension de l'enveloppe urbaine.



Zone	Surface consommée (ha)	Surface consommée %
U	6,97	88,0%
AU	0,68	8,6%
A	0,12	1,5%
N	0,15	2,0%
<b>Total</b>	<b>7,92</b>	<b>100,0%</b>

Bilan du PLU approuvé en 2008:  
superficie des surfaces résiduelles  
constructibles par secteur

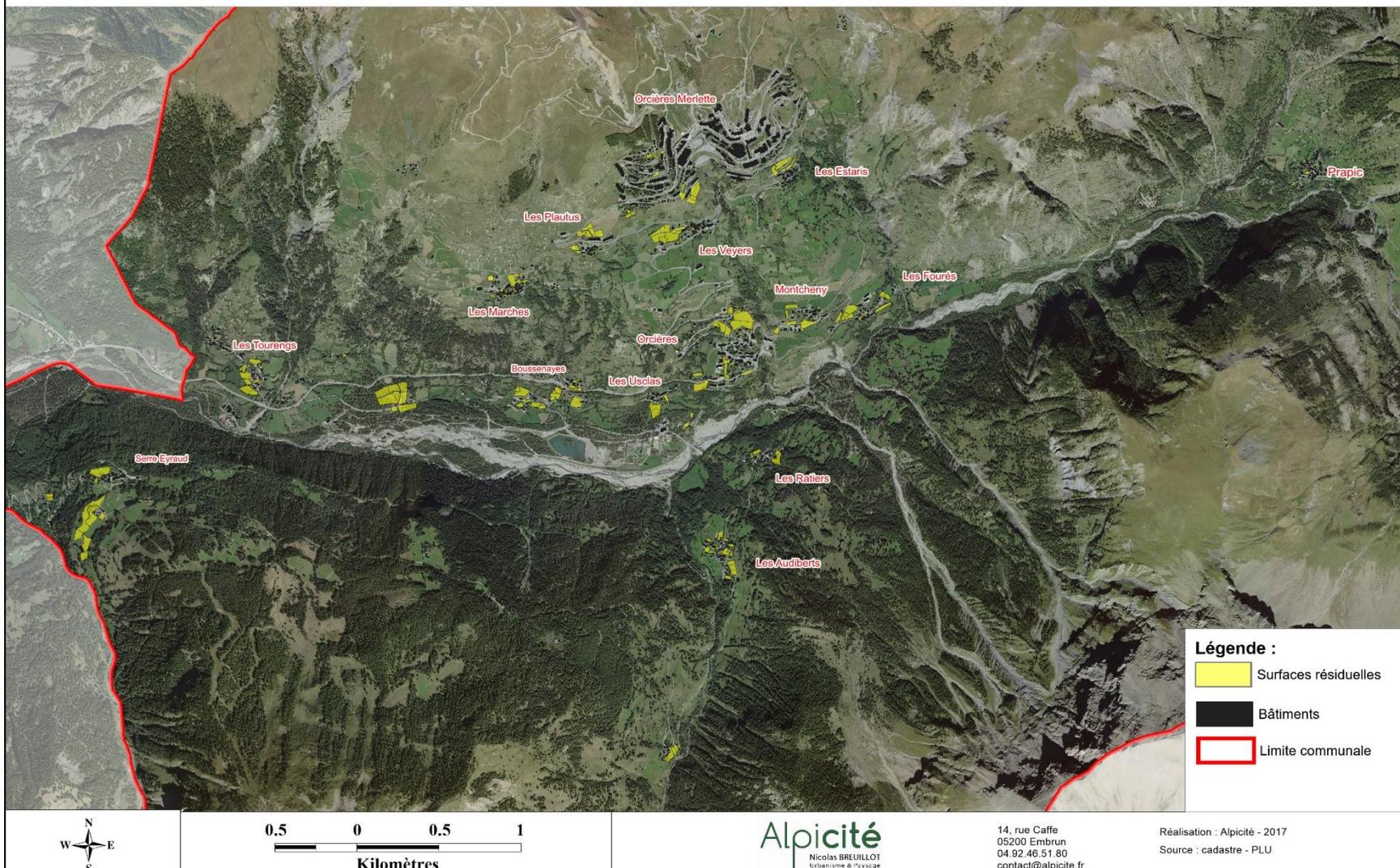
Les capacités résiduelles  
= surface constructible restante  
hors derniers PC

- **21,9 ha encore constructibles**
- **3 ha** de cette superficie sont plutôt destinés à de l'activité économique (Aua, Aul).
- **18,8 ha destinés à de la construction de logement.**  
Avec:
- ✓ Un fort potentiel de construction **dans le secteur UB**, avec 9 ha encore constructibles.
- ✓ **Egalement dans le secteur Auh** pour 6,73ha, dont l'urbanisation est soumise à modification du PLU

Zone	Définition	Secteur	Description	Sous secteur	Localisation	Superficie du secteur	Surfaces résiduelles constructibles (ha)
UA	Constructions contiguës	UAa			Chef Lieu	8,64	1,03
		UAb			Autres hameaux et villages	11,63	1,24
		Uap			Prapic	1,76	0,14
<b>Total UA</b>					<b>22,03</b>	<b>2,42</b>	
UB	Extension discontinue					31,74	8,90
<b>Total UB</b>						<b>31,74</b>	<b>8,90</b>
UM	habitat résidentiel et touristique, hôtellerie, équipements techniques, administratifs, culturels, sanitaires...	UM			Merlette	26,94	0,47
		UMa	vocation habitat individuel			0,11	
		UMb	vocation habitat collectif			1,01	
		UMc	équipements			0,57	
		UMd	habitat collectif et touristique, équipements publics, commerces			0,98	
		UMe	type chalets des perchoirs			0,71	0,15
<b>Total UM</b>					<b>30,33</b>	<b>0,62</b>	
Uzb	Habitat collectif, hôtellerie para hôtellerie	Uzba		UZba1	rd point des pistes	0,19	
				UZba2	pré ciotel	0,87	
				UZba3	Drac Blanc	0,32	
				UZba4	Pra palier amont	0,32	
		Uzbb		UZbb1	prapalier aval	1,41	
				UZbb2	bergerie	0,31	
UZbb3	casse blanche	0,20					
Uzc	Petit habitat collectif avec transition architecturale et volumétrique avec chalets existants	Uzc1	nord est de merlette 2		ZAC Merlette	0,71	
		Uzc2	est merlette 2			0,42	
Uze	Equipements publics, collectifs, stationnement et services	UE1			parking casse blanche	0,97	
		UE2			espace initiation ski pour jeunes enfants	2,16	
		UE3			circulation skieurs et piétons	1,47	
<b>Total UZ</b>					<b>9,36</b>	<b>0,00</b>	
UL	Accueil touristique et activités sportives				La gravère base de loisirs	3,19	0,17
<b>Total Ul</b>						<b>3,19</b>	<b>0,17</b>
Ut	Urbanisation terminée		équipements publics et activités de services publics en zone rouge			0,58	
<b>Total Ut</b>						<b>0,58</b>	
Auh	Habitat individuel, groupé ou petit collectif					11,74	6,73
Aua	Activités artisanales et économiques	AUa1r				3,29	2,55
		AUa2r	inconstructible			3,41	
Aul	Loisirs touristiques, camping, aires de jeux...					0,49	0,49
<b>Total AU</b>						<b>18,93</b>	<b>9,78</b>
A	espaces agricoles à protéger					327,16	0,01
		AP	espaces inconstructibles			28,66	
<b>Total A</b>						<b>355,82</b>	<b>0,01</b>
N	espaces naturels à protéger					7557,37	
		NH	constructions isolées			1,46	
				NHr	Pont Peyron	1,59	
				NHt	Constructions isolées en Zone rouge	1,19	
NLr			terrains de loisirs		base de loisirs	33,17	
NS	domaine skiable et espaces de loisirs d'été	NS1	Bar, restaurants d'altitude, refuges			1859,44	0,00
<b>Total N</b>						<b>9454,23</b>	
<b>Total</b>						<b>9926,20</b>	<b>21,89</b>

# BILAN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

## Surfaces constructibles résiduelles



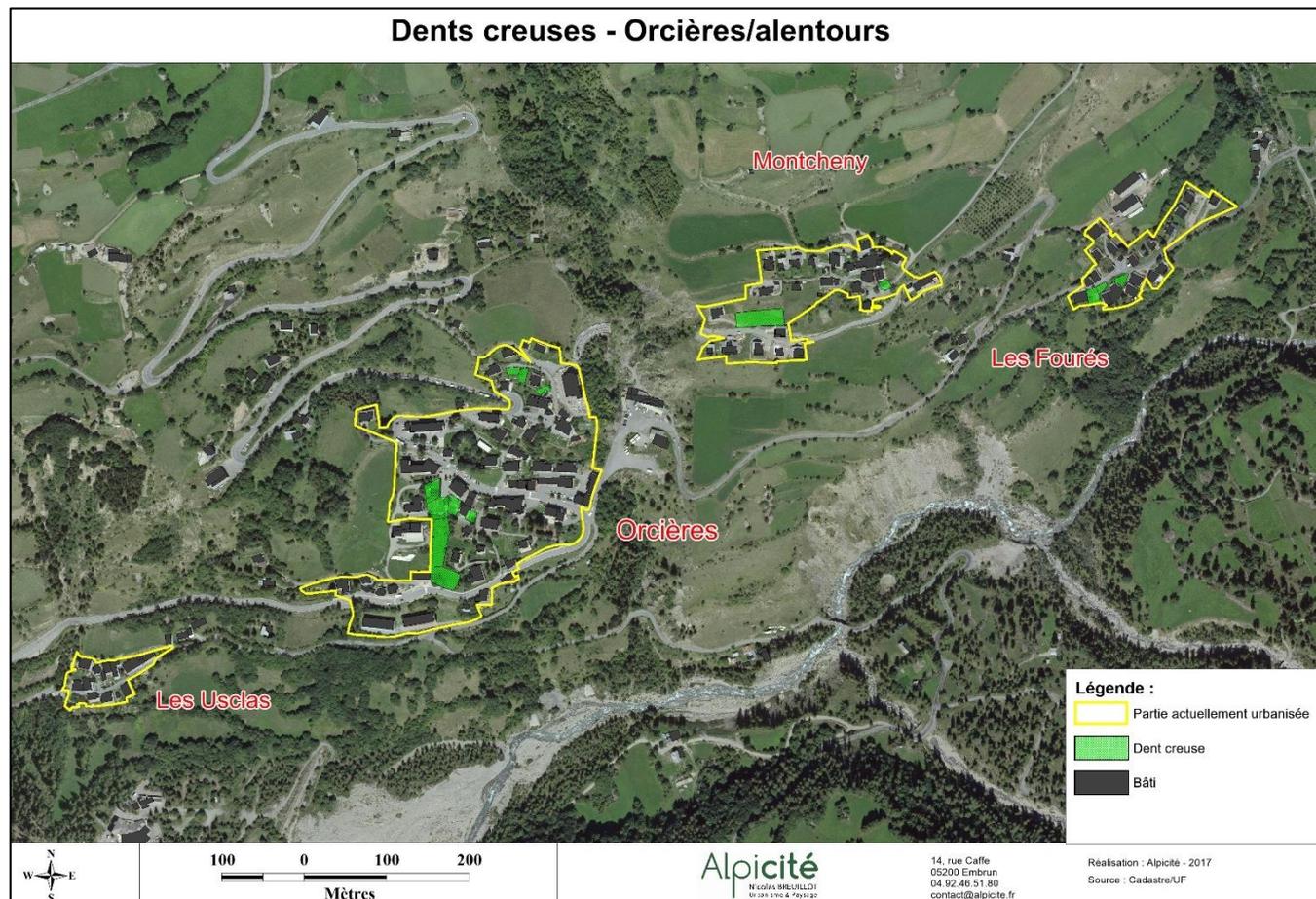


## EVALUATION DU POTENTIEL CONSTRUCTIBLE – PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE

### Les disponibilités foncières :

- La loi ALUR impose de **combler en priorité les « dents creuses »**, espaces non bâtis à l'intérieur des parties actuellement urbanisées (PAU) ; Ces espaces devront donc être urbanisables en priorité dans le futur PLU ;
- Le **total des dents creuses** sur la commune calculé aux UF s'élève à **2,29 ha** selon la PAU retenue ; surfaces parsemées sur le territoire

**Note :** le chiffre obtenu écarte les unités foncières concernées par des risques inscrits au PPRN ainsi que par les permis de construire les plus récents (2015 à 2017) et celles en zone A du PLU actuel.

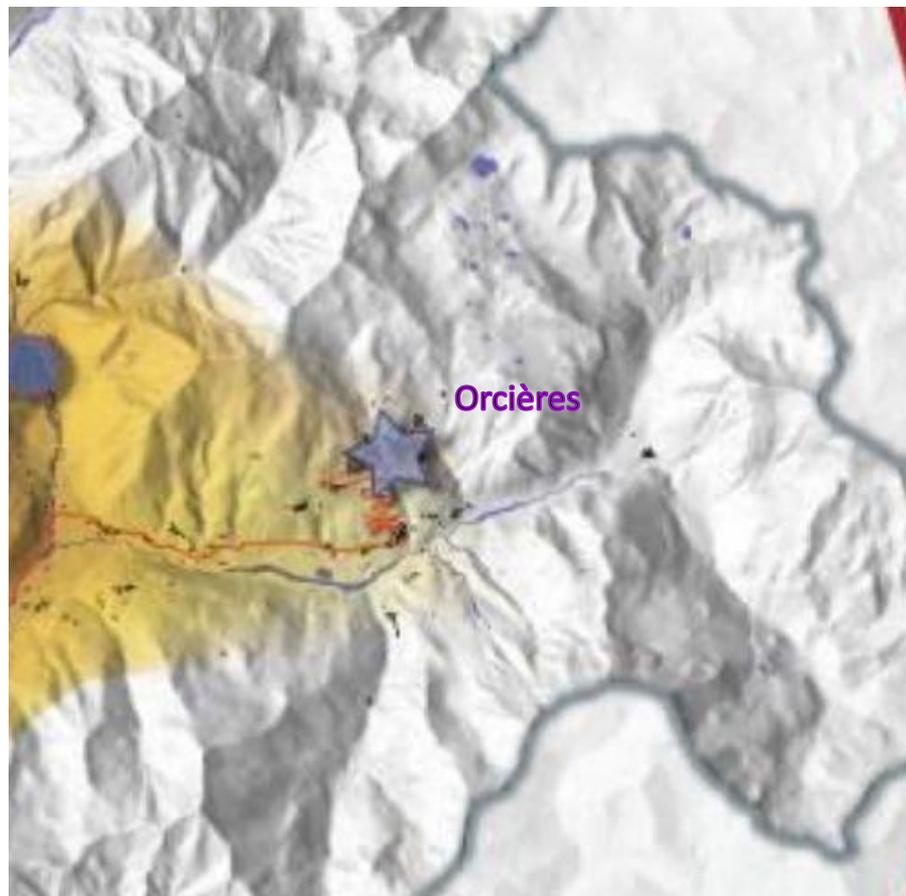


## ORGANISATION EQUILIBREE DU TERRITOIRE – DOO DU SCOT



**Pour les six communes touristiques et de loisirs** (communes disposant d'un taux de résidences secondaires supérieur à 75%) : Agnières en Dévoluy, St Etienne en Dévoluy, **Orcières**, Ancelle, St Léger les Mélézes, St Michel de Chaillol

- Permettre le confortement de leur attractivité touristique et de loisirs, avec une ambition d'amélioration quantitative et qualitative de l'hébergement touristique ;
- Permettre le maintien et le développement d'une offre en commerces, services, équipements, aménagements et installations nécessaires aux habitants permanents et temporaires.



## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DU TERRITOIRE – DOO DU SCOT

- Conforter un territoire d'accueil des résidents permanents et saisonniers: 660 à 905 lgts à l'horizon 2032

**Orcières** → 205 lgts hors résidences touristiques

Soit 11 lgts / an

- Proposer une offre de logements diversifiée, accessible et un habitat durable et adapté:

Assurer une diversité de formes d'habitat et de modes d'occupation

Elaborer une OAP sur les UF > 1ha en zone U ou AU: *pas d'UF > 1 ha sur Orcières*

- Mettre en adéquation le développement résidentiel attendu et les capacités foncières nécessaires => densités moyennes zones U et AU:

✓ *Hors résidences touristiques: 15 lgt/ha*

✓ *Résidences touristiques: au moins = à celle actuelle*

*Résidences touristiques = résidences secondaires mitoyennes, équivalent à plusieurs RS au sein d'un même bâtiment*

### Objectifs en nouveaux logements à l'horizon 2032

	Objectifs bas		Objectifs dynamiques	
Aire gapençaise	10 530 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 585 lgts / an	14 190 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 790 lgts / an
Aire gapençaise (hors communes touristiques)	9 870 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 550 lgts/an (valeur arrondie)	13 320 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 740 lgts/an (valeur arrondie)
Communes touristiques	660 lgts supplémentaires en 2032	35 lgts/an (hors résidences touristiques)	905 lgts supplémentaires en 2032	50 lgts/an (hors résidences touristiques)
	soit 6,5% de l'ensemble de l'aire gapençaise			soit 6,5% de l'ensemble de l'aire gapençaise

				Objectifs d'offre en nouveaux logements		
				Objectifs bas (valeur arrondie)	Objectifs dynamiques (valeur arrondie)	
	Nombre d'habitants en 2009 (INSEE)	Nombre de logements 2009 (INSEE)	Estimation du nombre de logements (hors résidences touristiques) 2009 (INSEE)			
Communes touristiques				660	905	
Secteur Champsaur	Saint-Michel-de-Chaillool	330	820	70	95	
	Saint-Léger-les-Mélèzes	319	813	65	90	
	Ancelle	854	1 622	175	240	
	Orcières	720	3 828	738	205	
Secteur Dévoluy	Le Dévoluy	1 024	4 272	1 127	200	275

Estimation du gisement foncier urbanisable nécessaire max hors résidences touristiques:  
 $205 \text{lgts} \div 15 \text{lgts/ha} = 13,6 \text{ ha sur 18 ans}$

0,76 ha/an

9,12 ha / 12 ans

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE – SCOT DOO

- **Développement de l'hébergement touristique:** amélioration quantitative et qualitative des hébergements touristiques
  - ✓ Définir une stratégie expliquant le développement attendu
  - ✓ Préférer la rénovation, réhabilitation ou démolition-construction de l'ancien au « toujours plus » de lgts neufs
  - ⇒ Créer des dispositifs en ce sens
  - ✓ Aider au maintien des centres de vacances
  - ✓ Encourager la capacité d'hébergement (lits banalisés)
  
- **Développer le tourisme 4 saisons**
  
- **Développer les sports d'hiver et diversifier les activités**
  - ✓ Restructurer et requalifier les stations de sport d'hiver
  - ✓ Identifier et homogénéiser les zones qui sont ou peuvent être aménagées en vue de la pratique du ski etc
  
- **UTN en cours sur Orcières,** approuvée par arrêté préfectoral du 10 février 2000; valable sur la durée du SCOT soit jusqu'en 2032.
  
- **Développement économique:**
  - ✓ Implanter l'activité économique au plus près de l'habitat et réserver les ZA aux activités incompatibles avec la proximité de l'habitat
  - ✓ Les documents d'urbanisme doivent inscrire une enveloppe maximale de foncier économique horizon 2032: Champsaur, Haut-Champsaur, Valgaudemar: 15ha (= 13% de l'enveloppe totale) avec 3ha rendus à Orcières

## SYNTHÈSE

**HABITAT: 9 ha autorisés**

- ✓ **Bilan du PLU actuel:**
  - 21,9 ha de surface encore constructible
  - 7,9 ha de surface consommée
- ✓ **DC: 2,29 ha**
- ✓ **SCOT : 9,12 ha** hors résidences touristiques

**ZONE d'ACTIVITE: 3ha autorisés**

SCOT: Enveloppe de foncier économique de la CCCV  
15ha dont 3 ha réservés à Orcières

**UTN: non contraint**

# PARTIE X : DÉPLACEMENTS

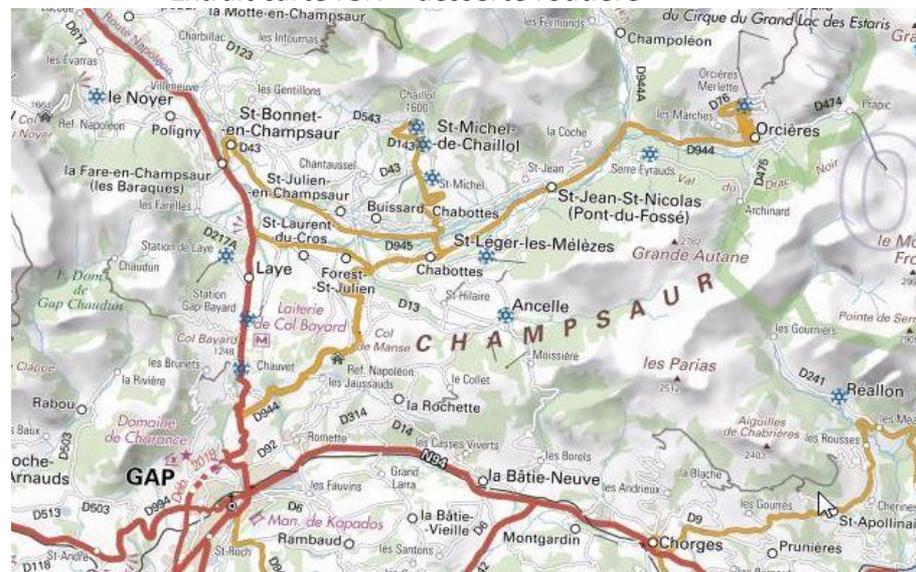
## DÉPLACEMENTS ET CIRCULATION

**Desserte routière :** Orcières est située dans une impasse dans la vallée du Drac Noir

- La **N85** dite route Napoléon relie Grenoble à Cannes. Orcières est située à 34 km de Gap via la **D944** (2224 MJA).
- Depuis Orcières, la **D76** (1489 MJA) monte jusqu'à Merlette
- La **D475** mène à Archinard. La **D474** à Prapic
- Orcières est à 50 km du péage de la Saulce (A51) reliant Tallard à Aix-en-Provence et Marseille; à 105km du péage du Pont de Claix (A480) (Grenoble).

NB: stationnement: en attente d'informations

Extrait carte IGN – desserte routière



Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>.

### Transports en commun :

- **05 Voyageurs:** La Commune est desservie par une ligne de bus régulière Gap (dont gare sncf)-Orcières Merlette (trajet avec 1 correspondance pour une durée variant de 1h à 2h30). Toute l'année. 8 arrêts sur Orcières, sans aller jusqu'à Prapic.
- **Commune:** un système de navette gratuite est mis en place durant les saisons:
  - Hiver, 3 lignes:
    - 1 navette station (tourne en continu environ de 8h15 à 17h45)
    - 1 navette station-village-base de loisirs (tourne en continu de 8h30 à 17h30)
    - 1 navette Orcières 1850 – village – Les Borels (les mercredis; aller 9h15 – retour 16h30)
  - Été, 2 lignes
    - Orcières merlette-Prapic: 1 AR dans la journée (mercredi) et retour prapic-orcières merlette 2 fois par semaine
    - Orcières Merlette-village-base de loisirs: horaires variables

## DÉPLACEMENTS ET CIRCULATION

### ■ Cheminements piétons

**Aucun cheminement piéton n'est identifiable sur la commune,** que ce soit dans les hameaux ou sur la station de Merlette.

Un système d'escaliers permet de gravir les étagements du territoire, mais non adapté (pas de cheminement qui y mène, non utilisable par les PMR...). Escaliers généralement en métal, parfois aménagés en bois.

Une signalisation est pourtant mise en place, sur le modèle ou indiquant des itinéraires de randonnée.



Escalier sur Merlette I

### ■ Piste cyclable

**Aucune piste cyclable n'a été identifiée sur la commune.**



Signalisation piétonne sur Merlette I

# PARTIE XI : POLLUTIONS, ÉNERGIES ET RÉSEAUX

## GESTION DES DÉCHETS

- **Collecte des déchets assurée en régie par le pôle environnement de la communauté de commune du Champsaur Valgaudemar**
- Celle-ci assure également :
  - le traitement des déchets ménagers et assimilés ;
  - La gestion des 3 déchetteries de la CCCV (dont 1 sur Orcières)
  - des actions de sensibilisation avec des memento explicatifs sur la gestion des déchets
  - la gestion du centre d'enfouissement technique (déchets inertes) situé à Bénévent et Charbillac;
  - des partenariats avec des organismes environnementaux pour la gestion des déchets (Eco-mobilier pour la récupération de meubles, Eco-systèmes pour la collecte des DEEE...)
- Fréquence hebdomadaire des collectes: 1 à 3 selon les saisons.
- Tri sélectif : verre / plastique / emballages / papier.
- Incitation au compostage : vente de composteurs à prix préférentiel par la communauté de communes, programme de gestion des déchets biodégradables avec les ERP..

## POLLUTION ET NUISANCES

### ICPE

- Orcières compte **5 installations classées pour la protection de l'environnement** (ICPE).
  - 1 pour le dépôt d'explosifs
  - 1 station service
  - 1 station essence non publique
  - 1 parc de stationnement
  - 1 complexe loisirs pour emploi ou stockage de chlore
- Parc animalier du Creuset en cours de déclaration

NB: la base de données nationale en ligne identifie 1 seule ICPE (Orcieres Labellemontagne SAS) autorisée pour le stockage de produits explosifs

Source : <http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr>

### Sites industriels et activités de services

- Orcières compte **10 anciens sites industriels** répertoriés sur la base de données BASIAS, dont 3 **sites ont terminé les activités et 7 non renseignés**. Parmi les 7 sites, on retrouve 4 dépôts d'explosifs, une carrière d'ardoise, 1 station service et 1 établissement de taillage de pierre.

### Sites pollués

- **Aucun site pollué** n'est répertorié par la DREAL.

## POLLUTION ET NUISANCES

### Qualité de l'air

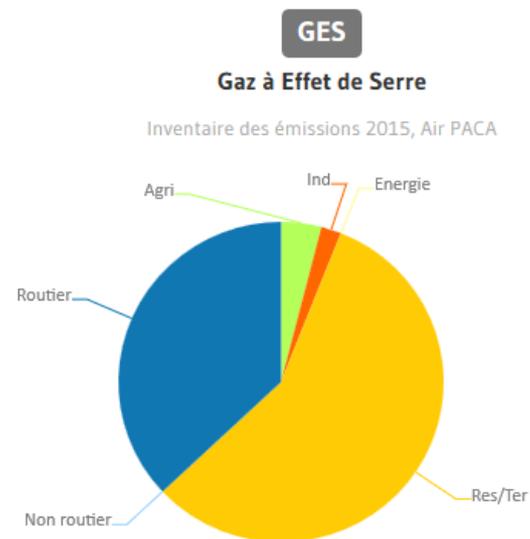
- En 2015, la **qualité** de l'air sur le territoire communal est considérée comme **très bonne**.

(Source : AIR PACA )

- Emission de GES : 8 kt (CO<sub>2</sub>) ;
- Oxydes d'azote (NO) : 15 t ;
- Particules fines (PM10 et PM2,5) : 6 t ;
- Monoxyde de carbone (CO) 36 t ;
- Dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) : 1190 kg ;
- Composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) : 64 t.

Mis à part les oxydes d'azote et les composés organiques volatils pour lesquels le secteur agricole est le principal émetteur, les **émissions sont principalement générées par les secteurs résidentiels et tertiaires**.

Extrait de l'inventaire des émissions PACA 2015



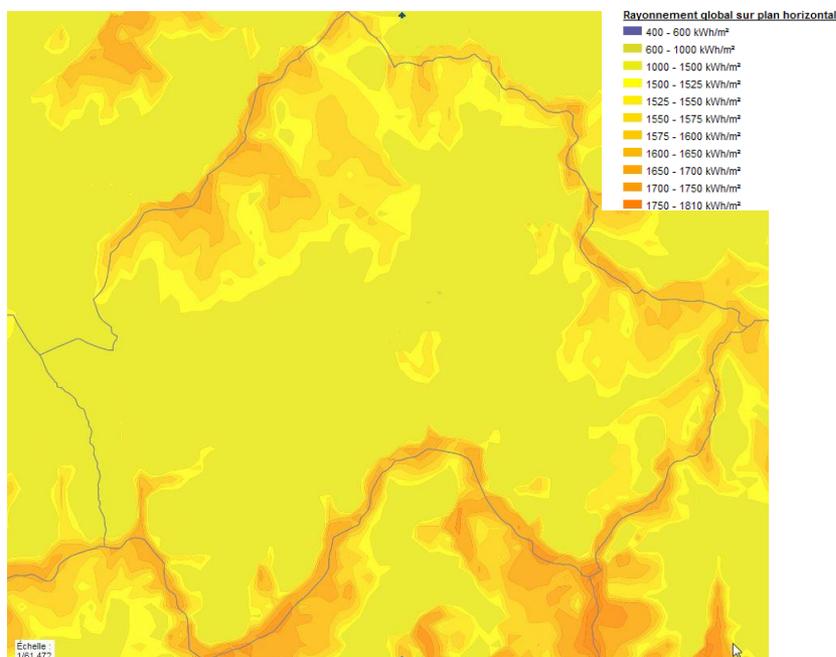
CanvasJS.com

**13 kt eq.CO<sub>2</sub>**

Source : Air PACA

## GESTION DE L'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Extrait du potentiel solaire à Orcières



Sources: <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/25/environnement.map#>.

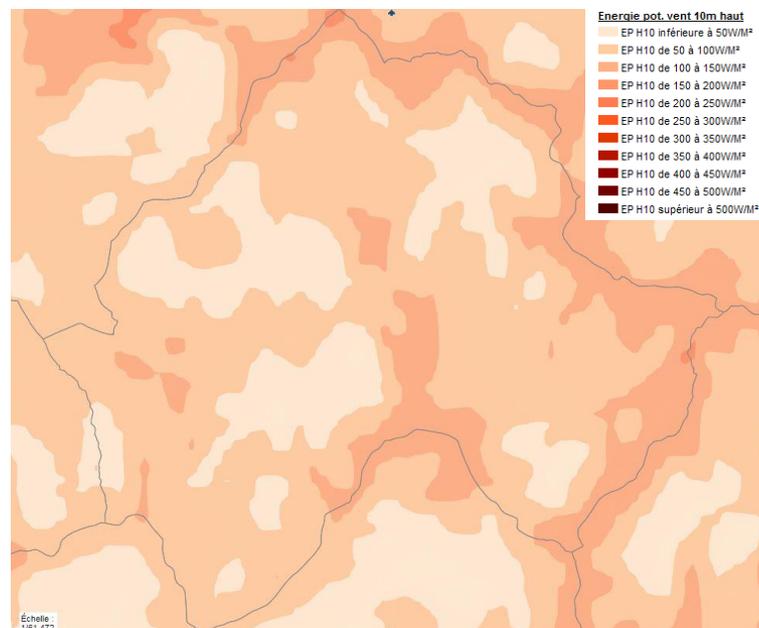
### Potentiel éolien

- Le schéma régional éolien PACA ne propose pas Orcières comme zone préférentiel de développement de l'éolien.
- Le faible potentiel éolien sur une bonne partie de la commune **limite l'intérêt de l'implantation d'éoliennes** sur la commune.

### Potentiel solaire

- Au niveau du potentiel solaire, la commune comporte des zones bien exposées sur le versant sud du domaine skiable et sur ses limites administratives avec l'ensemble des sommets l'entourant. La vallée du Drac est en revanche moins favorable.
- Les meilleurs sites reçoivent entre 1 650 et 1 700 kWh/m<sup>2</sup>.

### Extrait du potentiel éolien à Orcières



Sources: <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/25/environnement.map#>.

## NUMÉRIQUE

### Couverture ADSL

- La zone centrale proche de la station bénéficie d'une couverture de 3 à 8MBits/s, débit faible (très haut débit à partir de 30MBits/s) .
- Les hameaux plus excentrés sont couverts par un réseau de moins de 3MBits/s. Ce qui est certainement handicapant.

Phasage de l'installation de la fibre optique:

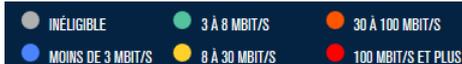
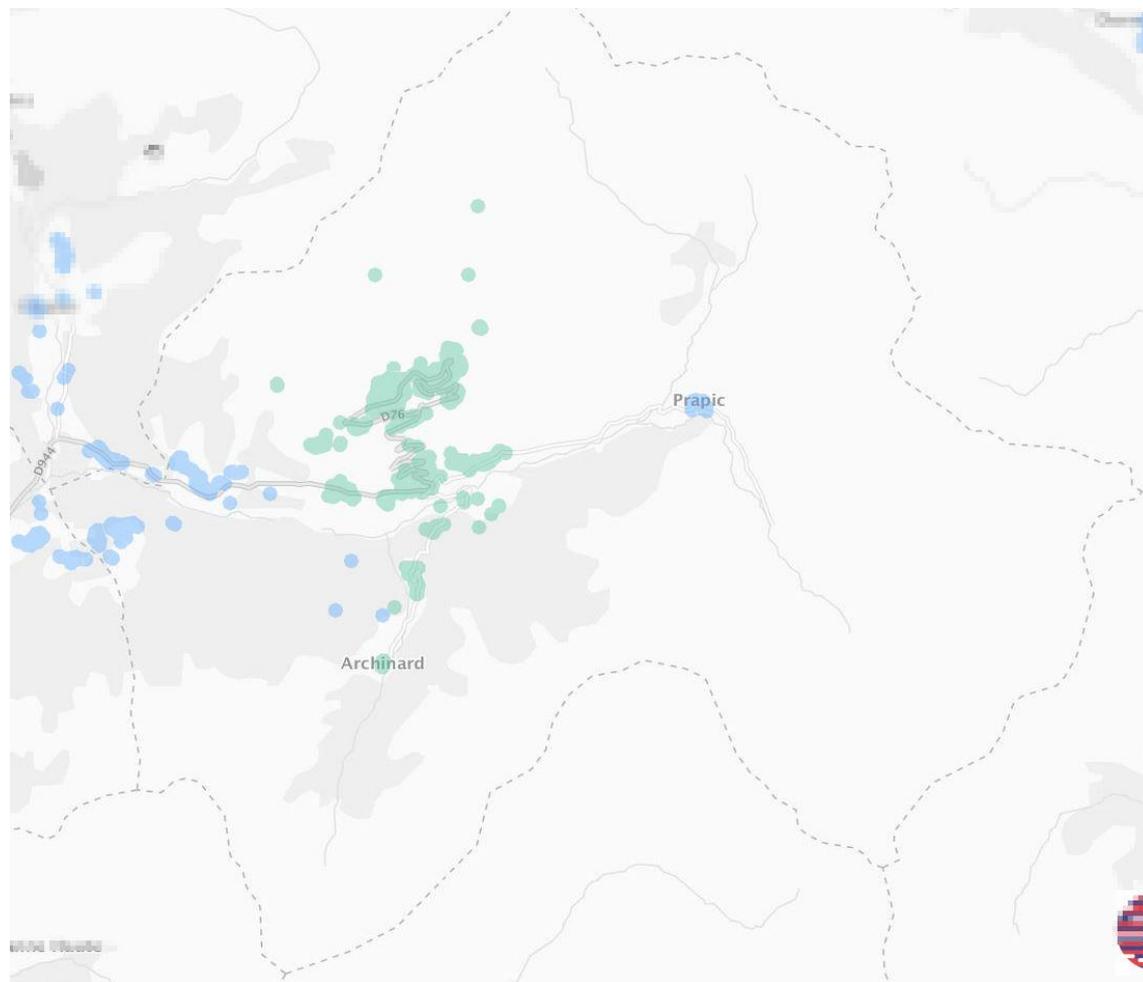
- mise en service du nœud de raccordement abonné d'Orcières fin 2018.

- Fibre optique jusqu'à habitation: pas avant 2021 (si confirmé par le schéma directeur départemental)

La commune subit l'absence même de réseau téléphonique sur le plateau de Rocherousse. Elle est en négociation avec Orange afin d'installer un répéteur.

**DOO du SCOT:** les documents d'urbanisme devront prévoir le déploiement des réseaux numériques et notamment la mise en place de fourreaux permettant le passage de la fibre optique.

### Couverture haut débit à Laragne-Montéglin



Source : <https://observatoire.francethd.fr/>

## RÉSEAUX D'EAU POTABLE

### Desserte du réseau d'alimentation en eau potable

- Le schéma directeur d'alimentation en eau potable date de mai 2002
- *SIG réseau EP non exploitable, en attente nouveaux fichiers*

*Attention: avoir un schéma directeur EP avec zonage est indispensable à la commune pour limiter ses obligations. A défaut, elle est sensée desservir son entier territoire.*

### Caractéristiques du réseau (source : RAD 2016)

- Service d'alimentation en eau potable exploité en DSP par la SAUR. 722 habitants estimés desservis au 31 décembre 2016 (y compris saisonniers)
- Le service public d'eau potable a mis en distribution **435 715m<sup>3</sup>** en 2016, soit +4,9% par rapport à 2015. **1 194m<sup>3</sup> moyen/jr**
- **205 414 m<sup>3</sup> consommés**
- **59,2 km linéaires de conduites**
- Un taux de rendement perfectible: 73,7% en 2016 avec un indice linéaire de perte en réseaux: 5,29m<sup>3</sup>/km/j en 2016.
- Provenance de l'eau (captage): 19 ouvrages de prélèvement recensés

*NB: PAC, RAD et services.eaufrance.fr: 19 sources/captages  
Recensement SUP: 14 captages*

- 20 ouvrages de stockage pour une capacité de 4 375m<sup>3</sup>
- **530m de linéaire** de réseau ont été **renouvelés** depuis 2012
- Réseau vieillissant

## ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES)

Schéma directeur en date de 2007.

**Desserte de l'assainissement collectif** *(source : rapport d'activité 2016)*

- L'ensemble des secteurs urbanisés d'Orcières sont raccordés à l'assainissement collectif, excepté le hameau d'Archinard.
- Le hameau d'Archinard n'est pas non plus en assainissement autonome.

**Caractéristiques du réseau** *(source : rapport d'activité Saur 2016)*

- **Le réseau est exploité en DSP** par La SAUR depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. 671 branchements raccordés au 31 décembre 2016 (soit +3% vs N-1). 1,26€/m<sup>3</sup>
- 38,1 km linéaire de réseaux maillent le territoire.
- 165 208 m<sup>3</sup> volume assujetti à l'assainissement en 2016 (-2,5% vs N-1)
- 323 m de réseau linéaire renouvelé depuis 2012. Travaux à prévoir sur le secteur des Plautus/Marches
- 1 poste de relevage à Serre-Eyraud: capacité nominale 2016: 19,7m<sup>3</sup>/h

**Caractéristiques des stations d'épuration:** capacité totale de 22 200 EH. *(source : rapport d'activité Saur 2016)*

- STEP d'Orcières: mise en service en 1985. Capacité de 22 000 EH. Domestique pseudo-séparatif.
- STEP d'Orcière-Fourès: mise en service en 1998. Capacité de 50EH. Fosse toutes eaux suivie d'une infiltration. Pas de bilan 24h donc pas d'évaluation de fonctionnement.
- STEP Prapic: mise en service en 1998. Capacité 150 EH. Fosse toutes eaux suivie d'une infiltration. Pas de bilan 24h donc pas d'évaluation de fonctionnement.

Conformité des STEP: 84% en 2015 et 2016

**Assainissement non collectif:** la commune détient la compétence mais pas de service dédié à ce jour.

**Gestion des eaux pluviales :** pas d'information sur ce thème



**Merci de votre attention**